

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



8 rue Camille Flammarion
77000 Melun
☎ 01 60 68 49 78

✉ apam-prev@wanadoo.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
Organisation et description de l'association	3
<ul style="list-style-type: none">• Qui sommes nous ?• Le conseil d'administration• Organigramme	
I. L'action éducative de l'APAM A l'échelle de l'agglomération	8
<ul style="list-style-type: none">▪ Typologie des jeunes sur l'agglomération▪ Nombre de jeunes par tranche d'âge▪ Répartition des jeunes selon leur genre▪ Origine de la rencontre▪ Renouvellement du public○ Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de problématiques identifiées▪ Nature des (principales) problématiques○ La dimension partenariale○ Travail avec les familles ; dans une recherche d'Implication des parents	
II. L'action éducative de l'APAM par territoires	22
<ul style="list-style-type: none">▪ Équipe Sud	22
A Le Mée-sur-Seine	22
<ul style="list-style-type: none">○ Typologie des jeunes méens accompagnés○ Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives○ Travail avec les familles ; dans une recherche d'Implication des parents	
B Dammarie-lès-Lys	25
<ul style="list-style-type: none">○ Typologie des jeunes dammariens accompagnés○ Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives○ Travail avec les familles ; dans une recherche d'Implication des parents	

▪ Équipe Nord	28
A- Melun	28
○ Typologie des jeunes melunais accompagnés	
○ Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives	
○ Travail avec les familles ; dans une recherche d'Implication des parents	
B- Vaux-le-Pénil	31
○ Typologie des jeunes pénivauxois accompagnés	
○ Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives	
○ Travail avec les familles ; dans une recherche d'Implication des parents	
III. 2020, clap de fin d'une coordination par l'APAM...	34
○ ... du dispositif « Alternative Suspension »	
○ ... du programme « Adultes relais »	
IV. L'APAM face au COVID	36
CONCLUSION	38
ANNEXES	39

INTRODUCTION

L'année 2020 fut pour l'APAM, une année pleine de rebondissements. En plus de devoir s'adapter à l'avènement d'une pandémie mondiale, c'est en termes de ressources humaines que les « turbulences » associatives furent d'importance ;

Tout d'abord, suite aux élections municipales de 2020, le Conseil d'administration a été en grande partie renouvelé. Monsieur Raoul EYZAT, président de l'APAM ces 10 dernières années, aura pris la décision, pour des raisons de santé, de démissionner de la présidence de l'association.

Nous le remercions pour le travail de structuration associative qu'il aura mené pendant toutes ces années.

Parallèlement à la réorganisation du conseil d'administration, l'association a dû s'adapter au départ de Mr Slimane BOUKLOUCHE, directeur de l'association pendant plus de 10 ans, mais aussi de 5 éducateurs.

Voici donc un état des ressources humaines de l'année écoulée. Cela vous permettra d'appréhender les chiffres de 2020 avec exactitude et réalité du service.

- une éducatrice a démissionné en juin,
- un éducateur a démissionné en septembre
- la cheffe de service absente depuis juillet 2019 licenciée en septembre
- un éducateur a démissionné en octobre (pour cause de déménagement)
- un éducateur a démissionné en novembre
- un éducateur est arrivé en novembre

Concernant l'équipe de direction :

- un chef de service est arrivé en mars
- le Directeur a démissionné en août
- Le chef de service est nommé directeur en décembre

Si la mouvance des effectifs impacte l'activité des équipes, les données statistiques présentées ci-après montrent que le travail et l'engagement des professionnels de l'APAM se sont toujours poursuivis. Ce travail s'est même intensifié, au regard des problématiques émergentes identifiées par les équipes (« michetonnage », « phénomènes de bandes »...).

Avec l'arrivée de nouvelles forces éducatives (fin d'année 2020, et début d'année 2021), nous pouvons considérer, au jour où nous écrivons ce rapport d'activité, qu'une nouvelle dynamique « structurante » voit le jour.

En effet, ces équipes renouvelées à plus de 50 % multiplient les actions, les projets et développent les partenariats (de proximité et institutionnel).

En 2018 et 2019, nous évoquions le dispositif Alternative Suspension que nous avons mis en place pour une période expérimentale de 2 ans. Ce dispositif, d'origine québécoise, s'inscrit dans le projet territorial porté par la CAMVS sur la « Persévérance Scolaire ».

Au regard du nombre d'exclusions sur l'agglomération, Alternative Suspension, a montré toute sa pertinence. Néanmoins, l'année 2020 fut la dernière année d'expérimentation pour l'association. De nouveau coordonnée par la CAMVS, une nouvelle forme de collaboration voit le jour.

Par ailleurs, en 2020, nous avons une adulte relais qui intervenait dans les collèges en REP et REP + de Melun. Le rapport d'activité 2019 précisait que l'association ne souhaitait pas reconduire ce dispositif d'état. Cette contractualisation est donc arrivée à échéance en janvier 2021. Nous remercions notre adulte relais du collège Chopin qui, impliquée et motivée, a grandement contribué à développer l'action de « Prévention Spécialisée », au sein de cet établissement.

Nous avons démarré cette année 2020 avec un nouveau contrat d'objectifs pluriannuels sur trois ans avec le département 2020-2023. Celui-ci est venu se substituer au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens précédent. Pour ce faire, nous avons réalisé des fiches actions, en lien avec les priorités identifiées sur notre territoire, en 2021 nous poursuivrons leur mise en œuvre.

Par ailleurs, dans une logique de veille éducative, nous sommes attentifs aux problématiques émergentes. L'année 2021 nous permettra, en lien avec nos partenaires (institutionnels et de proximité), d'apporter des réponses éducatives aux « nouvelles » problématiques identifiées (phénomène prostitutionnel des mineurs, recrudescence des rivalités interterritoire, mal-être de la jeunesse, ...).

À l'instar du deuxième semestre 2020 qui, comme évoqué précédemment, a démarré de façon très positive, l'année 2021 prend le « même chemin ». L'investissement des professionnels est à souligner et je tiens à préciser qu'au moment où nous rédigeons ce rapport d'activité, nous attendons l'arrivée prochaine d'un chef de service (avril 2021).

L'association dans son ensemble poursuit donc sa (re)-structuration.

L'année 2021 continuera d'illustrer un des adages de notre gouvernance précédente (Messieurs Slimane BOUKLOUCHE et Raoul EYZAT) à savoir ;

« ... Appartenir à une équipe (éducative et de direction) cohérente et bienveillante est le socle de notre travail de proximité (avec les jeunes, les familles, les partenaires.), pour et avec, notre public en grande difficulté ».

Organisation et description de l'association

Qui sommes-nous ?

L'Association de Prévention de l'Agglomération Melunaise (APAM) est une association de Prévention Spécialisée.

La Prévention Spécialisée s'inscrit dans le projet social du Département. Elle se situe au carrefour de multiples politiques (éducation-jeunesse, insertion, développement social et de la politique de la ville). Elle constitue une mission à part entière des services de l'aide sociale à l'enfance du Département.

Les principes et méthodes de la Prévention Spécialisée ont été fixés juridiquement par un arrêté interministériel du 4 juillet 1972. Les principes de base sont :

- o L'absence de mandat nominatif,
- o La libre adhésion,
- o Le respect de l'anonymat,
- o Le partenariat,
- o La non-institutionnalisation

L'APAM a été créée administrativement en juin 2000, de la fusion de 4 entités : Dammarie prévention, les copains de l'Almont prévention, l'AMI au Mée-sur-Seine et d'un service municipal de Melun.

En 2009, la volonté de la ville de Vaux-le-Pénil et l'engagement de l'association en lien avec le conseil départemental ont permis d'étendre l'intervention de l'APAM sur ledit territoire.

Concernant sa gouvernance, la particularité de l'APAM est la suivante : son Conseil d'Administration est composé de deux élus de chaque commune où elle intervient, ainsi que de deux autres personnes de la société civile cooptées par ces mêmes villes (soit 16 membres).

L'APAM intervient dans le cadre d'une délégation de mission du conseil départemental pour mener à bien l'action de prévention spécialisée. Le cadre contractuel avec le département, dans la mise en œuvre de la mission de protection de l'enfance, s'exerce à travers les orientations du contrat d'objectifs pluriannuel (COP).

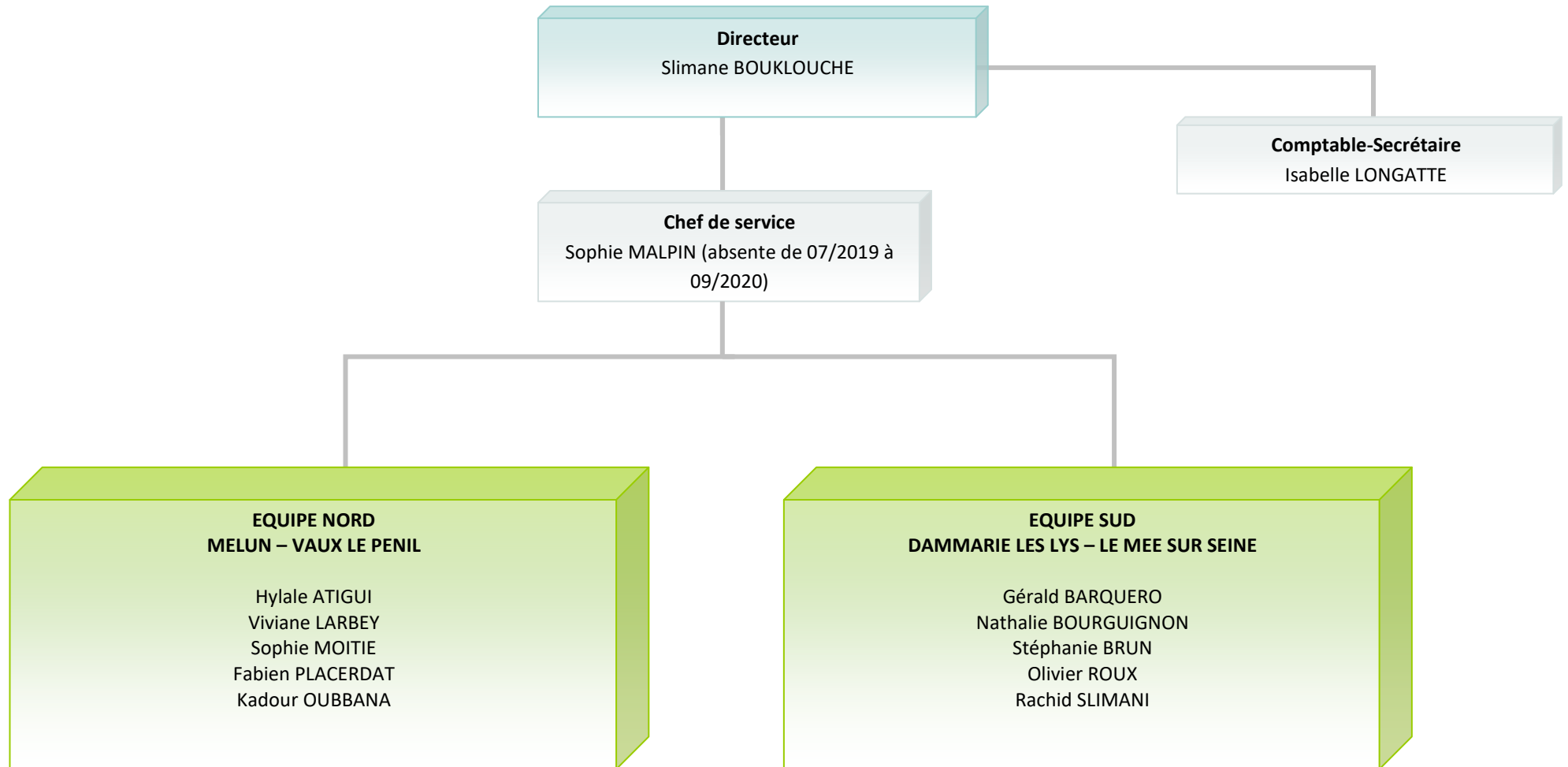
Depuis juillet 2016, suite à une baisse budgétaire du Département, l'APAM est constitué, pour l'ensemble des territoires de références, de 10 éducateurs (et 1 chef de service). Un territoire de plus de 92 258 habitants avec trois villes (le Mée-sur-Seine, Dammarie-les-Lys, Melun) ayant comme spécificité d'avoir des quartiers classés en Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV).

Si l'APAM exerce l'action de prévention spécialisée à partir des quatre villes centres de l'agglomération Melunaise (le Mée-sur-Seine, Dammarie-les-Lys, Melun et Vaux-le-Pénil), elle s'inscrit également dans une logique de territoire à l'échelle de l'agglomération.

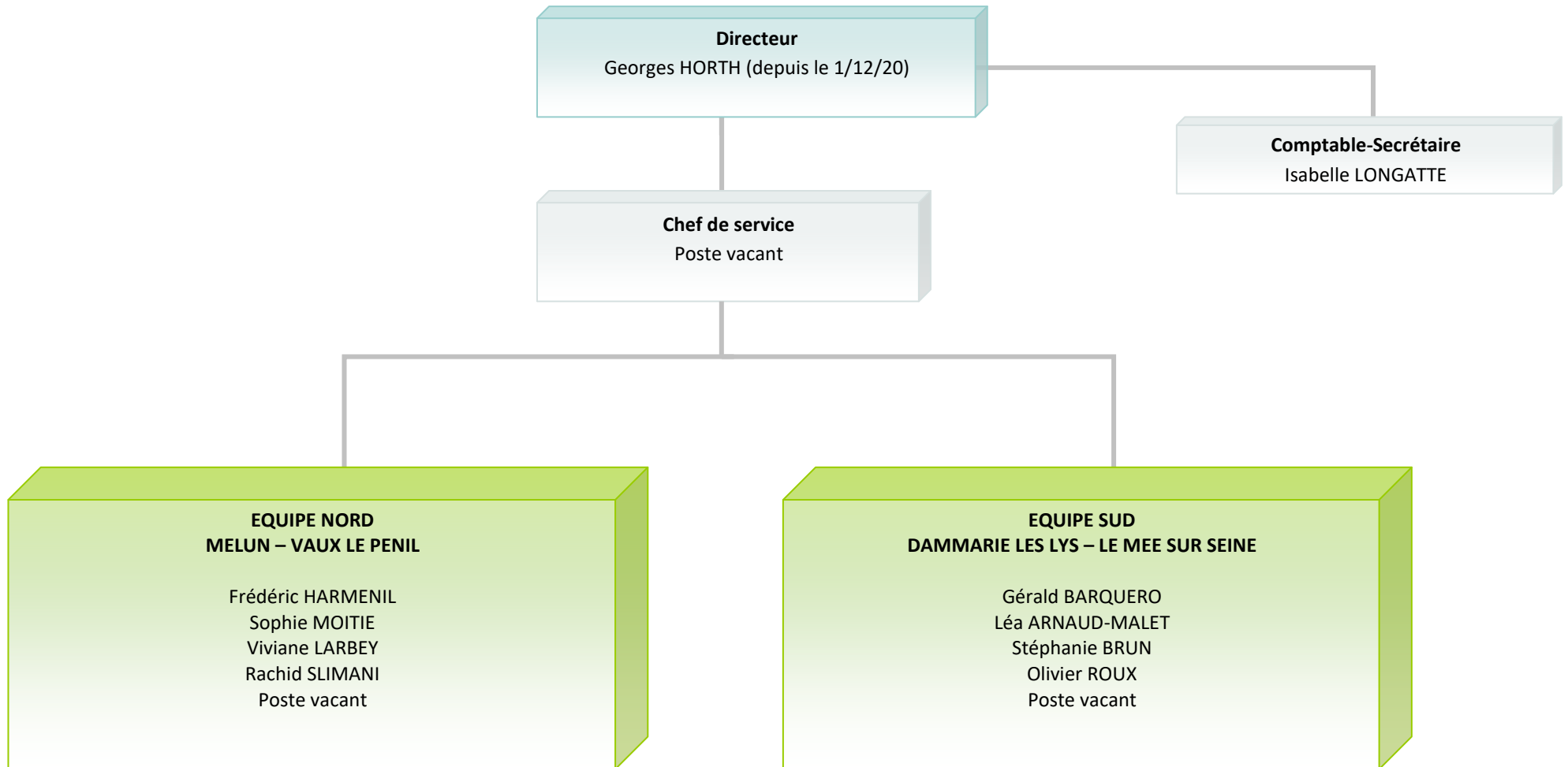
Le Conseil d'Administration

Monsieur Jean Pierre RODRIGUEZ	Président – Melun
Madame Laure HALLASSOU	Vice-Présidente chargée des orientations –Membre de droit – Le Mée-sur-Seine
Monsieur Rodolphe CERCEAU	Vice-Président chargé des Relations et Finances – Membre de droit – Dammarie-lès-Lys
Madame Corinne MAGNIFICO	Trésorière – membre Coopté – Vaux-le-Pénil
Monsieur Alain MIRZA	Trésorier Adjoint – Membre de droit – Dammarie-lès-Lys
Monsieur Christopher DOMBA	Secrétaire – Membre de droit – Melun
Madame Jacqueline CHEVIYER	Secrétaire Adjointe – Membre Coopté – Vaux-le-Pénil
Monsieur Mourad SALAH	Membre de droit – Melun
Monsieur Denis DIDIERLAURENT	Membre de droit – Le Mée-sur-Seine
Madame Catherine FOURNIER	Membre de droit – Vaux-le-Pénil
Madame Patricia ROUCHON	Membre de droit – Vaux-le-Pénil
Madame Annie MARCEAU	Membre Coopté – Melun
Monsieur Fouad ZINEDDAINE	Membre Coopté – Dammarie-lès-Lys
Madame Sophie BISSAINTHE	Membre Coopté – Dammarie-lès-Lys
Madame Antoinette LEROY	Membre Coopté – Le Mée-sur-Seine
Madame Isabelle FOSSE	Membre Coopté – Le Mée-sur-Seine

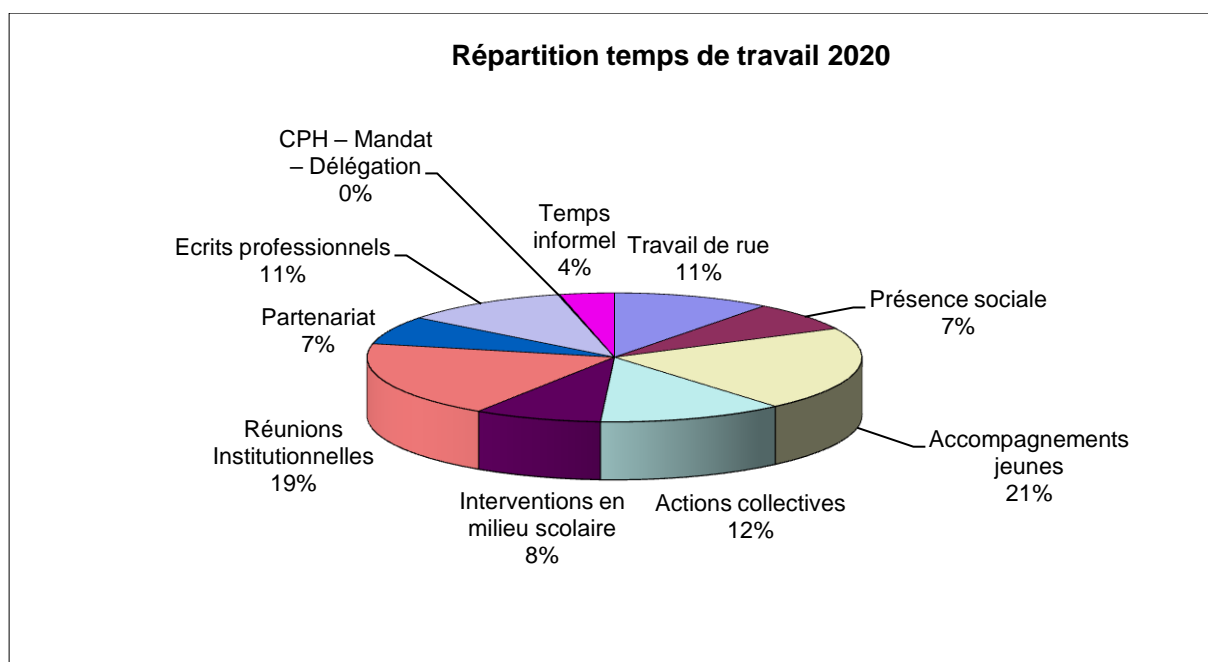
Organigramme du personnel de l'APAM au 01-01-2020



Organigramme du personnel de l'APAM au 31-12-2020



I. L'action éducative de l'APAM A l'échelle de l'agglomération



En 2020, le travail de rue et la présence sociale représentent 19% de l'emploi du temps des équipes sur l'agglomération. Le travail d'observation du territoire que nous réalisons s'effectue à partir de deux approches que nous combinons, le quantitatif et le qualitatif.

L'objectif est de créer de l'information sur ce qui est peu ou mal connu. Pour ce faire, nous nous inspirons de la méthodologie utilisée dans le cadre de l'observation participante. Cette technique de recueil de données permet d'étudier et de comprendre les phénomènes intérieurs à la vie d'une collectivité. Ainsi, l'éducateur entre en relation, observe et construit une image vivante du territoire pour en tirer des perspectives d'action.

Afin de nous donner des clefs de compréhension des modes de fonctionnement et des potentialités de nos territoires d'interventions, nous réalisons une grille d'observation, à l'issue de chaque temps de travail de rue ou de présence social.

Cette grille collecte des informations concernant ;

- L'ambiance générale (et/ou Faits Marquants)
- Les relations avec le public (Il s'agit de qualifier de façon globale notre place sur le quartier et nos interactions avec le public)
- Partenariat (Ritualisation EN, Service jeunesse, Centre social,). Il s'agit de préciser quels partenaires sont rencontrés lors du travail de rue (institutionnels, terrain, ou habitant représentatif).

Des temps d'analyse de ces grilles d'observations sont réalisés avec chaque binôme à rythme régulier. Ces grilles d'observations nous permettent d'analyser les problématiques territoriales, d'évaluer les besoins du quartier, mais aussi de prendre connaissance des lieux de regroupement des jeunes.

Ainsi, en 2020, le temps consacré à cette modalité d'intervention éducative est en légère baisse par rapport à 2019. Cette variation dans les chiffres s'explique bien évidemment par l'apparition du COVID et ses conséquences (confinement(s), couvre-feu).

Néanmoins, le service a su s'adapter aux différentes configurations et s'est donné les moyens de ne pas « abandonner le terrain » (cf. doc 1 en annexe). De ce fait, la part du travail de rue et de la présence sociale reste cohérente (cf. doc 2, doc 3, doc 4, doc 5).

Les actions collectives représentent 12% de notre activité en 2020 (13% en 2019). Les actions collectives initiées par l'APAM sont des lieux d'intrication entre les trois niveaux de notre action : individuelle, collective et territoriale. (Cf. doc 6)

À partir de constats établis suite aux analyses des grilles d'observations et des dossiers des jeunes, les professionnels font une proposition de projet, qui est présentée et débattue en réunion d'équipe. Suite à ces échanges, une fiche action est rédigée. L'action est réalisée en binôme ou par l'équipe entière. À son issue, une fiche évaluation est réalisée.

Dans notre nomenclature des actions collectives, nous distinguons les actions à destination des groupes spontanés (groupe de pairs,). Ces derniers, indépendants de l'intervention, sont des groupes de jeunes que l'éducateur rencontre sur son territoire. Travailler avec ces groupes est une de nos spécificités. Par ce travail, nous avons l'ambition de produire un effet éducatif sur le groupe en tant que groupe, mais aussi sur les individus qui le composent (apaiser, dénouer les appartenances négatives, enrayer les spirales d'oisiveté/passage à l'acte, inverser les leaderships toxiques, ...).

Les groupes spontanés sont souvent désignés comme cause de nuisances. Le travail éducatif portera sur la manière de fluidifier les relations, en amenant chacune des parties à infléchir ses comportements et ses jugements.

Le collectif peut être aussi le groupe constitué par l'éducateur. Ce format est agi et pensé comme vecteur privilégié pour délivrer des messages éducatifs ou pour proposer un modèle, sur un temps donné (cf. doc 7).

Par ailleurs, les équipes proposent régulièrement des chantiers éducatifs. C'est une approche expérientielle qui s'appuie sur la dynamique de groupe. Le chantier éducatif est un pas dans le parcours de ces jeunes. Ils permettent de mesurer le degré de maturité des jeunes (le respect des règles et l'autonomie). Même si le but principal de l'évaluation éducative est la relation (éducative) et le projet (du jeune), il n'en reste pas moins que ces adolescents et ces jeunes majeurs sont en situation de travail. Par conséquent, nous travaillons avec notre partenaire ODE (association intermédiaire) qui réalise les contrats de travail et les fiches de paie.

Cette année, nous avons réalisé 3 chantiers, dont deux avec le bailleur social 1001 vie habitat sur Dammarie-les-Lys (cf. doc 8). Si le chantier éducatif est un outil pertinent, il est loin d'être le seul. On peut citer les sorties éducatives, les camps et séjours de rupture. À noter que nous souhaitons nous donner les moyens de (re)mettre en place des camps et séjours.

Ces actions « hors les murs » sont des supports au travail éducatif sur la sociabilité et la civilité. Ces moments privilégiés vécus avec les jeunes permettent aux éducateurs de consolider la relation de confiance. N'oublions pas que cette approche collective a pour but de faire émerger des demandes individuelles.

Les interventions en milieu scolaire représentent 8% en 2020 contre 11% en 2019 (doc 9). En lien avec les orientations départementales où les 11-17 ans sont notre « cœur de cible », l'action éducatif des équipes de l'APAM s'inscrit pleinement au sein des établissements, et ce, dans une logique de « prévention primaire ». En fonction des établissements, nous participons aux GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire), aux CESC (Commission Éducation à la Santé et à la Citoyenneté). Le fait d'être présent dans ces commissions nous permet d'accompagner, avec nos partenaires, des jeunes en difficultés, d'anticiper des situations préoccupantes, ou de proposer des actions collectives. Ces dernières, en fonction des besoins repérés et dans la mesure où elles s'inscrivent dans une co-construction avec CPE et/ou enseignants, sont diverses et variées (harcèlement, discriminations, rapport filles/garçons, la rumeur...).

Seuls les présentations de nos missions en début d'année scolaire et les temps de présences sociales hebdomadaires sont identiques à tous les établissements (doc 10, doc 11, doc 12).

Ainsi, nous envisageons ce triptyque d'intervention (commissions, actions collectives, présence sociale) comme un socle nous permettant d'établir une relation de confiance (individuel et collective) que nous poursuivons « hors les murs » (rencontre avec la famille, mobilisation pour des actions collectives « hors les murs »).

La part consacrée à **l'accompagnement individuel** des jeunes est en nette progression en 2020 (12% en 2019, 21% en 2020). La posture de la Prévention Spécialisée est à l'image de celle des métiers de l'éducatif, nourrie de bienveillance, d'écoute et de respect de la confidentialité de ce qui est confié dans le cadre de l'exercice professionnel (doc 13, doc 14, doc 15, doc 16, doc 17). Ainsi, pour l'APAM, accompagner un jeune, c'est formaliser nos actions éducatives pour amener ce jeune vers l'émancipation, la construction et l'adaptation aux codes sociaux qui permettront l'inclusion et l'insertion sociale et professionnelle.

La part consacrée **au partenariat** soit **7%** reste identique à celle de 2019. Il s'avère que le « mille-feuille institutionnel » rend souvent illisible le parcours que doivent emprunter les jeunes. Afin d'être dans une démarche d'accompagnement éducatif cohérente, nous participons à différentes commissions : Garantie Jeunes, SIAO, la passerelle (doc 18), MDS, PRIJ (préfecture), PRE,

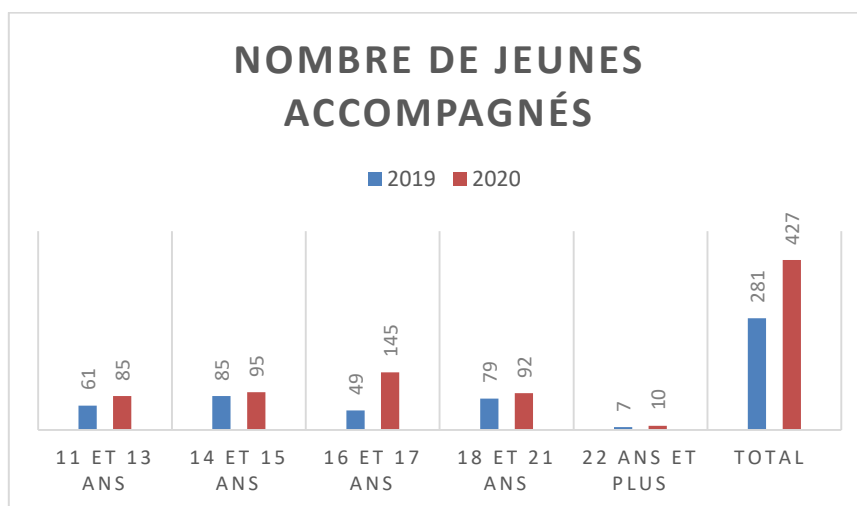
Lorsqu'il s'agit de mettre en place des actions ou d'apporter des éléments de réponse à une problématique individuelle, l'implication de nos partenaires est déterminante. Pour ce faire, nous sollicitons : les centres sociaux, les services jeunesse, MJC, E2C, EDI, secours catholique, croix rouge... Notre partenariat se poursuit de façon soutenue avec les spécificités et singularités de chacun.

Concernant les **réunions institutionnelles**, elles sont conformes à notre répartition de travail habituel. **En effet si en 2019 elles étaient à 18%, elles sont de 19% en 2020.** L'arrivée du nouveau chef de service (mars 2020) s'est inscrite dans l'organisation de travail mise en place par l'ancienne direction. Aujourd'hui, nous poursuivons ces temps d'échanges indispensables aux équipes à travers le Co-Développement, espace d'intelligence collective.

Nos trois principales modalités d'intervention en 2020 : le travail de rue/présence sociale (établissements scolaires, service jeunesse,), les accompagnements individuels et collectifs (dans les établissements scolaires et « hors les murs ») restent le triptyque de référence de l'intervention socioéducative de l'équipe de prévention spécialisée de l'APAM.

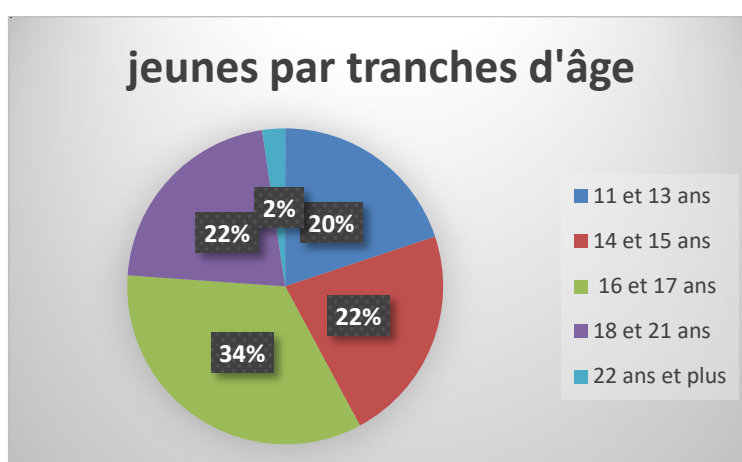
Typologie des jeunes sur l'agglomération

Nous observons une nette augmentation sur nos chiffres en 2020 (281 jeunes accompagnés en 2019, 427 en 2020) avec une augmentation des accompagnements éducatifs sur toutes les classes d'âges, celle des 16-17 ans étant la plus significative.



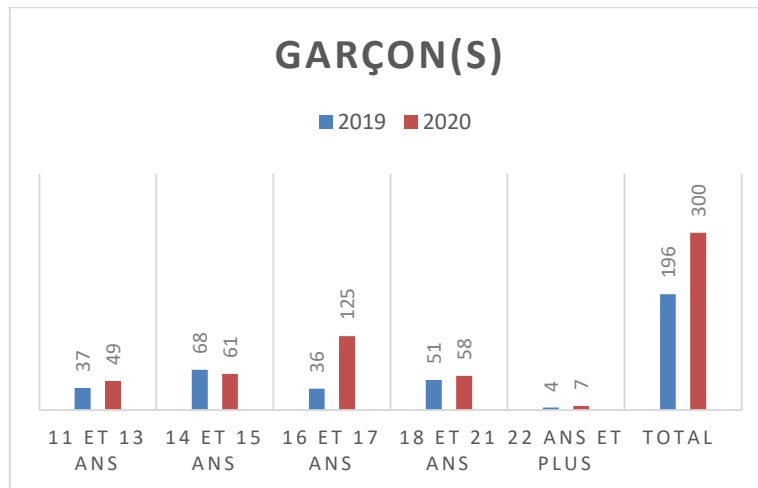
Nombre de jeunes par tranche d'âge

En 2020, le public cible (11-17 ans) représente 76 % de nos accompagnements individuels.

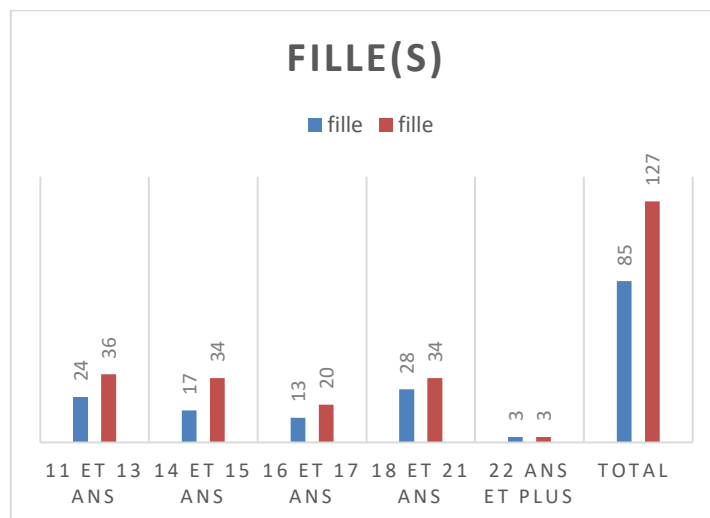


Répartition des jeunes selon leur genre

Si dans nos cohortes les garçons sont toujours majoritaires, l'accompagnement des filles augmente de façon significative (...)



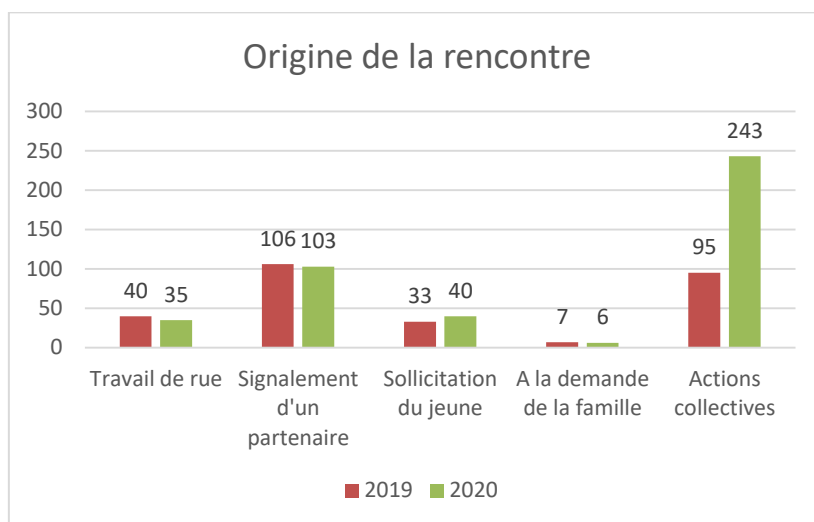
(.....) notamment auprès des 14-15 ans.



Origine de la rencontre

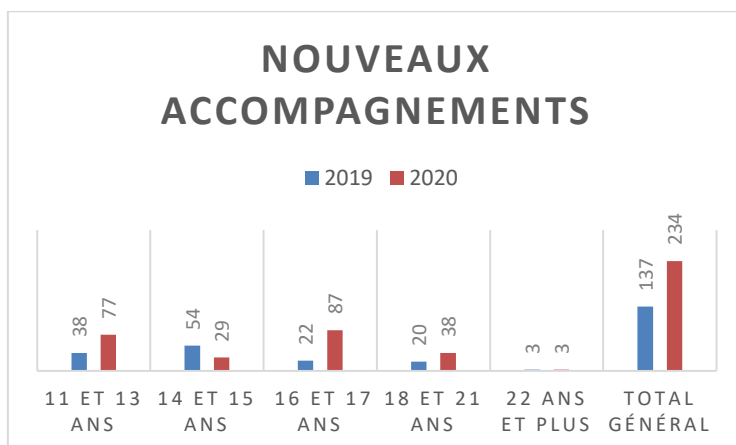
Comme en 2019, et malgré les deux confinements et les différentes mesures de restrictions sanitaires, l'équipe éducative a poursuivi le développement des actions collectives dans et hors les murs (cf. doc 6, doc 9).

De ce fait, cette année une grande majorité des rencontres s'est réalisée par le travail avec les groupes.



Le signalement d'un partenaire correspond à 103 jeunes (contre 106 en 2019), filles et garçons confondus. Ce chiffre en augmentation depuis trois années est le reflet des liens partenariaux que les éducateurs initient et que l'APAM consolide (établissements scolaires, services jeunesse, centres sociaux, PRE, ...).

Renouvellement du public : Le taux de renouvellement pour l'année 2019 est supérieur à l'année précédente, notamment auprès des 11-13 ans et des 16-17 ans.



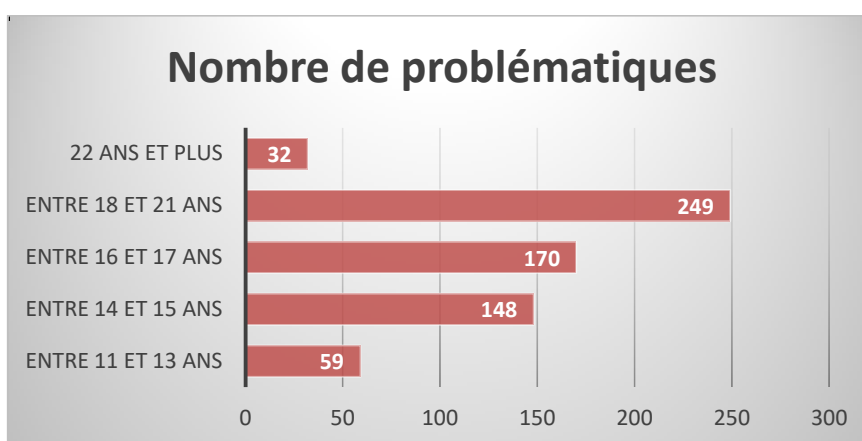
Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives

Nombre de problématiques identifiées

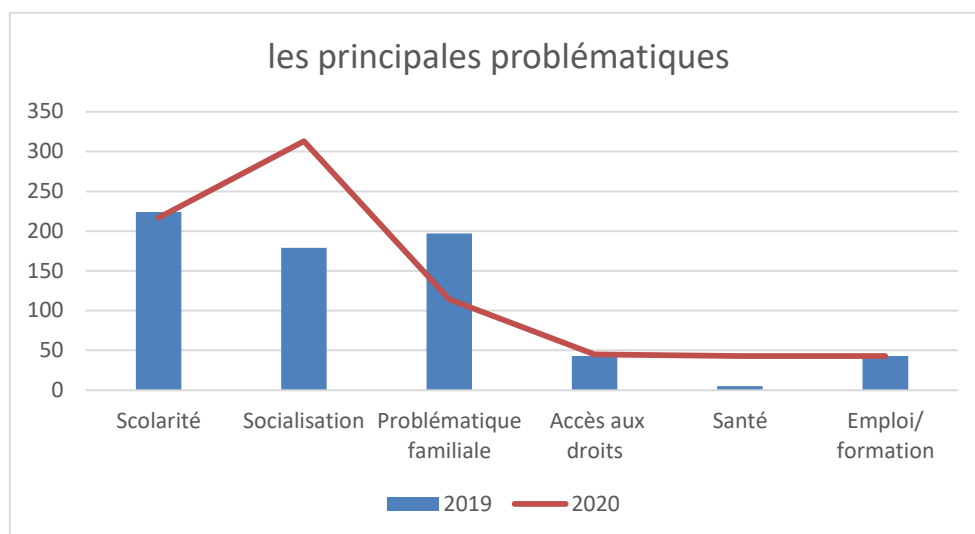
Ce tableau représente l'ensemble des problématiques traitées par les équipes sachant qu'un jeune peut rencontrer plusieurs problématiques, qui de fait vont être liées.

Pour les **427 jeunes** accompagnés en 2020, **658 problématiques** ont été identifiées et travaillées par les professionnels dans le cadre de leurs accompagnements individuels (**462** concernent les **garçons** et **196 les filles**)

La tranche d'âge qui cumule le plus de problématiques est celle des 18-21 ans (cf doc 14, doc 15). Cela s'explique en grande partie du fait que ces jeunes majeurs entrent dans la vie active, ne savent pas toujours quoi faire (emploi, formation, ouverture de droit administratif), cumulent les difficultés (hébergement, judiciaire...) ou les parcours complexes (ASE, incarcération,.....).



Nature des (principales) problématiques



➤ Socialisation

Dans le cadre de leurs accompagnements individuels, plus de 300 problématiques liées à la socialisation de notre jeunesse ont été identifiées par les équipes éducatives (doc 13, doc 14, doc 15, doc 16, doc 17). La situation sanitaire, ces incertitudes et ces conséquences (confinements, couvre-feu, scolarisation à distance, rupture des liens sociaux...) sont un élément d'explication.

Les critères d'évaluation liés à cette problématique sont ;

- **Un besoin d'écoute** (et de soutien). Le travail auprès des 11-17 ans implique la prise en compte des problématiques adolescentes. Nous sommes là dans une tranche d'âge qui suscite des interrogations, des angoisses... l'adolescence vient bousculer cette construction identitaire. Il n'est donc pas anormal que l'essentiel de nos accompagnements auprès de ce (jeune) public nécessite une attention et écoute active et se caractérise par des entretiens (de remobilisations) ou des activités en extérieur.
- **Un comportement inadapté dans et « hors les murs »** (refuse d'obéir, difficultés importantes à respecter les règles de vie, perturbation du fonctionnement de la classe ...). Pour le dire autrement, ce critère concerne principalement le rapport au cadre et à l'autorité.
- **Une absence de réseau/isolement/repli**

Le travail des équipes, au travers l'alternance de temps individuel et collectif, consiste à accompagner le jeune dans le développement de ses habiletés sociales (au travers l'acquisition de valeurs et de normes) et dans l'identification et la compréhension des différentes institutions et dispositifs.

➤ **Scolarité**

Les équipes ont identifié une problématique liée à la scolarité pour **224 jeunes**.

Les critères d'évaluation sont le décrochage (massif ou « perlé »), le comportement (inadapté) des jeunes dans leurs « métiers d'élèves », le besoin d'écoute (ou de soutien du jeune au regard de sa difficulté au sein de l'établissement (cf. doc 13, doc 17).

Pour ce faire, les professionnels sont, de façon hebdomadaire, « dans ou aux abords » des établissements scolaires. Et ce de façon « formelle » (participation aux GPDS, CESC, intervention en classe sur une thématique, présence auprès d'un jeune et de sa famille aux conseils de discipline, lien avec la MLDS, le PRE...) ou « informelle » (présence en récréation, présence à la sortie de fin de journée, repas partagé à la cantine avec les élèves, ...).

Cette « ritualisation » permet la rencontre, la création ou le maintien du lien éducatif avec le jeune. Elle favorise également la collaboration avec les partenaires (CPE, AED, Enseignants, Parents d'élèves, CVL, ...)

Cette « double approche » (formel/informelle) est indispensable au lien que nous faisons, dans l'analyse des situations individuelles ou collectives, entre le « dedans » et le « dehors ».

Pour nous, l'enjeu est de taille, dans la mesure où nous participons à faire en sorte que l'école reste un lieu protégé et un espace de socialisation. Pour cela nous avons besoin de la confiance des familles, acteur essentiel dans la lutte contre l'absentéisme et l'échec scolaire (...). Et ce d'autant plus que bon nombre de problématique « scolaires » sont également « extrascolaire » (problématique familiale, de relation avec un groupe de pairs, harcèlement...)

Si le partenariat avec les établissements scolaires est efficient pour nous, qu'il correspond à la fois à un besoin des jeunes et à une demande des établissements. Il s'agira toujours pour nous d'être attentifs à ce que notre présence dans les établissements scolaires ne vienne pas se substituer à notre travail et à notre présence « hors les murs » (passage et présence dans les services jeunesse, les city stades, les marchés, les centres sociaux, les fêtes de quartiers...).

➤ **Problématiques familiales**

Comme l'an dernier, cette problématique est la troisième identifiée par les équipes éducatives.

Les critères d'évaluation liés à cette problématique recensent :

- Les difficultés dans les relations parents/enfants
- « Carences affectives » On parle de carence affective quand un enfant et/ou jeune souffre d'une absence de soins ou d'attentions maternels ou paternels, à la suite de l'absence d'une ou plusieurs figures d'attachement ou d'une conduite de rejet larvé ou d'indifférence.
- Violences intrafamiliales

L'évaluation des équipes met en lumière une augmentation sur l'ensemble de ces critères (relations parents/enfants de plus en plus conflictuelles, une augmentation des situations de « carences affectives » et une recrudescence des violences intrafamiliales (3 Informations préoccupantes en 2020).

La prégnance des problématiques familiales est-elle liée à cette **augmentation significative des problématiques liées à la « santé »** des jeunes rencontrés ? (43 en 2020, contre 7 en 2019). Les critères d'évaluation sur cette problématique et l'analyse des équipes mettent en lumière des difficultés en rapport à la sexualité (phénomène de « michetonnage » ...) et aux conduites à risque (toxicomanie, conduite sans permis, violence en réunion,)

Concernant l'emploi/la formation, l'augmentation des accompagnements auprès d'un public scolaire pour qui, la problématique principale n'est pas liée à l'emploi, mais à la scolarité (avant de mettre en exergue des difficultés extrascolaires).

Néanmoins, nous avons vu précédemment que la tranche d'âge qui cumule le plus de problématiques est celle des 18-21 ans (cf. doc 14, doc 15, doc 16). Cela s'explique en grande partie du fait que ces jeunes majeurs entrent dans la vie active, ne savent pas toujours quoi faire (emploi, formation, ouverture de droit administratif), cumulent les difficultés (hébergement, judiciaire...) ou les parcours complexes (ASE, incarcération...). Les critères d'évaluation liés à cette problématique et l'analyse des équipes mettent en exergue une multitude freins (absence de permis, de qualification, méconnaissance des dispositifs de droit commun, ...) et une recrudescence des jeunes, notamment les 18-21 sans activités professionnelles.

Ainsi, au-delà de notre partenariat efficient avec la MEI/MVS (Mission Locale/Garantie Jeunes), l'association AURORE (Espace Dynamique Insertion) et l'Ecole de la deuxième chance (E2C) nous avons initié une collaboration avec « pro emploi » en accompagnant 5 jeunes dans le dispositif « Prépa Apprentissage ». En effet, PRO EMPLOI, en partenariat avec la FFB ILE DE FRANCE EST, la FFB de l'ESSONNE, la CSTP 77 et les CFA du BTP, a été retenu par le Ministère du Travail, dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences, pour la mise en œuvre d'une « Prépa Apprentissage » sur les métiers en tension : couvreur, coffreur, bancheur, menuisier, maçon VRD notamment.

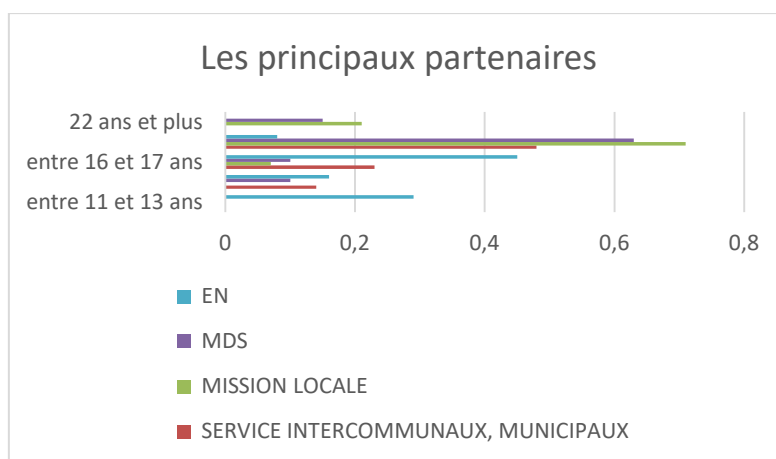
La problématique du logement et hébergement concerne exclusivement la tranche d'âge des 18-21 ans où la question de la vie active se pose, mais surtout sur des difficultés relationnelles au sein de la famille qui pourrait conduire à la perte de l'hébergement.

La dimension partenariale

L'action des éducateurs de Prévention Spécialisée dans un territoire trouve son efficience totale dans un partenariat opérationnel et efficient.

Les objectifs de travail se situent dans une position d'intermédiaire, d'interface de médiateur entre le public qui le sollicite et des tiers. Cette position d'intermédiaire est renforcée par la confiance que les jeunes accordent à l'équipe éducative. La confiance acquise donne du poids à l'éducateur pour convaincre le public d'intégrer les règles « protocoles », les « usages » des tiers avec qui ils entrent en relation.

Il s'agit d'aider directement des personnes, des groupes, un quartier, à accéder à des services, de résoudre des problèmes concrets auxquels ils sont confrontés. « L'immersion » des équipes et leurs « connaissances » des dispositifs sont fondamentales, et ce, dans la mesure où le nombre important aujourd'hui de structures institutionnelles ou de proximité nécessite une très bonne articulation dans l'action au quotidien sur le « qui fait quoi » (cf. doc 18).



Les orientations départementales influent sur notre travail en direction des établissements scolaires. Les chiffres montrent une très nette augmentation des accompagnements via l'éducation nationale. Ces trois dernières années, les indicateurs sont là pour l'attester, et sont en cohérence avec le rajeunissement du public et la capacité des équipes éducatives à adapter leurs modalités d'actions (cf. doc 9).

Ainsi en plus d'une présence hebdomadaire « hors les murs » la stratégie du service est d'arriver à organiser avec l'ensemble des établissements les présentations de nos missions au premier trimestre aux 6ème et secondes (septembre-décembre) puis de janvier à mai en fonction des collèges et/ou lycées, de mettre en place des actions opérationnelles répondant à un besoin identifié (harcèlement, relation fille/garçon, rivalité interterritoire, phénomène de groupe, ...). Cela s'explique notamment par les liens et passerelles existants entre Alternative Suspension et notre médiatrice scolaire sur le collège Chopin.

Néanmoins, face à la multiplication des besoins et des demandes de ces derniers, nous devons être prudents à ne pas devenir des prestataires.

Travail avec les familles ; dans une recherche d'Implication des parents

Au regard de nos modalités d'intervention, de la tranche d'âge de notre public (11-21 ans) et en particulier à celui de notre « public cible » (les 11-17 ans), le travail avec et auprès des familles est une nécessité.

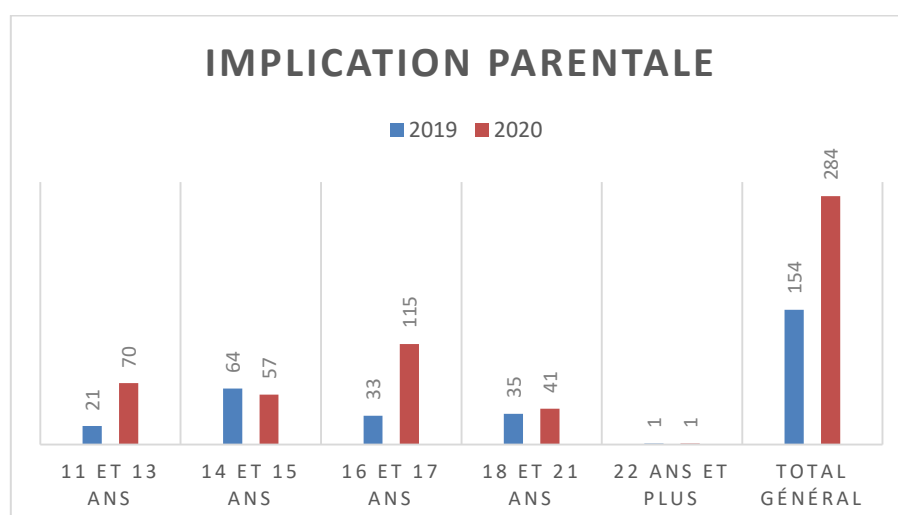
De ce fait, l'autorisation des parents (pour les démarches individuelles ou les actions collectives) est un préalable à l'accompagnement éducatif des professionnels. Elle implique, pour nous, de rechercher leur « implication ».

Ce travail de « confiance réciproque » avec la famille prend la forme d'entretien (téléphonique ou physique) où l'éducateur sera toujours en écoute active et bienveillante sans jugement, dans l'intérêt du jeune.

Le travail des équipes de Prévention Spécialisée peut consister à rassurer les parents sur leurs compétences parentales ou à développer des temps d'échanges favorisant la consolidation de leur capacité éducative dans la formation puis l'insertion sociale et professionnelle de leurs enfants.

Mais il arrive souvent que des familles soient difficilement associées dans le long terme, en lien avec leur situation familiale (monoparentale, travail à des heures morcelées, ou tout simplement n'adhère pas à l'accompagnement.). Nous avons vu précédemment que l'évaluation des équipes pointait une augmentation des accompagnements individuels au regard des critères liés « aux problématiques familiales » (à savoir ; relations parents/enfants de plus en plus conflictuelles, augmentation des situations de « carences affectives » et recrudescence des violences intrafamiliales).

Néanmoins, les équipes éducatives ont cette année contacté et/ou rencontré **284 familles** dans le cadre de la relation éducative instaurée avec leur enfant.



Au travers une action répondant aux objectifs départementaux, nous souhaitons pour 2021, organiser un « conseil-parent » dans le but de construire des passerelles avec (et entre) les familles de nos territoires...

Le travail de soutien à la parentalité est un axe important du travail des éducateurs de Prévention Spécialisée. Et pourquoi pas des séjours familiaux, et ce d'autant plus que, de plus en plus de familles sollicitent directement l'APAM pour évoquer leurs difficultés d'ordres éducatifs et de relationnels avec leur enfant.

La participation aux commissions parentalité des centres sociaux, la prise de contact avec les associations de parents, la participation à des cafés des parents sont autant de formes d'intervention permettant le développement de ce travail en direction des familles.

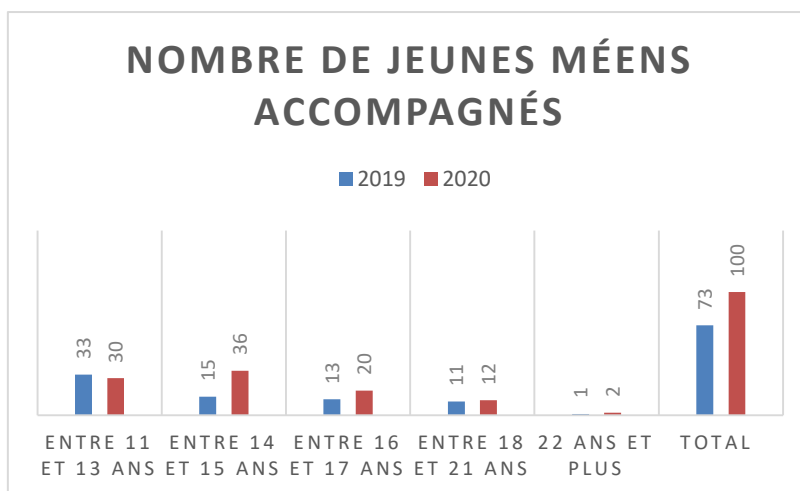
II. L'action éducative de l'APAM par territoires

L'Équipe sud

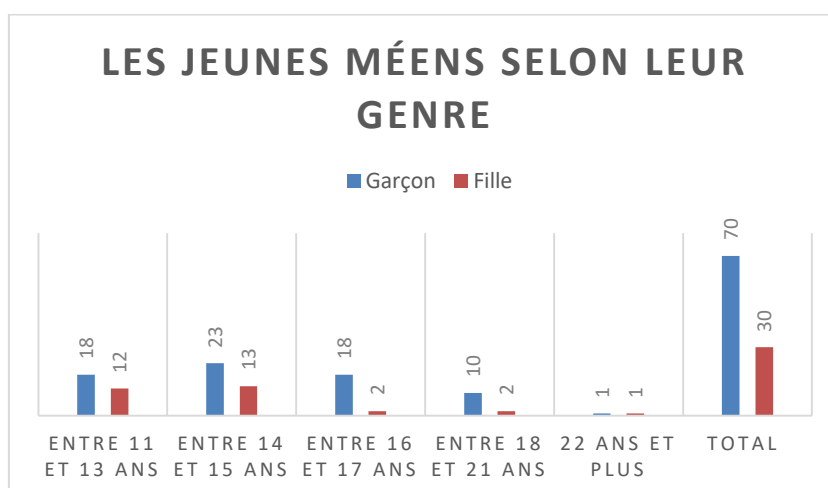
A- Le Mée-sur-Seine

Typologie des jeunes méens accompagnés

Cette année, nous observons une hausse des accompagnements individuels, notamment auprès des 14-15 ans.



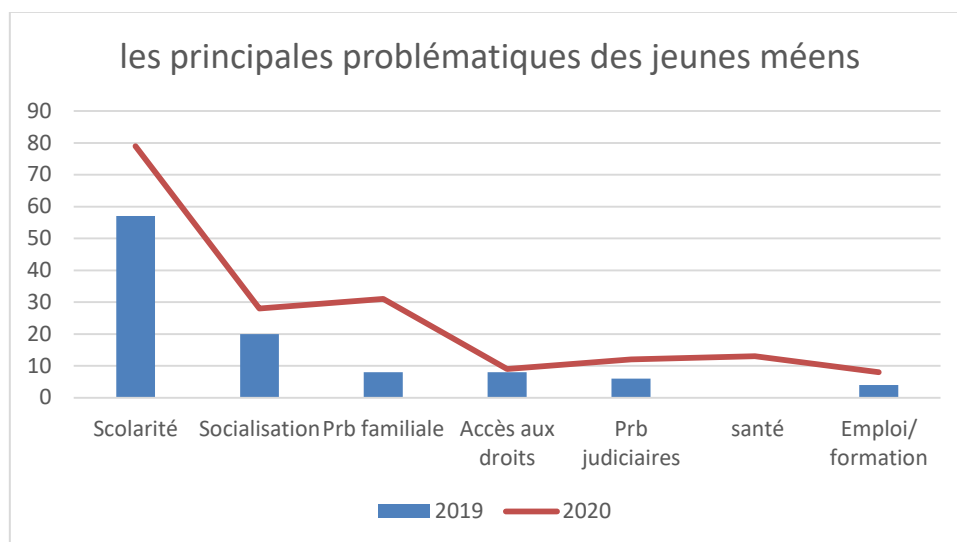
Les garçons sont les plus représentés ;



Cette majorité de 11-15 ans dans nos cohortes est le fruit du travail entrepris auprès des établissements et des structures jeunesse. Nos présences dans les différentes commissions des deux collèges, nos actions collectives, nos collaborations avec le PRE et « Alternative Suspension » nous ont permis d'avoir plus d'accompagnement auprès des plus jeunes.

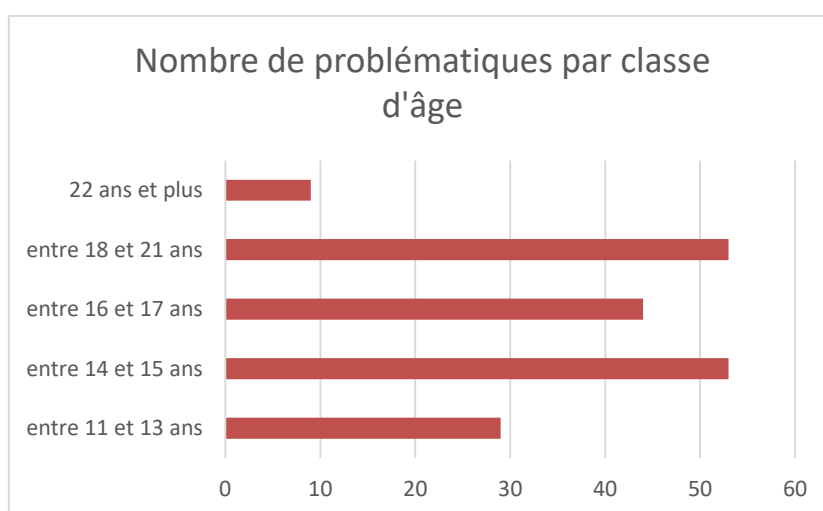
Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives

Concernant **les 100 jeunes accompagnés**, les éducateurs ont identifié **188 problématiques**. Rappelons qu'un jeune peut cumuler plusieurs problématiques.

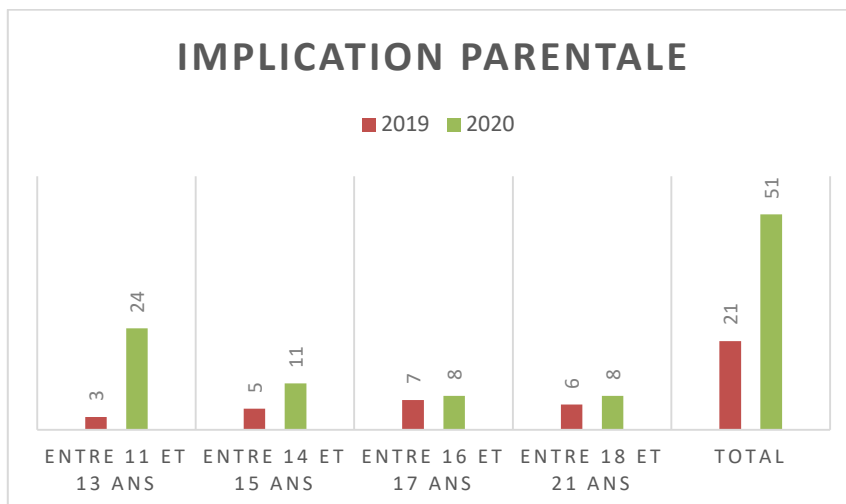


Scolarité, socialisation et problématiques familiales sont les problématiques prégnantes identifiées par les équipes sur ce territoire. Néanmoins, elles sont toutes en augmentation notamment celles liées à la santé et aux problématiques judiciaires. Les critères d'évaluation de cette dernière s'intéressent aux comportements violents et aux actes délictueux.

Les classes d'âge les plus exposées, c'est-à-dire pour qui les équipes éducatives ont repéré le plus de problématiques « cumulées » sont les « 14-15 ans » et les « 18-21 ans » (cf. doc 16).



Travail avec les familles ; dans une recherche d'Implication des parents



Sur les 100 jeunes, un travail auprès des familles s'est instauré auprès de 51 familles. Une nette progression par rapport à 2019.

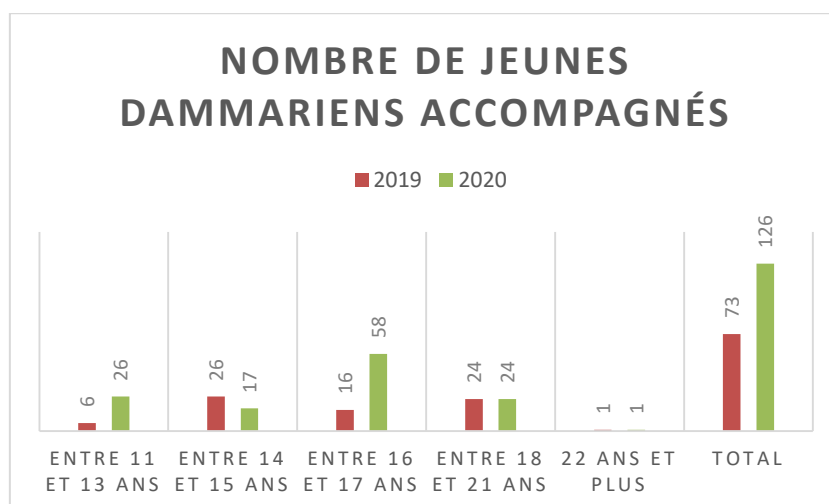
B- Dammarie-les-Lys

Typologie des jeunes dammariens accompagnés

Cette année, nous observons une hausse des accompagnements individuels, notamment auprès des 16-17 ans. Cette majorité de 16-17 ans est le fruit du travail entrepris auprès des établissements, des structures jeunesse et de nos collaborations avec le PRE et « Alternative Suspension » (cf. doc 9).

En « confiance » vis-à-vis de l'équipe éducative, ces partenaires nous orientent des jeunes en fragilités scolaires dans le cadre d'un soutien individuel.

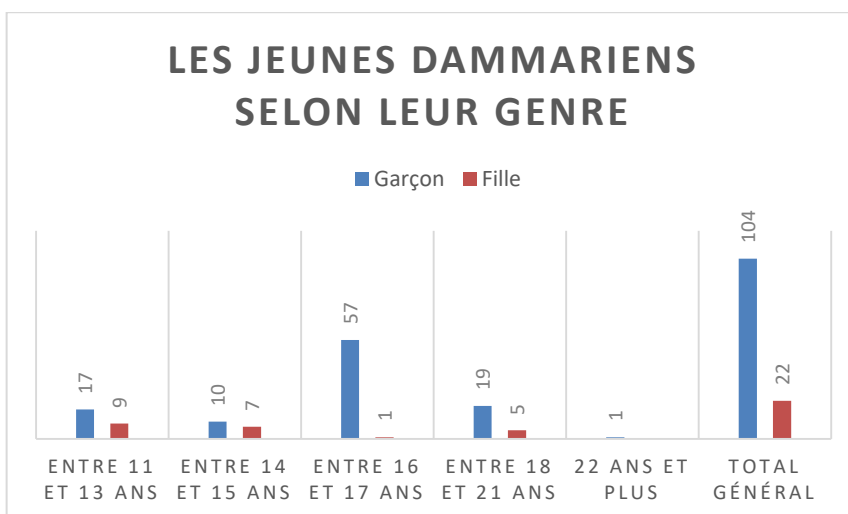
Nos présences « dans et aux abords » du lycée Joliot Curie et des collèges (Politzer et Doisneau) ont participé à faire baisser la tension lors de la violente résurgence des phénomènes de bande (septembre-décembre 2020).



Sur le territoire dammarien, de nombreux contacts ont été établis avec des groupes de jeunes stationnant sur l'espace public, ce qui explique que la part des plus de 18 ans accompagnés reste importante. Le quartier de la plaine du lys reste l'espace qui concentre le plus de jeunes. En effet, n'oublions pas que ce grand ensemble représente la moitié de la population dammarienne. De nombreux jeunes s'y regroupent de différentes façons et dans des lieux différents (cf. doc 5). C'est sur ce quartier qu'en 2020 nous avons mis en place des chantiers éducatifs. Ces derniers, en collaboration avec le bailleur 1001 vies habitat, visaient à sensibiliser les habitants «à la propreté et au tri sélectif » (cf. doc 8).

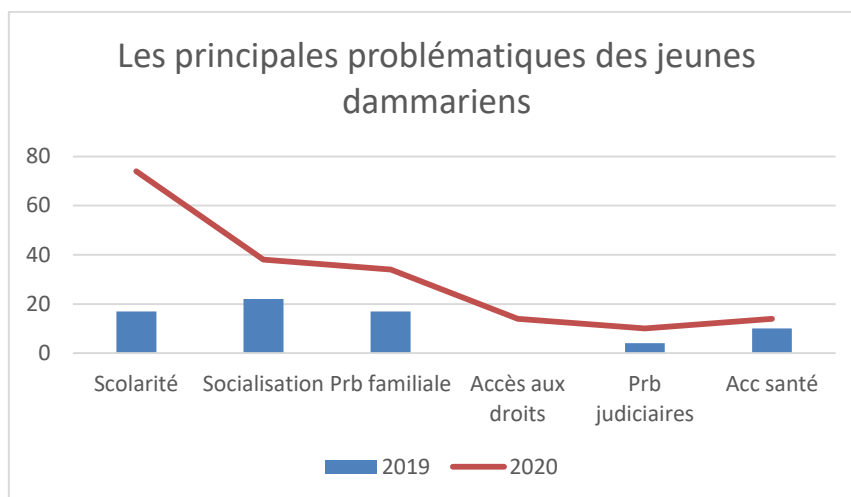
Au travers une action répondant aux objectifs départementaux et en partenariat avec le collège Politzer, nous souhaitons en 2021, réaliser une fresque collective au sein de cet établissement. Le groupe de jeunes artistes que l'équipe éducative constitue a comme point commun d'être en difficulté dans le « métier d'élève ».

En 2020 et comme en 2019, les garçons sont majoritaires dans nos cohortes.



Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives

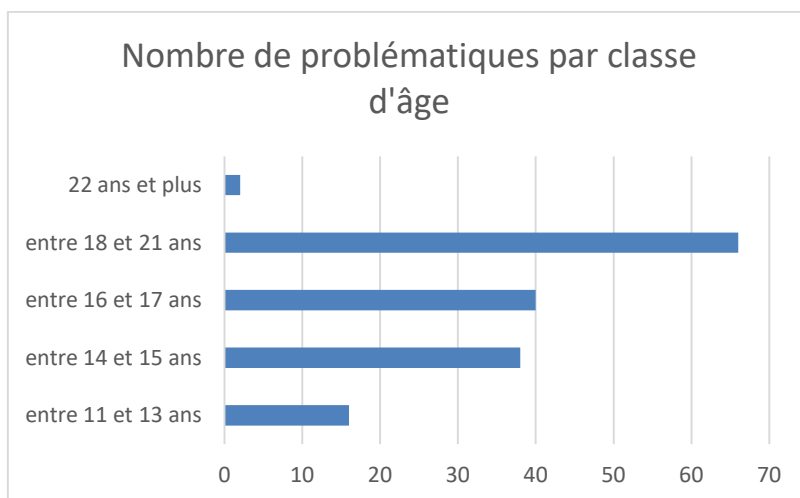
Concernant **les 126 jeunes accompagnés**, les éducateurs ont identifié **162 problématiques**. Rappelons qu'un jeune peut cumuler plusieurs problématiques.



« Scolarité », « socialisation » et « problématiques familiales » sont les problématiques prégnantes identifiées par les équipes sur ce territoire.

Les équipes éducatives remarquent une augmentation des accompagnements individuels traitant des problématiques liées à la santé et à l'accès aux droits. Les critères d'évaluation liés à cette dernière s'intéressent à l'ouverture de droit (aide aux montages de dossiers administratifs (logement, prestations sociales, régularisations administratives, aide juridictionnelle, ...)).

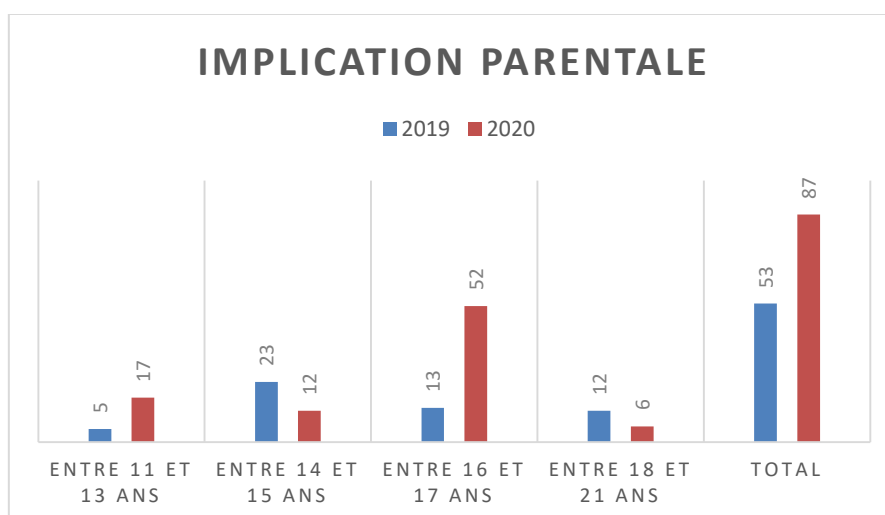
Les classes d'âge les plus exposées, c'est-à-dire pour qui les équipes éducatives ont repéré le plus de problématiques « cumulées » sont les « 18-21 ans ».



Travail avec les familles ; dans une recherche d'Implication des parents

Sur les 126 jeunes accompagnés, un travail auprès des familles s'est instauré auprès de 87 familles. Une nette progression par rapport à 2019.

Des rencontres au siège de l'APAM ou des entretiens téléphoniques ont été réalisés. À noter que sur ce territoire, l'équipe éducative a réalisé un grand nombre de visites au domicile des jeunes. Le travail s'est orienté principalement vers le soutien relationnel afin d'éviter des ruptures familiales.



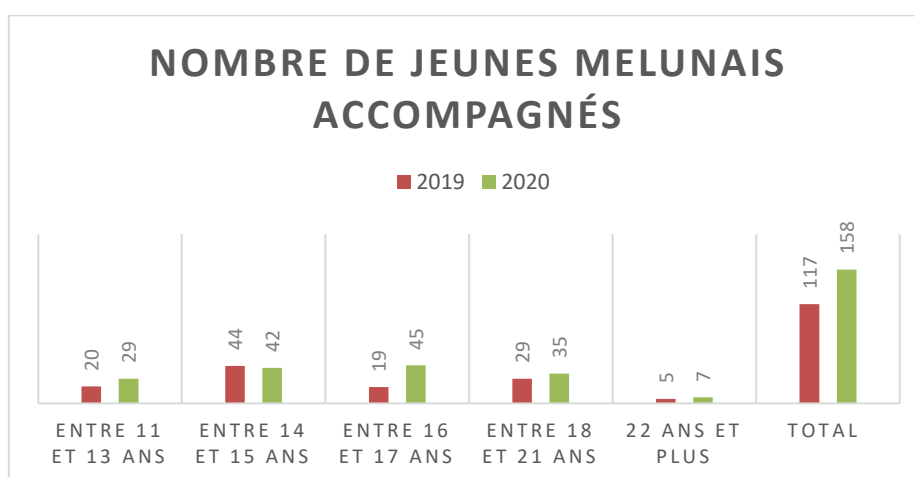
L'Équipe Nord

A- Melun

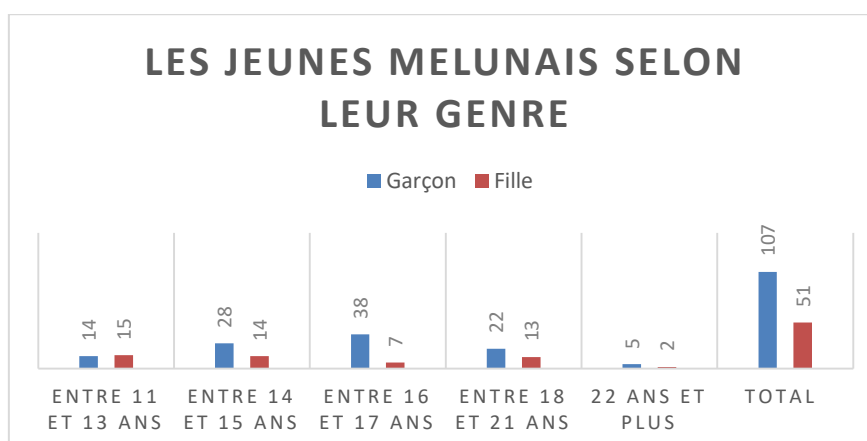
Typologie des jeunes melunais accompagnés

Cette année, nous observons une hausse des accompagnements individuels, notamment auprès des 11-13 ans et des 16-17 ans.

Le travail réalisé en partenariat avec le Collège Chopin ainsi que la présence de notre médiatrice scolaire au sein de ce collège a été un des leviers pour « accrocher » les jeunes du quartier Schuman (cf. doc 3, doc 9, doc 20).

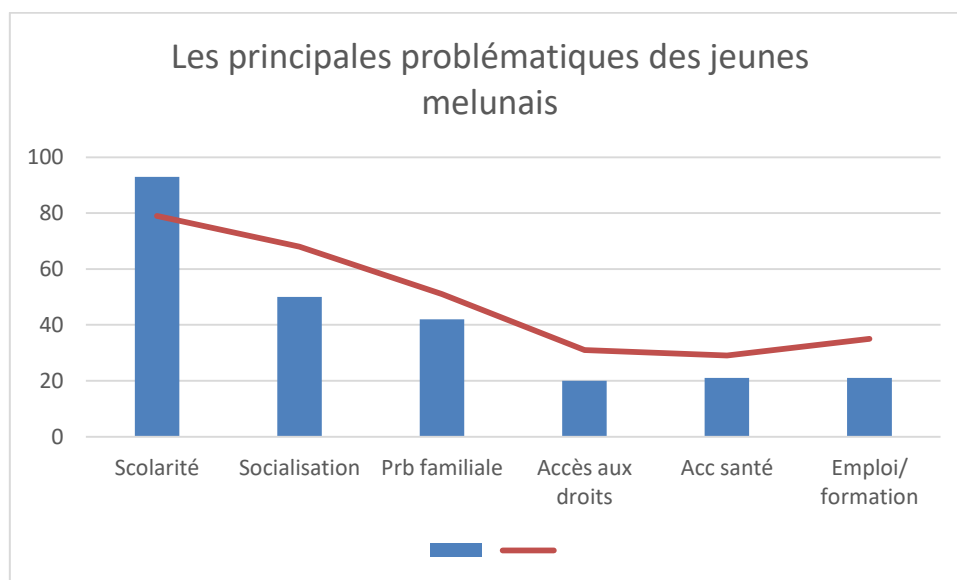


Dans nos cohortes, les garçons sont les plus représentés, néanmoins les filles représentent 30% des accompagnements individuels.



Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives

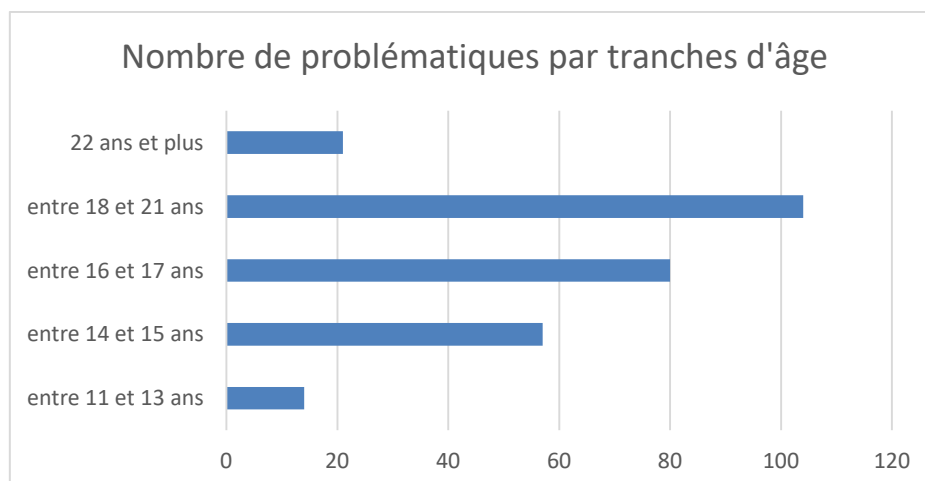
Concernant **les 158 jeunes accompagnés**, les éducateurs ont identifié **276 problématiques**. Rappelons qu'un jeune peut cumuler plusieurs problématiques.



Scolarité, socialisation et problématiques familiales sont les problématiques prégnantes identifiées par les équipes sur ce territoire. Néanmoins, elles sont toutes en augmentation, notamment celles liées à la santé et à l'accès à l'emploi/la formation.

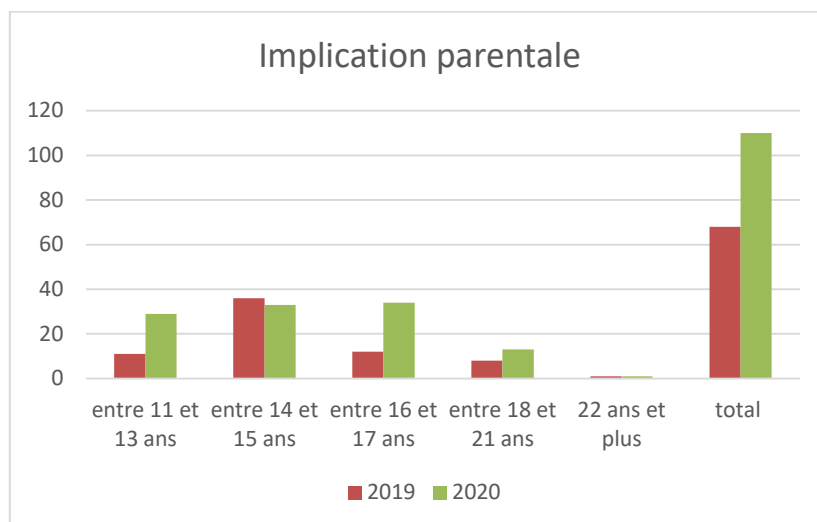
Concernant l'emploi/la formation, l'analyse des situations individuelles met en exergue une multitude freins (absence de permis, de qualification, méconnaissance des dispositifs de droit commun, ...) et une recrudescence des jeunes, notamment les 18-21 sans activités professionnelles.

Les classes d'âge les plus exposées, c'est-à-dire pour qui les équipes éducatives ont repéré le plus de problématiques « cumulées » sont les « 18-21 ans » (cf. doc 14, doc 15).



Travail avec les familles ; dans une recherche d'Implication des parents

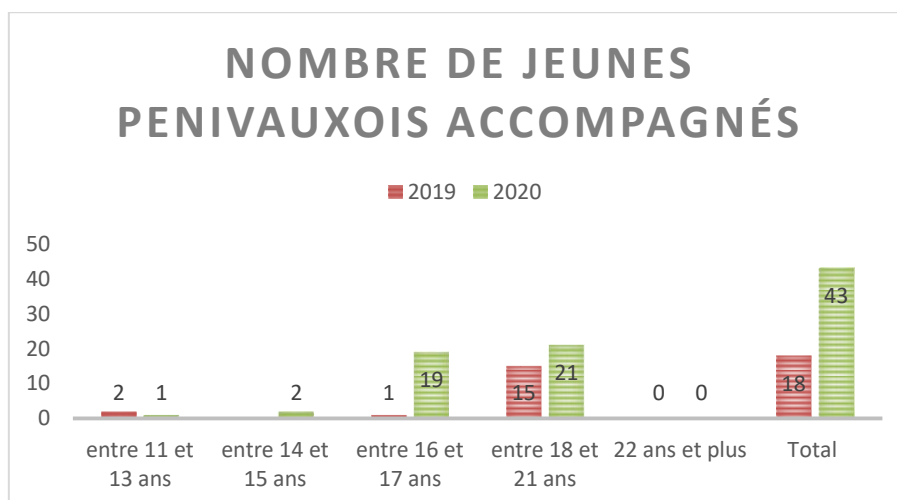
Sur les 158 jeunes accompagnés, un travail auprès des familles s'est instauré auprès de 110 d'entre elles. Une nette progression par rapport à 2019 notamment sur la classe d'âge des 16-17 ans.



B- Vaux-le-Pénil

Typologie des jeunes pénivauxois accompagnés

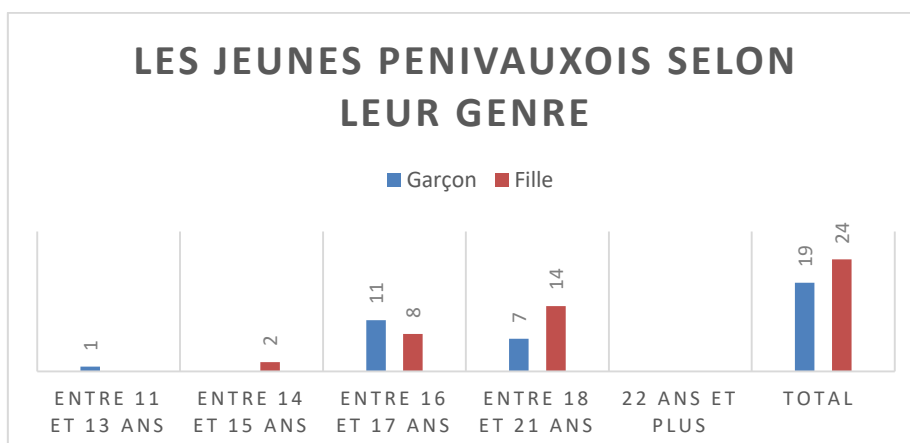
Cette année, nous observons une hausse des accompagnements individuels, notamment auprès des 16-17 ans (18 jeunes en 2019, 43 en 2020).



La part « collégien » est clairement absente de ces données. L'analyse avait été faite l'an dernier sur l'impossibilité de croiser des jeunes d'âges "collège" sur l'espace public ; se rajoute à ça la une collaboration « poussive » avec le collège. Au vu des événements récents sur le partenariat avec le collège qui enfin se met en place, nous pouvons espérer toucher davantage de jeunes collégiens en 2021 (cf. doc 10).

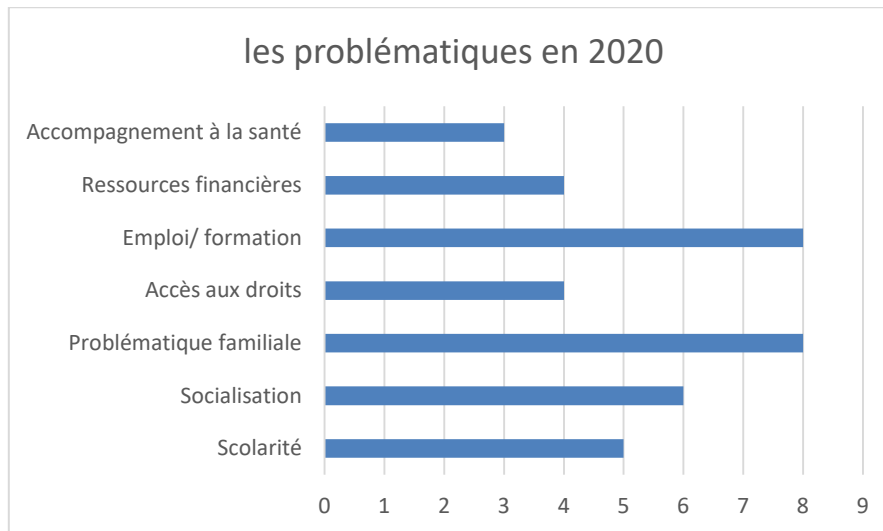
En revanche, l'année 2020 a vu notre partenariat avec le lycée Simone Signoret monté considérablement en puissance. En effet de simple passage en présence sociale, nous sommes maintenant de véritable partenaire dans la co-construction de projets et actions en direction des lycées (cf. doc 9).

C'est le territoire où l'accompagnement des filles est majoritaire.



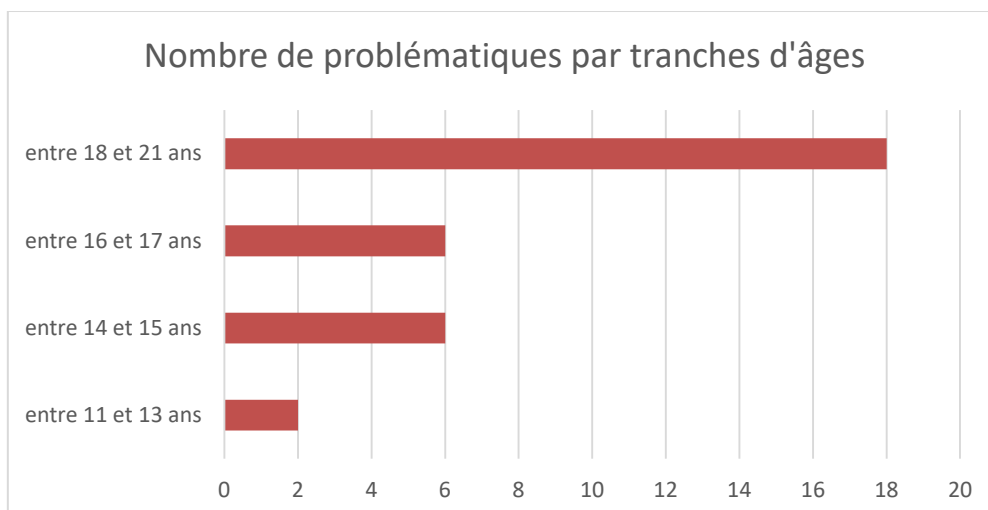
Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives

Concernant les 43 jeunes accompagnés, les éducateurs ont identifié 41 problématiques. Rappelons qu'un jeune peut cumuler plusieurs problématiques.



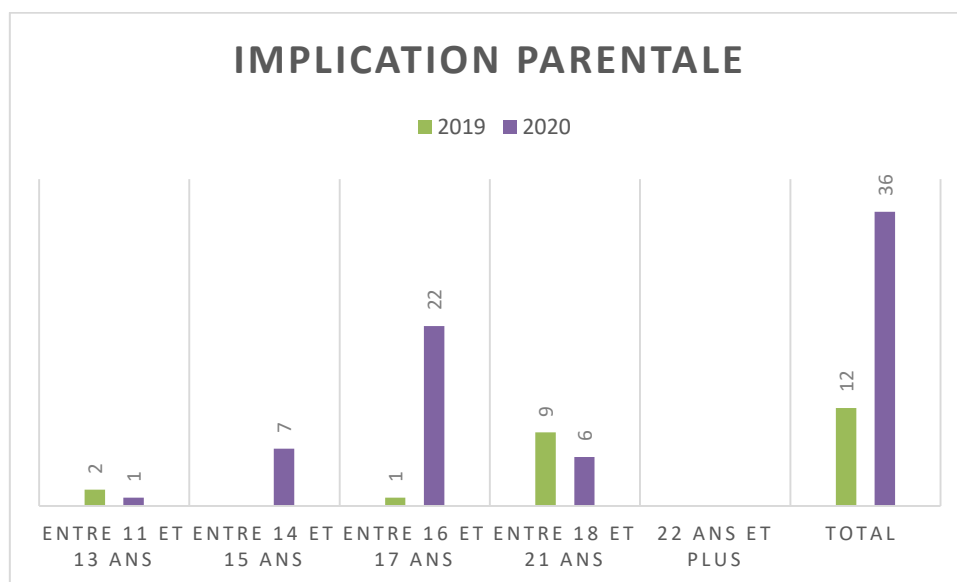
Emploi/formation et problématiques familiales sont les problématiques prégnantes identifiées par les professionnels sur ce territoire.

Les classes d'âge les plus exposées, c'est-à-dire pour qui les équipes éducatives ont repéré le plus de problématiques « cumulées » sont les « 18-21 ans ».



Travail avec les familles ; dans une recherche d'Implication des parents

Sur les 43 jeunes accompagnés, un travail auprès des familles s'est instauré auprès de 36 familles. Une nette progression par rapport à 2019 notamment sur la classe d'âge des 16-17 ans (avec une augmentation du nombre d'entretiens au domicile).



III. 2020, clap de fin d'une coordination par l'APAM (.....)

(.....) du dispositif « Alternative Suspension »

Alternative Suspension ; quelle aventure !!!!

Il s'agit d'un dispositif qui accueille des jeunes exclus temporairement de leur établissement scolaire. Les intervenantes formées par l'équipe québécoise en septembre 2018, ont accueilli collégiens et des lycéens dans les locaux de l'Association, jusqu'en septembre 2020.

Les jeunes sont accompagnés sur le principe de la **présomption de compétences**, au travers la gestion de leur émotion (n'oublions pas que ce sont des adolescents avant d'être des élèves).

Les intervenantes accompagnent ces jeunes sur leurs travaux scolaires (remis par les professeurs) ou sur de la remobilisation scolaire. Elles partagent un repas éducatif avec ces adolescents dans les restaurants locaux de Melun ou à l'UEAJ, pour finir la journée sur des **ateliers** qui abordent la gestion de la colère, des conflits, le stress, la motivation, le harcèlement et l'estime de soi et bien d'autres encore. Les intervenantes réadaptent et créent en continu des supports pour répondre aux problématiques des jeunes (jeux vidéo, réseaux sociaux, relations filles/garçons...).

Un autre point fort de ce dispositif consiste dans l'entretien d'un lien quotidien avec la famille et l'établissement scolaire (pour révéler le potentiel du jeune et donner un sens éducatif à son exclusion).

À l'issue de son exclusion le jeune est raccompagné dans son établissement par le biais d'un rendez-vous de réintégration qui réunit son professeur principal, sa CPE, le principal de l'établissement et l'intervenante AS. Un mois et demi après sa réintégration, l'intervenante fait le point avec la famille du jeune, son établissement et les partenaires qui accompagnent le jeune. Elle va le rencontrer afin de faire un bilan et l'aider à réimpulser ses engagements ou à se réajuster si besoin.

AS c'est : présomptions de compétences, don de soi, transparence, écoute, soutien, persévérer, réconfort, habiletés sociales....

En 2021, Alternative Suspension et l'apam... au début d'une nouvelle aventure !!!

(.....) du programme Adulte relais

Créé par le comité interministériel des villes du 14 décembre 1999, le programme Adultes-relais encadre des interventions de proximité dans les zones urbaines sensibles et vise à renforcer le lien social et à favoriser le règlement des conflits de la vie quotidienne par le biais de la médiation.

C'est un dispositif national qui permet de lutter contre toutes les formes d'exclusion dans les quartiers en difficulté.

L'adulte relais est un médiateur social. Il a vocation à favoriser le lien social entre les habitants des quartiers prioritaires, les services publics et les institutions.

L'attribution du poste d'adulte relais a été formalisée par une convention entre l'État et l'association. Cette convention a pris fin en janvier 2021.

Nous avons jusqu'à cette date, une adulte relais qui intervenait dans un collège en REP de Melun. Son travail en lien avec l'équipe éducative a grandement contribué à développer l'action de « Prévention Spécialisée », au sein de cet établissement (cf. doc 9, doc 20).

IV. L'Apam face au COVID.....

La crise sanitaire que nous connaissons aujourd'hui expose particulièrement les jeunes et les familles auprès desquelles et pour lesquelles nous travaillons.

Elle éprouve également nos organisations et nos fonctionnements. En lien avec le conseil départemental, l'APAM a mis en place un plan de continuité d'activités, dont nous verrons quelques illustrations.

Pendant le premier confinement, l'équipe éducative a veillé à adapter ses modalités d'intervention afin de maintenir le lien avec la population et les jeunes accompagnés. Dès le 15 avril, nous avons fait le choix d'intervenir dans la rue une fois par semaine pour renseigner, guider et aider les jeunes (et leurs familles). Nous avons réalisé des flyers rappelant les gestes barrières et recensant les informations concernant le COVID-19. Nous leur avons également distribué des autorisations de sortie (cf. doc 1).

Dans le contexte de confinement lié au Covid-19, nous avons utilisé le téléphone (Whatsapp, Skype, facetime) pour fournir le meilleur accompagnement possible aux jeunes connus des équipes.

Durant cette période singulière, nous avons utilisé ces outils technologiques comme une visite (au domicile) ou une rencontre (dans l'espace rue).

Partant du postulat que l'aspect le plus important de toute communication est la qualité de la relation entre la personne et l'accompagnant, nous avons fait passer « attention et empathie » au travers l'outil. Nous avons cherché à déterminer comment le jeune (ou un de ses représentants légaux) gère l'anxiété que la pandémie et le confinement peuvent engendrer tout en identifiant les pensées qui créent de l'inconfort.

L'appel ne sert pas uniquement à vérifier que la personne accompagnée va bien. Nous lui posons des questions ouvertes qui lui permettent d'expliquer ce qu'elle fait, ses peurs, les films qu'elle a vus, les livres qu'elle a lus, les informations qu'elle a collectées (...)

Parallèlement, les éducateurs ont envoyé régulièrement des SMS aux jeunes accompagnés, leur demandant des nouvelles, leur souhaitant une bonne journée ou une bonne nuit. Il s'agissait pour nous d'être présent et d'augmenter notre présence dans la vie des personnes, à un moment où il y a plus à faire pour lutter contre l'isolement.....

Nos appels et notre connaissance préalable des personnes nous ont permis d'identifier certaines situations particulièrement délicates. Pour exemple, en lien avec les établissements scolaires, nous avons pu apporter une aide scolaire aux jeunes que nous avons en accompagnement, afin prévenir le décrochage scolaire (cf. doc 21).

Pendant le confinement, via les réseaux sociaux, nous avons proposé 3 actions collectives (cf. doc 6).

En effet, l'état d'isolement accentue la nécessité de relations et de contacts. Ce contexte nous aura permis de développer de nouvelles actions notamment au travers l'utilisation des réseaux sociaux (création d'une chaîne YouTube, d'un groupe Whatsapp).

Nous avons proposé des exercices physiques, partagé des recettes de cuisine, partagé des informations primordiales sur la prévention de la contagion (lavage régulier des mains, port de gants, confinement, etc.) et interrogé les personnes sur leur compréhension des consignes. Nous avons également cherché à les sensibiliser sur les rumeurs et informations erronées qui circulent. Pour le dire autrement, nous avons recueilli leurs ressentis et impressions vis-à-vis du confinement. Il est normal d'éprouver des sentiments de solitude, de tristesse, de confusion, de peur. Il est important de pouvoir exprimer ces sentiments et de pouvoir s'appuyer sur l'équipe, la famille et les amis.

Ainsi, dans ces trois groupes, les personnes ont pu partager leurs préoccupations, s'entraider ou partager des distractions (se recommander des films, des livres, etc. Cela a généré des habitudes de rencontre (cf. doc 22).

CONCLUSION

Au regard des incertitudes qui entourent notre métier, des doutes dans l'engagement des professionnels (au travers des turnovers habituels de notre secteur, mais aussi au sein de notre association), la notion de cohésion est primordiale.

Cela se traduit à l'APAM par un investissement sans faille des éducateurs au quotidien auprès du public pour lequel nous sommes missionnés.

Et si depuis juin 2020 l'équipe éducative de l'APAM n'est pas au complet, les professionnels présents ont parfaitement rempli leurs missions. En effet, nos chiffres sont en parfaite cohérence avec les forces en présence durant l'année. Et, ce qui est une fois de plus à souligner, c'est le nombre important d'actions collectives réalisées par les équipes sur le territoire de l'agglomération Melunaise, ainsi que dans les établissements scolaires (cf. doc 6, doc 9).

De ce fait, nous attendons beaucoup de l'arrivée des nouveaux professionnels. Même si nous savons qu'il est d'usage de prendre le temps de « l'immersion », afin d'appréhender un territoire et le fonctionnement de la Prévention Spécialisée lorsque nous n'y avons jamais travaillé.

Nous sommes persuadés que nos nouveaux professionnels seront totalement impliqués.

Cette nouvelle année sera également celle de notre nouveau contrat d'objectifs pluriannuel que nous signés avec le Conseil Départemental, notre tarificateur. Il s'agira pour nous de poursuivre la mise en œuvre des fiches actions.

Ces dernières, travaillées par les équipes selon des thématiques et des objectifs déterminés avec le financeur sont en lien avec les problématiques identifiées sur notre territoire d'intervention.

Au vu des problématiques que le public rencontre, mais aussi de l'évolution des politiques sociales, de la multiplicité des dispositifs et des acteurs intervenant dans le champ de l'action sociale, les éducateurs de l'équipe de Prévention Spécialisée de l'APAM, maillon essentiel des missions de la protection de l'enfance, continuent d'adapter leur pratique.

Ainsi nous restons tous mobilisés : le conseil d'administration, l'équipe de direction et les professionnels des équipes éducatives continuent à œuvrer dans l'intérêt des jeunes et de leurs familles.

ANNEXES



LOCKED UP
PLAY IS NOT ENOUGH

SOMMAIRE DES ANNEXES

- Doc 1- Fiche évaluation « halte à l'épidémie »
- Doc 2 Travail de rue/ présence sociale équipe nord ; Mézereaux
- Doc 3- Travail de rue/ présence sociale équipe nord ; Schuman
- Doc 4- Travail de rue/ présence sociale équipe Sud ; Le Mée-sur-Seine
- Doc 5- Travail de rue/ présence sociale équipe sud ; Dammarie-les-Lys
- Doc 6- Liste des interventions « hors les murs » 2020
- Doc 7- Bilan « À nos héros »
- Doc 8- Bilan chantier « 1001 vies habitats »
- Doc 9- Listing interventions en milieu scolaire 2019-2020
- Doc 10- Bilan présentation 6ème Collège la marre aux champs
- Doc 11- Bilan présentation 6ème Collège CAPUCINS
- Doc 12- Bilan présentation 6ème Collège Jean de la Fontaine et Elsa Triolet
- Doc 13- Étude de situation 1
- Doc 14- Étude de situation 2
- Doc 15- Étude de situation 3
- Doc 16- Étude de situation 4
- Doc 17- Étude de situation 5
- Doc 18- Comité d'attribution « la Passerelle »
- Doc 19- Bilan « animations pieds d'immeubles au Mée-sur-Seine »
- Doc 20- Chronique d'une médiatrice scolaire à l'APAM
- Doc 21- Bilan « Soutien scolaire devenant aide à l'orientation »
- Doc 22- Bilan « SOS confinement »



DOC 1- fiche évaluation « halte à l'épidémie »

FICHE ÉVALUATION													
Intitulé action : HALTE A L ÉPIDÉMIE													
Rappel des objectifs généraux :													
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer les habitants ➤ Rassurer les habitants 													
Rappel des objectifs opérationnels :													
<ol style="list-style-type: none"> 1- Répondre aux questions des habitants 2- Aller au contact des habitants 3- Distribuer un flyer 													
Période : Pendant le confinement ordonné par le Gouvernement à raison d'une fois par semaine													
Territoire :	<table border="1"> <thead> <tr> <th><input checked="" type="checkbox"/>NORD</th> <th>SUD</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Melun</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Dammarie-les-Lys</td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Vaux-le-Pénil</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Le Mée-sur-Seine</td> </tr> </tbody> </table>	<input checked="" type="checkbox"/> NORD	SUD	<input checked="" type="checkbox"/> Melun	<input checked="" type="checkbox"/> Dammarie-les-Lys	<input checked="" type="checkbox"/> Vaux-le-Pénil	<input checked="" type="checkbox"/> Le Mée-sur-Seine						
<input checked="" type="checkbox"/> NORD	SUD												
<input checked="" type="checkbox"/> Melun	<input checked="" type="checkbox"/> Dammarie-les-Lys												
<input checked="" type="checkbox"/> Vaux-le-Pénil	<input checked="" type="checkbox"/> Le Mée-sur-Seine												
Lieu : Lieu de rue habituel des quartiers prioritaires de Melun (Almont, Mézereaux, Montaigu, Schuman), de Dammarie-les-Lys et du Mée.													
Public : <input checked="" type="checkbox"/> 11/14ans (collégiens) <input checked="" type="checkbox"/> 15/18ans (lycéens) <input checked="" type="checkbox"/> 18/21ans <input checked="" type="checkbox"/> Parents <input checked="" type="checkbox"/> habitants													
Descriptif (rappel) :													
<p><u>Pendant toute la période de confinement, l'équipe éducative a veillé à adapter ses modalités d'intervention afin de maintenir le lien avec la population et les jeunes accompagnés par l'APAM.</u></p> <p><u>Nous avons pris le choix d'intervenir dans la rue une fois par semaine afin de renseigner, guider et aider les familles ou jeunes par la distribution de flyer rappelant les gestes barrières et informations concernant le COVID-19 et également leur déplacement par la distribution d'autorisation de sortie.</u></p>													
Partenariat/Coopération : Aucun													
Moyens humains ; Équipes éducatives Nord et SUD. Coordinatrice ; Charlotte Baro													
1-Évaluation quantitative													
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom action</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de séances :</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Total heure dont</td> <td></td> </tr> <tr> <td>○ Préparation (réunion, fiche action, temps équipe, construction outils,...)</td> <td>3h</td> </tr> <tr> <td>○ Réalisation (installation, réalisation, rangement)</td> <td>12h</td> </tr> <tr> <td>○ Evaluation (réunion bilan, réalisation évaluation)</td> <td>2h</td> </tr> </tbody> </table>	Nom action	Nombre	Nombre de séances :	7	Total heure dont		○ Préparation (réunion, fiche action, temps équipe, construction outils,...)	3h	○ Réalisation (installation, réalisation, rangement)	12h	○ Evaluation (réunion bilan, réalisation évaluation)	2h
Nom action	Nombre												
Nombre de séances :	7												
Total heure dont													
○ Préparation (réunion, fiche action, temps équipe, construction outils,...)	3h												
○ Réalisation (installation, réalisation, rangement)	12h												
○ Evaluation (réunion bilan, réalisation évaluation)	2h												

2- Évaluation qualitative

Participation des jeunes : Aucune

Implication des adultes/parents : Aucune

Difficultés majeures rencontrées : Peu de personnes dans les rues dues au confinement imposé.

Points forts :

Être présent et visible dans les rues afin de faire perdurer les liens déjà acquis

Points à améliorer :

Distribution de masques éventuels si nous avons eu un stock.

Analyse :

Nous avons constaté que dans l'ensemble les habitants ont bien respecté le confinement imposé cependant nous avons aussi constaté que ceux qui étaient dehors ne respectaient pas les gestes barrières ni le port du masque notamment aux abords des fours et centres commerciaux de quartier

Perspectives :

Aucune à moins de réitérer cette action si un nouveau confinement devait avoir lieu.

Atteintes des objectifs :

Les objectifs ont été atteints étant donné que l'objectif primaire était d'être visible et rassurer les habitants.

Doc 2- Travail de rue/ présence sociale équipe nord ; Mézereaux

Le quartier des Mezereaux est un quartier enclavé, excentré et privé de commodité.

- Le Service Jeunesse et le city, situé non loin du four en fait un lieu de forte fréquentation avec une majorité d'un public de 12/17 ans. Néanmoins, ce public tend à rajeunir parce que les plus jeunes (8/10 ans) qui viennent au city avec leurs familles sont tentés d'aller et venir dans les locaux.

Le centre social (antennes de la CAF, la PMI, le CCAS, ateliers linguistiques, écrivain public accueille de nombreuses familles et leur apporte une aide administrative en tout genre.

Vu de l'extérieur, les Mézereaux sont perçus comme un quartier communautaire qui suscite une crainte.

Toutefois, les habitants s'entraident. Nous observons que la majorité des familles sont originaires d'Afrique du Nord et subsahariennes (et depuis quelques années des familles venant des pays d'Europe de l'Est). Peut-être est-ce cette particularité qui suscite des craintes et autres réticences.

De plus, le décor du quartier, avec ses immeubles et son ancienne zone commerciale vétuste, donne une image « d'abandon ». Des travaux de restructuration, de rénovation et de construction de résidences nouvelles ont débuté cette année. Ce qui renferme encore plus le quartier.

Ajouté à cela une sédentarité, avec une certaine ritualisation des jeunes issus des points de « deal ». Étant donné qu'ils sont derrière le city, qui lui-même est derrière le service jeunesse, leur territoire, qu'ils doivent contrôler se trouve assez limité. Ils font partie intégrante du décor du quartier.

Trimestre 2- juin 2020

Lors du 1^{er} tour de rue après la période de confinement, nous fixons notre attention sur la prévention face au COVID. Nous procédons à des distributions des « flyers de prévention » et constatons qu'il y a peu de personnes sur le territoire.

Nous découvrons un quartier en deuil suite au décès brutal d'un jeune. Toutefois une solidarité se forme autour du jeune décédé, avec l'organisation d'un barbecue le dimanche suivant afin de récolter des fonds pour la famille.

Le service jeunesse est fermé au public, mais quelques jeunes gravitent autour du site et viennent nous saluer. La reprise scolaire est très complexe et les difficultés autour des affectations de fin de 3^{ème} et des orientations de lycée se font sentir.

Le service social ne reçoit son public que sur rendez-vous. Au niveau du four, on observe un plus large regroupement des « habitués ». En ce qui concerne l'espace public, il n'y a pas grand monde et le respect des gestes barrières est majoritairement respecté. Les travaux paralysent le quartier avec des portions de rue fermées.

Nous décelons une envie pour les animateurs du service de la jeunesse de donner une image positive de leur quartier. Conjointement, nous décidons de mettre en place le projet « À Nos Héros » autour du street-art, dans le but de valoriser les soignants qui font face au COVID. (Cf. doc 7)

Durant cette période, nous observons une montée des tensions entre le quartier des Mezereaux et Montaigu (début juillet). Il y a régulièrement des « rodéos » avec des motocross. En fin d'après-midi, ces jeunes se donnent rendez-vous sur le boulevard de l'Almont et multiplient les incivilités et les infractions. Les habitants sont agacés. Les autres jeunes sortent pour observer ce qui est pour eux « l'attraction de la journée ».

Perspectives de travail

Réfléchir à une action de sensibilisation en lien avec le service jeunesse sur une thématique qui répondra aux besoins de ces jeunes des Mezereaux...

- Étant donné la proximité géographique du service et du centre social, qui sont les 2 structures situées en plein cœur de la « cité », nous envisageons de cibler des actions avec ces 2 sites, et des partenaires extérieurs. Ils pourront offrir aux jeunes un éventail de choix d'activités sportives sur « leur terrain », avec une possibilité de formations comme le BAFA, des qualifications sportives... pour tous ceux qui seront intéressés.

- Nous nous interrogeons sur la carte scolaire des 2 quartiers Mezereaux et l'Almont. Sur quels critères s'effectuent les affectations sur le collège de l'Almont ou celui de Montaigu ?

Nous nous devons de poursuivre « l'aller vers » avec comme objectifs une identification plus fine du public (nom et nombre de jeunes rencontrés en rue) et dans le but de rendre nos présences plus visibles et efficaces.

Réaliser une cartographie « partenariat et réseaux » spécifique à ce territoire (service jeunesse, centre social, collège, association d'habitants, association caritative...). Nous devons recenser les actions réalisées avec les partenaires de territoire et penser à d'autres actions à venir.

Fabien PLACERDAT,

Pour l'équipe éducative, Septembre 2020

Doc 3- Travail de rue/ présence sociale équipe nord ; Schuman

Ce quartier qui était nommé autrefois « Marchés Marais » se situe dans le nord-ouest de la ville de Melun (les deux termes faisant référence à la présence de « marais » sur le champ de foire à l'époque médiévale et moderne).

Cette appellation est toujours d'actualité quand on discute avec des anciens que j'ai côtoyés au football étant plus jeune. Ce qui m'a permis de bien m'implanter dans le territoire en tant qu'éducateur de l'APAM.

À proximité de ce quartier se trouve :

- La caserne de la gendarmerie mobile
- La caserne des pompiers
- L'école élémentaire Jean Bonis
- Le collège Frédéric CHOPIN
- La zone commerciale du champ de foire
- Et depuis Juin 2018 Le Groupe Hospitalier Sud Ile de France

C'est un quartier qui me semble être différent des autres. En effet, on ressent ici une grande précarité.

Ici, certains habitants ne connaissent que ce territoire et semblent y être très attachés.

Ces derniers soulignent qu'il n'y a pas de délinquance, d'incivilité, ni de point « deal » comme on peut les trouver dans les autres quartiers de la ville.

Je fais le lien aussi avec les associations de locataire qui semblent être très présentes dans la vie de ce territoire. Elles restent très mobilisées pour le « vivre ensemble ».

Géographiquement

Nos passages réguliers nous permettent d'être bien identifiés, aussi bien au centre Social et aux services jeunesse où nous sommes toujours les bienvenus.

Lors de nos rencontres au service jeunesse, il y a une mixité des publics (jeunes âgés de 12 à 17 ans voir des adultes) qui passent saluer le personnel et prendre le café. Nous sommes bien identifiés de manière générale comme étant éducateurs à l'APAM. Je suis en lien avec le responsable du service jeunesse comme ces derniers temps en période de confinement, il me transmet les actualités du service.

De plus, les animateurs n'hésitent pas à nous transmettre des informations sur les jeunes. Beaucoup de jeunes participent régulièrement à l'aide aux devoirs mis en place depuis le début de l'année scolaire. D'autres viennent pour jouer au babyfoot ou à la console après l'école. Certains se côtoient aussi sur les terrains de foot du club de Melun, ils nous reconnaissent et viennent spontanément nous dire bonjour.

Avec la proximité du collège F. CHOPIN la visibilité de l'équipe éducative est plus simple. Les sorties du collège sont souvent très bruyantes. Pendant la période de Janvier à Mars 2020. Il y a eu quelques moments de tension du fait d'échanges débutants souvent sur les réseaux sociaux.

La situation géographique du collège coupée par la route nationale entre les autres quartiers de Melun et proche du Mée-sur-Seine fait que la situation peut être parfois ambiguë, mais de manière générale il y a moins de tension qu'ailleurs.

L'état des habitations ne semble pas être entretenu, depuis plusieurs années les habitants souhaitent une réhabilitation des logements et sont confrontés à un souhait de démolition plutôt qu'à des réfections. C'est pourquoi l'association menée par les mamans de Schuman s'est beaucoup mobilisée contre la démolition des barres HLM.

J'ai pu constater, pendant cette crise sanitaire, que les espaces verts n'ont pas été entretenus (l'herbe a généreusement poussé comme un peu partout dans la ville).

Après ce confinement, les habitants sont satisfaits de reprendre « une vie normale », ils sont conscients que les risques sont toujours présents, et restent méfiants face à cette crise. Les gestes barrières doivent être appliqués pour éviter une seconde vague selon leur dire. Ainsi, nous avons pu mettre en place de la distribution des flyers de l'Apam, afin de répondre à des questionnements. La reprise de travail par petite séquence montre l'importance d'être présent et en lien avec la population. Les jeunes rencontrés nous reconnaissent et viennent nous saluer « à distance », nous pouvons dire que le contact se fait naturellement et que la relation éducative continue notamment avec les élèves scolarisés au collège F. CHOPIN.

En conclusion

C'est le quartier le plus paisible de Melun, encore une fois je dirais que les habitants s'autogèrent et s'autorégulent si bien que le « vivre ensemble » prend tous son sens. On sent que de la sérénité s'en dégage. Le respect à l'égard d'autrui et de l'adulte est présent dans ce quartier.

Hylale ATIGUI

Pour l'équipe éducative, Septembre 2020

Doc 4- Travail de rue/ présence sociale équipe Sud ; Le Mée

Pour cette année 2020, nous avons ritualisé nos temps de passages en rue trois par fois semaines sur la ville du Mée-sur-Seine. Cette ritualisation s'est interrompue temporairement pendant la période de confinement du 16 mars au 11 mai 2020.

Elle nous permet au quotidien d'être identifiés par les jeunes, leurs familles ainsi que nos différents partenaires.

La croix blanche

C'est un quartier vivant avec beaucoup de passage dû aux commerces de proximité. Le bar-tabac a subi quelques travaux d'aménagement, depuis la clientèle a changé. Nous n'apercevons plus de point de « deal » à proximité. Cette année, nous avons remarqué quelques petits regroupements de jeunes d'environ 13/15ans qui se retrouvent parfois devant carrefour city. Lors de nos passages en rue, nous passons régulièrement à l'épicerie solidaire. Le Gérant nous a fait part qu'il rencontrait de plus en plus de famille en difficulté financière et qu'il était parfois très difficile de trouver des bénévoles.

Dans l'ensemble, l'ambiance est plutôt sereine.

Les Sorbiers

Durant ce semestre, nous avons continué à ritualiser nos passages ainsi que nos présences sociales au sein des structures destinées aux jeunes comme le Service Jeunesse, le BIJ, la MJC ainsi que le Collège Elsa Triolet. En journée, l'ambiance est plutôt calme. Cependant, la police municipale évoque une recrudescence du trafic de stupéfiants. Depuis quelque temps, avec le départ de dealers de la croix blanche, maintenant installés aux Sorbiers, les vendeurs sont très présents dans le secteur et gênent les habitants. Des opérations de lutte contre les stupéfiants ont été menées.

Gare/Courtillerais

C'est un quartier généralement animé de nombreux commerces sont présents. L'allée est souvent très peuplée, il y a beaucoup de trentenaires à n'importe quelle heure de la journée. En règle générale lorsque les jeunes sont présents ils sont âgés d'environ 18 – 25 ans. Il y a peu d'adolescents, ils sont seulement de passage. Les moments de passage les plus importants de la journée sont autour de 17h00-19h00.

Durant la période de confinement de cette année, les jeunes n'étaient pas présents sur l'allée, elle était surtout occupée par les trentenaires.

En discutant avec les jeunes, j'apprends que l'allée de la gare est un lieu pour régler les conflits interquartiers, notamment ceux avec Plein Ciel.

On peut apercevoir au niveau des quais un rassemblement de jeunes régulier. Depuis la phase de déconfinement, les jeunes sont moins présents aux abords de la gare, il y a aussi depuis juin beaucoup de patrouilles de police.

Nous profitons de notre travail de rue pour étoffer nos relations partenariales avec le Centre Social Yves Agostini. Nous avons commencé à tisser des liens avec une éducatrice qui est référente des familles sur le territoire, nous lui avons dirigée une famille en difficulté que nous avons rencontrée lors d'une activité que nous avons menée au Circée (cf. doc 19). Nous participons aussi au Café des partenaires du Centre Social qui permet un échange concret entre professionnels du territoire. C'est un lieu qui rassemble énormément de jeunes enfants, mais surtout des familles. Nous avons un projet commun autour de la parentalité pour les années à venir avec le contrat d'objectif pluriannuel.

Juste derrière l'allée de la gare se trouve le collège Jean de la Fontaine. Nous y ritualisons nos passages chaque semaine, le travail que nous avons ensemble est très fluide. Nous voyons régulièrement les CPE qui nous orientent des élèves avec des situations compliquées qui débouchent souvent sur des accompagnements individuels en dehors du collège. Sur cette année nous allons démarrer un projet pour le contrat d'objectif pluriannuel autour du « harcèlement », le but est de construire un outil vidéo sous forme de court métrage (professionnel) utilisable par toute l'équipe éducative de l'APAM. Le lien partenarial s'est construit au fur et à mesure de l'année, nous avons désormais de bonnes pistes de travail pour l'avenir.

Le Circée

C'est une résidence importante au niveau de la gare qui a la particularité d'être enfermée sur elle-même et crée cette impression de mini-village. Le Circée est à proximité du collège Jean de la Fontaine. Nous y trouvons très régulièrement de jeunes enfants jouant dans la résidence. Ce qui est très dommage pour eux, c'est qu'il n'y a pas d'aire de jeux adaptée.

La résidence est calme à chacun de nos passages, néanmoins, durant l'été pendant environ deux mois il y a eu un regroupement de jeunes de 16 à 21 ans environ à l'entrée du quartier (lieu de « deal » ?). Ils étaient là quotidiennement assis sur des fauteuils.

Aux vues de la crise sanitaire et du manque d'activité sur ces lieux, avec le bailleur « 1001 vies habitat », nous avons organisé des activités d'été (DOC 19).

Nous avons créé du lien avec les gardiens de la résidence. Ce qui nous permet de connaître l'état du quartier et les sentiments des habitants en fonction de ceux qui s'y passent.

Lorsque nous passons, nous croisons les jeunes collégiens de Jean de la Fontaine ceux qui ont participé aux activités d'été viennent nous voir.

Conclusion

Notre implantation sur la commune commence à se faire. Il y a pas mal de collégiens qui nous ont identifiés suite aux actions que nous avons menées tout au long de l'année, aussi bien au sein de l'éducation nationale, que dans la ville.

Néanmoins, nous avons encore du « travail à fournir » pour être mieux reconnu par les jeunes et aussi par certains partenaires présents sur le territoire.

L'objectif est d'avoir une meilleure connaissance de tout le territoire.

Gerald BARQUERO

Pour l'équipe éducative, Décembre 2020

Doc 5- Travail de rue/ présence sociale équipe sud ; Dammarie-les-Lys

L'année 2020 fut une année particulière compte tenu de la crise sanitaire due au covid-19. Les mouvements dans l'équipe éducative n'ont pas facilité non plus le travail de Prévention Spécialisée sur la commune, malgré tout c'est une année où les éducateurs de l'APAM ont pu mieux s'implanter et être reconnus par une partie des jeunes du territoire.

En effet, nous avons pu observer une première période de janvier à septembre où la population ne respectait pas les préconisations sanitaires du gouvernement. Personne ne portait de masque et la distanciation sociale n'était pas respectée (certains jeunes connus de l'association préféraient jouer au foot que de rester chez eux à travailler leurs cours).

Ensuite, il y a eu le déconfinement courant Mai où la population a repris ses marques avec beaucoup plus de passage dans les rues, autour des aires de jeux, sur le bord de Seine où des rassemblements festifs avaient lieu. Nous avons pu constater qu'avant 18h30 nous étions en présence d'une population plutôt familiale alors qu'après cette tranche horaire jusqu'à tard le soir nous étions sur une population plutôt jeune 15-25 ans qui se regroupaient afin de passer du bon temps ensemble. Il pouvait également y avoir certains « rodéos sauvages » avec des motocross, mais rarement plus d'une demi-heure à la suite.

Pendant le confinement nous avons pu constater qu'un certain nombre de jeunes avaient des difficultés à suivre les cours et à rendre leur travail. Dès lors, nous avons mis en place un soutien scolaire par téléphone auprès des jeunes connus de l'association, mais malheureusement les jeunes n'ont pas su s'en saisir. De ce fait, un soutien à l'orientation a été mis en place pour les élèves qui avaient des difficultés à choisir l'orientation compte tenu du confinement et de l'absence d'information et de conseil sur la plate-forme Parcours sup. Grâce à cette initiative, un certain nombre de jeunes ont pu éviter de se retrouver sans solution à la rentrée de septembre 2020. Ce qui n'a malheureusement pas pu empêcher le décrochage scolaire de quelques jeunes connus des éducateurs.

Par la suite, cet été il y a eu l'estival du Lys qui fut très investi les deux premières semaines par les familles et un peu moins les deux dernières malgré la diversité des activités proposées. Nous avons pu constater que le public qui a su profiter de cet événement était les 3-12 ans. Les 15-18 ans préférant traîner sur les bords de Seine ou jouer au football et basketball avec leurs camarades. Il y avait également un petit groupe qui allait fumer la Chicha dans le parc de l'abbaye lors de l'estival, jeunes qui ne posaient aucun problème.

Au premier semestre, nous avons pu constater des dégradations chez différents bailleurs sociaux où souvent les locaux à poubelles étaient brûlés. Malheureusement, nous n'en connaissons pas la cause, exceptée peut-être pour les locaux à poubelles de la rue Fortoiseau du bailleur social Essonne Habitat qui ont été brûlés quelque temps après que le bailleur ait finalement annulé son chantier rénovation cage d'escalier qui devait être réalisé par les jeunes du quartier. Donc on peut supposer que ces dégradations étaient le signe du mécontentement des jeunes.

Cette année, nous avons pu avoir un certain nombre d'échanges avec les jeunes des quartiers de la plaine âgés de 15 à 20 ans qui ont une réelle envie de gagner de l'argent en travaillant honnêtement. Malheureusement, le peu de qualification ou l'absence de scolarité aboutie pour ces jeunes ne leur permettent pas d'être les premiers choix des employeurs.

Il se pose aussi la question des mineurs, car beaucoup de jeunes âgés de 15 à 17 ans souhaitent avoir des petits jobs d'appoint pour gagner de l'argent et leur permettre de s'acheter ce dont ils ont envie ou besoin. Parfois, il s'agit même d'aider les parents à subvenir aux besoins de la famille.

Comme le disent certains jeunes « quand on est mineur le seul moyen de gagner de l'argent c'est de se mêler au trafic », mais ils préféreraient travailler légalement que de faire ce qu'ils font pour avoir un peu d'argent.

C'est pour cela que l'APAM dès qu'elle le peut propose aux jeunes du territoire des chantiers éducatifs qui ont souvent lieu en partenariat avec les bailleurs sociaux.

Cette année nous avons pu proposer deux chantiers éducatifs. Un premier avec l'association Idayvuelta, où il s'agissait de la rénovation d'un piano qui a par la suite été végétalisé dans le cadre d'un projet artistique qui a eu lieu sur le Mée-sur-Seine. Ce sont les jeunes des territoires de Melun, Dammarie lès Lys, Vaux-le-Pénil et le Mée-sur-Seine qui ont été sollicités. Un autre chantier avec mille et une vie habitat (MVH) a été mis en place au mois d'octobre avec des jeunes lycéens âgés de 16 à 18 ans dans le cadre de la sensibilisation au tri sélectif des habitants du Parc immobilier de MVH.

Le second semestre a été très différent. Nous avons pu constater que la population respectait beaucoup plus les préconisations sanitaires du gouvernement port du masque, distanciation sociale. Les jeunes autant que les adultes, ceci est peut-être dû à la reprise des cours et à l'obligation du respect de ces consignes dans les établissements scolaires donc on peut supposer que les jeunes se sont habitués à ces restrictions.

Néanmoins, un certain nombre de jeunes connus de l'association reste récalcitrant au respect des consignes sanitaires malgré nos rappels.

Nous avons pu constater également que les éducateurs de l'association étaient bien identifiés et reconnus par les jeunes du territoire notamment ce qui « traînent » souvent dehors et aux abords de la place du 8 mai, lieu de regroupement des collégiens et lycéens de Dammarie-les-Lys. Cette reconnaissance a été sans nul doute facilitée par les actions des éducateurs qui ont pu être effectuées dans les collèges et le lycée de la commune en partenariat avec les conseillers principaux d'éducation et les chefs d'établissement. Effectivement, les passages et les points hebdomadaires avec ces derniers ont permis d'installer une relation de confiance et un travail en partenariat qui permet d'agir au plus vite lors de difficultés ou de conflits rencontrés au sein ou aux alentours des établissements.

Ce deuxième semestre a été marqué également par un accroissement des conflits violents entre les jeunes de Dammarie lès Lys et ceux du Mée-sur-Seine. En effet, les jeunes de Dammarie-les-Lys âgés de 14 à 18 ans se donnaient rendez-vous via les réseaux sociaux pour se battre contre les jeunes du Mée-sur-Seine parfois avec des béquilles ou des marteaux.

La gare de Melun pouvait être le lieu central et privilégié pour ces rixes. Il y a même eu une alliance des jeunes de Dammarie lès Lys avec ceux de Melun pour aller taper les jeunes du Mée-sur-Seine dans leur ville. Ceci en représailles d'une attaque de jeunes du Mée-sur-Seine (âgés 15-16 ans) sur un jeune de Cesson devant le lycée Joliot-Curie qui ce jour-là a été « planté » avec un fusil à aiguiser les couteaux. Jeune qui avait été amené à l'hôpital.

Malgré les discussions avec les jeunes susceptibles de participer à ces exactions les tensions entre le Mée-sur-Seine et Dammarie lès Lys ne se sont pas atténuées lors de ce second semestre. Est-ce un effet du confinement ?

À cela s'ajoutent les rivalités entre les collèves Robert Doisneau et Georges Politzer. Nous avons pu constater lors du 4e trimestre de l'année un certain nombre de bagarres qui ont eu lieu entre les collégiens notamment les 5e et les 4e. En effet, les collégiens se donnent rendez-vous sur les réseaux sociaux pour se bagarrer généralement le mercredi à la sortie des cours à 12h30 ou parfois en fin de journée le reste de la semaine. Ces rixes ont généralement lieu sur la place du 8 mai aux heures de sorties scolaires ce qui entraîne un effet de masse. Tous les jeunes présents encouragent les autres jeunes à se battre et filment pour mettre sur les réseaux sociaux sans doute pour se gargariser par la suite et montrer qu'ils existent et qu'ils sont bien présents.

Nous avons pu constater au cours de cette année 2020 que la place du 8 mai à Dammarie lès Lys est un lieu central dans le regroupement des jeunes donc potentiellement source de conflit notamment aux heures de sortie scolaire. Il est nécessaire qu'elle soit investie régulièrement par nos éducateurs.

Malheureusement ce climat conflictuel entre collégiens, mais aussi entre les différents jeunes des villes de la CAMVS, pèse sur l'ensemble de la population. À un point où certaines familles refusent que leurs enfants sortent les mercredis après-midi dehors ou le soir après les cours. Il y a même certains jeunes qui s'interdisent de sortir dans Dammarie lès Lys pour éviter d'avoir des ennuis avec les autres jeunes ou avec la police.

Car ce climat délétère engendre également de grandes tensions entre les jeunes de la plaine et la police nationale. En effet, régulièrement la police est « caillassée » par les jeunes des quartiers lors de leur passage. Nous avons pu observer que régulièrement la police et les jeunes jouent « au chat et à la souris » au niveau de la rue Marc Lanvin où se situe le point de deal de Dammarie lès Lys.

A contrario, certains jeunes sont venus se confier auprès des éducateurs sur les policiers de la brigade anticriminalité qui auraient par moment certains agissements agressifs voir violents envers certains jeunes qui sont tout simplement posés dans la rue. Mais bizarrement, les jeunes semblent trouver cela normal, ceci faisant partie de leur quotidien.

Sinon d'un point de vue général à Dammarie lès Lys, nous avons pu constater que les rues de la ville sont plutôt bien entretenues et propres. Les dégradations observées sont généralement dans le parc immobilier des bailleurs sociaux et non sur le domaine public. Excepté les véhicules incendiés qui étaient très nombreux notamment aux alentours de la place du 8 mai, pendant la 1ère période de confinement. Quasiment un nouveau véhicule par semaine était incendié. Parfois les véhicules restaient plusieurs semaines sur place. Toutefois, nous avons pu remarquer une très forte baisse des véhicules incendiés lors du 4^{ème} trimestre de cette année 2020.

La ville a aménagé un deuxième grand dos d'âne au croisement des rues mail Pouvreau et Blanche de Castille pour casser la longue ligne droite et éviter les rodéos sauvages. Nous avons pu constater que cet aménagement était efficace et limite grandement la vitesse excessive des véhicules sur cette rue très passante notamment lors des sorties d'école. Les seules dégradations que nous avons pu observer sur le domaine public étaient des tags obscènes réalisés sur les murs de l'abbaye même. Nous en avons fait part à Sylvie Pages (adjointe au maire) lors d'une réunion avec un bailleur social qui n'était pas au courant.

Concernant le quartier de la justice, il n'y a pas de dégradation excepté quelques dizaines de caddies du Leclerc qui sont laissés là par les locataires. Le quartier est propre et entretenu par les habitants eux-mêmes et qui ont avec le centre social Gérard Philippe mis en place un potager partagé. Ce dernier est entretenu par les habitants. Les jeunes de ce quartier sont plutôt discrets. Il y a beaucoup de petits enfants âgés de 2 à 12 ans, peu d'adolescents ce qui peut expliquer que le quartier soit calme. Il est investi par les adultes ce qui a pu être observé lors de la fête des voisins, à laquelle nous avons participé, qui était dans une ambiance festive et de partage. Le manque de moyen humain et le manque de temps n'ont pas permis à l'association d'investir ce quartier comme celui de la plaine. Néanmoins, nous avons pu constater le peu de fois où nous y sommes allés que les jeunes investissent peu le city stade qui est vraiment trop petit, mais les relations des familles et leurs enfants avec le centre social Gérard Philippe et notamment Malika est très salubre pour ce quartier. Seul petit bémol dans ce quartier serait les jeunes (25-30 ans) qui se regroupent sur le parking du centre social Gérard Philippe avec leur voiture le soir vers 22h pour boire et fumer.

Pour conclure, je dirais que cette année 2020 qui a été tronquée par des confinements plus ou moins longs a quand même permis aux éducateurs d'être mieux identifiés et implantés sur la commune.

À ce jour les jeunes et parfois même les parents viennent à la rencontre des éducateurs pour parfois demander de l'aide ou des conseils voir simplement dire bonjour.

Cette reconnaissance sur le territoire a été facilitée par le travail partenarial avec les établissements scolaires, mais aussi avec le centre social éducatif situé au centre Albert Schweitzer. Sans oublier bien entendu nos passages hebdomadaires au PIJ et à l'Espace jeunes du service jeunesse qui ont permis de tisser des liens avec un certain nombre de jeunes qui fréquentent régulièrement la structure.

L'identification des éducateurs référents du territoire a été accrue par le fait que les jeunes croisés sur la plaine du Lys sont toujours les mêmes.

Les perspectives 2021 sont de continuer à investir la plaine du Lys, mais aussi le quartier de la Justice afin de pouvoir tisser un lien entre l'association et les jeunes. Cela permettra être plus sollicité par les jeunes et leur famille.

Olivier ROUX

Pour l'équipe éducative, Décembre 2020

Doc 6- Liste des interventions « hors les murs » 2020

Modalité d'actions	Intitulé de l'action
Équipe Sud (Dammarie, Le Mée)	
Sorties collectives	Projection « tu iras au Paradis » (janvier 2020)
Actions thématiques	MMA-APAM (année civile) MMA-EDI (janvier à mars 2020) Poney club de seine port (janvier à mars 2020) Sport et confinement (pendant le confinement) Soutien scolaire / soutien à l'orientation (pendant le confinement) Animations d'été aux Circée (juillet 2020) « Oasis Caravane » (juillet 2020) « Clean up » à Dammarie-les-Lys (novembre 2020)
Chantiers éducatifs	1001 vies habitat (MVH- mars 2020) 1001 vies habitat (MVH- octobre 2020)
Équipe Nord (Melun, Vaux-le-Pénil)	
Actions thématiques	Sport H2B (Montaigu- janvier à mars 2020) Initiation musculation Buissonnière (janvier à mars 2020) Initiation à la musculation au FJT « la passerelle » (janvier à juin 2020) « Les drogues dans notre société » (pendant le confinement) Des recettes « pleins la tête » (pendant le confinement) Sos confinement (pendant le confinement) « À nos héros » (Avril à juin 2020) « Réparation de vélo en pied d'immeuble » (juillet 2020)
Sorties collectives	Sortie « escape Game » (août 2020)
Inter-secteur	
Chantiers éducatifs	Chantier piano IDEA volta (février, mars 2020)
Actions thématiques	Halte à l'épidémie (pendant le confinement) Oasis Caravane (mezereaux, circée, DML) (juillet 2020) Forum 100 chances, 100 solutions (septembre 2020) Forum santé au FJT Melun (décembre 2020)

Doc 7- Bilan « À nos héros »

Présent sur les territoires avant la fin du confinement, nous allons à la rencontre de nos partenaires dès la réouverture des structures.

Le responsable du service jeunesse des Mezereaux me parle de l'envie de certains jeunes, de rendre hommage au personnel hospitalier. Ils ont l'intention de faire des dessins individuels qu'ils enverraient par la suite à l'hôpital de Melun.

Leur objectif principal étant de valoriser le travail et l'engagement du personnel soignant qui lutte quotidiennement face au COVID-19.

Plusieurs raisons animent cette envie :

- Soit des membres de leur famille travaillent dans le secteur médical et estiment manquer de reconnaissance,
- Soit des proches ont été touchés par la maladie et ont été pris en charge par les équipes médicales, comme L dont la tante a été atteinte du COVID.

Mais surtout, ils ont une envie de participer à leur manière à cet élan de soutien de la population envers les soignants.

En collaboration avec le service jeunesse, nous pensons à une action qui serait accessible à toutes et à tous, avec un attrait ludique, mais qui marquerait les esprits.

Comme nous le savons tous « *les paroles s'envolent, les écrits restent* » et c'est dans cet esprit que nous contactons FIFAME, alias (SLAYE) cf. :<http://maxo-art-store.fr/> , un artiste local de « *Street Art* » avec qui l'APAM a déjà collaboré, afin de lui faire part de notre idée.

À l'issue de nos réunions de préparation, nous décidons de créer une œuvre géante intergénérationnelle avec des techniques propres au mouvement artistique au Street-Art. Ainsi les jeunes ont pu découvrir les techniques pour préparer le support tel que l'utilisation du scotch de masquage, le tracé de la toile, la découpe au couteau de précision (ex alto).

Ensuite ils ont pu expérimenter le maniement de la bombe aérosol, gestion de la pression, connaissances des caps (embout situé au sommet de la bombe aussi appelé buse, il existe des dizaines de tailles de sortie), maîtrisé des gammes de couleurs, de la projection (dripping..). Et, pour ouvrir leurs champs à l'univers artistique ils ont également découvert le maniement d'outils plus classiques tels que le pinceau, le pinceau brosse, le rouleau. Ils ont aussi été sensibilisés aux règles de sécurité.

En parallèle, nous contactons le chargé de communication de l'hôpital afin de lui exposer le projet et d'en mesurer la faisabilité. Nous avons rapidement obtenu l'approbation de l'hôpital ravi de s'associer au projet. Seul le lieu d'exposition restait à déterminer.

Pour réaliser ce projet, le service jeunesse se charge de constituer plusieurs groupes de jeunes dans le quartier ; groupes qui pourront être accompagnés de leur parent. Tandis que nous, éducateurs de l'APAM, constituerons un groupe de 4 jeunes âgés de 11 à 16 ans, avec qui nous souhaitons approfondir l'accompagnement éducatif.

Dans l'objectif de favoriser les interactions et les échanges, nous mettons en place des stratégies éducatives encourageant les participants à être force de proposition dans les différentes étapes du processus de réalisation de l'action qui se présentent de la manière suivante :

- Nous avons défini des temps de réunion de préparation avec le service jeunesse et Fifamé, afin de choisir la date, le déroulement de l'action (procéder à la liste du matériel, prévoir le budget, la logistique, la composition des groupes, le déroulement des séances...)
- Une fois les éléments réunis, nous procédons à l'écriture du projet en équipe, avec une validation du chef de service
- Le projet validé, nous constituons des groupes avec les jeunes du service jeunesse (qui sont à l'origine de la demande) et des jeunes accompagnés par l'APAM (qui ont été sensibles à cette action).

Organisation de l'action « *À nos Héros* ».

L'action se déroule au service jeunesse du lundi 15 au Vendredi 19 juin 2020.

DÉROULEMENT

Une action qui a attisé la curiosité des petits et des plus grands.

Plus que la participation à travers les différentes questions sur la construction du projet avant, pendant et après, les jeunes ont été force de proposition. Ils ont notamment validé la maquette, apporté des suggestions et surtout réalisé cette œuvre.

Tous les parents ont été touchés par le message positif et solidaire que représentait cette action. Nous, éducateurs de l'APAM avec les animateurs du service jeunesse, avons pensé une organisation qui a nécessité une autorisation parentale qui comprenait la prise en charge de leurs enfants tout au long de l'action (transports, photos, vidéos, et respect des gestes COVID).

Lors de la réalisation de la fresque, nous avons été confrontés aux multiples demandes de participation de la part de jeunes qui n'étaient pas inscrits aux projets.

Nous retenons une action solidaire qui a valorisé les jeunes participants par le biais d'un article paru dans 2 journaux (Le parisien : [cfhttps://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/melun-des-jeunes-offrent-une-fresque-a-l-hopital-pour-remercier-les-soignants-28-06-2020-8343360.php](https://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/melun-des-jeunes-offrent-une-fresque-a-l-hopital-pour-remercier-les-soignants-28-06-2020-8343360.php)) ainsi que La République de Seine-et-Marne (cf. : https://actu.fr/ile-de-france/melun_77288/melun-des-jeunes-des-mezereaux-offrent-une-fresque-au-personnel-de-l-hopital_34616846.html).

Nous avons été marqués par le degré d'implication des jeunes qui ont respecté les horaires, les temps de travail, les consignes, tout en étant force de proposition.

Cette fresque a créé une forte mobilisation des habitants du quartier.

La pédagogie de l'artiste peintre a été remarquablement bien adaptée au public. De plus, Fifamé a œuvré afin que chaque jeune reparte avec une écriture de leurs prénoms personnalisée façon « Streets Art ».

Autour de ce projet, nous avons apprécié la participation de « l'association des mamans de Schuman » qui a gracieusement confectionné des « amuse-bouche » pour le jour de la restitution.

Enfin, nous retenons ce partenariat inédit autour de la solidarité entre nous (le service jeunesse des Mézereaux, l'APAM) et le centre hospitalier de Melun.

EN CONCLUSION

Nous avons mené une action solidaire dont l'idée de départ émane des jeunes d'un quartier priorité de la ville (Les Mezereaux), qui voulaient remercier l'équipe soignante de l'hôpital de Melun pour leur travail acharné contre le COVID-19. Ces jeunes qui à la base voulaient faire un dessin individuel se sont finalement relayés pour créer une fresque géante qui représente le combat quotidien de l'équipe soignante face à ce virus.

Avec un partenariat pensé et soudé autour d'un projet rempli de valeurs positives, nous avons pu collaborer avec un artiste qui rejoignait nos idées. Sa pédagogie et notre savoir-faire en matière de projet ont été bénéfiques pour ces jeunes qui ont vécu un moment de partage, de cohésion, d'évasion, autour du « Street-Art ».

Dès le premier jour, nous percevons une solidarité au sein du quartier qui s'est étendu rapidement dans les autres services jeunesse de la ville, passant par des associations de quartier. D'ailleurs, la mise en place d'un tel projet nous a permis de côtoyer des acteurs forts d'autres quartiers : l'association des « mamans de Schuman » a souhaité participer à cette entreprise à sa façon. Pour l'inauguration de la fresque à l'hôpital de Melun en présence des protagonistes du projet (jeunes, service jeunesse, APAM et les élus), l'association a confectionné des « amuse-bouche » pour tous les invités.

Durant ce projet, chacun des participants a eu l'occasion d'utiliser ses compétences : par exemple Y, un des jeunes suivis par l'APAM et que nous avons accompagné dans son projet d'insertion social et professionnel a obtenu son diplôme de graphiste vidéaste.

Il était donc naturel de le désigner photographe/vidéaste de l'occasion. Il a effectué des montages qui sont disponibles pour tous les participants qui le souhaitent.

Lors de la restitution, nous avons entendu des témoignages du personnel soignant qui disait que la fresque était plus que représentative de leur quotidien face au virus. « *C'est génial,*

c'est une belle marque de remerciement, la preuve que la jeunesse porte en considération les efforts des soignants et qu'elle respecte leur travail » souligne Marie secrétaire. « C'est un geste dans le prolongement de tous les dons et actions de solidarité qu'on a eue. Un grand merci » ajoute Aurélie, infirmière.

C'est rempli d'émotions qu'ils ont remercié l'artiste et les jeunes présents.

À ce jour, et malgré 2 articles apparus dans deux journaux différents, certains jeunes ont encore du mal à croire qu'ils ont contribué au bonheur de nos anges gardiens de la santé. S me disait le jour J *« jamais de ma vie j'aurais cru faire un truc comme ça... »*. Je lui ai répondu *« regarde bien la fresque, c'est toi et les autres qui l'ont faite, ensemble, alors sois en fière »*.

Y'A-T-IL DES PERSPECTIVES ?

Cette action a ouvert de multiples possibilités, à commencer tout d'abord par les jeunes qui nous font part de leurs motivations pour des chantiers solidaires et éducatifs.

Mais également une demande du directeur de l'hôpital qui souhaite une nouvelle collaboration dans le but « d'embellir » un local extérieur de l'hôpital.

Ce projet a ouvert le champ des possibles quant à de nouvelles collaborations avec le service jeunesse des Mézereaux, l'hôpital de Melun, Fifamé, et les autres services et acteurs de la jeunesse qui opèrent sur l'agglomération.

Fabien PLACERDAT,

Pour l'équipe éducative, Septembre 2020

Doc 8- Bilan chantier « 1001 vies habitats »

Le chantier éducatif est un outil dont l'APAM se dote pour être en lien avec des jeunes autour d'un objectif à la fois collectif, mais aussi individuel.

Le chantier éducatif en Prévention Spécialisée n'est pas un chantier d'insertion qui permettrait de recevoir une formation qualifiante ou d'accéder à un emploi, mais bien un outil dont les équipes se dotent au gré des rencontres et des situations. Il s'agit d'être en relation de façon continue et différenciée avec des jeunes mineurs ou majeurs, connus par l'équipe.

C'est en fonction du niveau de connaissance de ce jeune que l'équipe définira ses objectifs, mais dans tous les cas, chaque jeune s'engage au regard de l'Association à respecter le contrat passé avec l'équipe éducative, tant au regard de la tâche à effectuer qu'en matière de comportement.

Ce type de chantier ne requiert pas un grand niveau de technicité, chaque jeune est placé en situation de responsabilité face au travail attendu, mais aussi dans sa relation à l'autre (participant, encadrant, agent externe ou partenaire). Au terme de l'action, chaque jeune pourra bénéficier d'une aide au projet individuel.

Ce chantier doit porter sur les problématiques de propreté dans les résidences confrontées à différentes incivilités (dépôt sauvage, jets par les fenêtres) à Dammarie-lès-Lys. Les jeunes devront réaliser du porte-à-porte pour sensibiliser les habitants au tri sélectif.

Présentation des jeunes

I. 16 ans, a une scolarité fragilisée par des absences répétées en première professionnelle. I. exprime son envie de changer de filière et de s'orienter vers une formation de mécanicien moto. À cela, s'ajoute une situation économique, selon lui, difficile depuis le décès de son père. C'est un jeune garçon plein de ressources, très sociable, qui sait se montrer motivé quand il en ressent l'envie. Le chantier éducatif permettra à I. de financer son permis de conduire. Dans ce cas précis, les éducateurs ont pour objectif de créer un lien avec I. afin de qu'il réinvestisse sa scolarité.

H. 16 ans, a une scolarité plutôt bonne dans une filière de commerce. H. veut financer son permis de conduire.

S. 17 ans, en terminale générale, il a une scolarité plutôt bonne. Il est inscrit en formation pour le BAFA. S. veut financer son permis de conduire.

E. 16 ans, en filière professionnelle, il a une scolarité plutôt bonne. Il est très bon orateur et a des facilités dans la prise de parole. E. veut financer son permis de conduire.

Objectifs et description du chantier

Les objectifs du chantier sont : Sensibiliser sur les problématiques de propreté dans les résidences confrontées à différentes incivilités (dépôt sauvage, jets par les fenêtres).

- Avoir une approche de prévention, d'information (rappel des consignes de tri).
- Distribuer des sacs de 50 litres, des sacs réutilisables, fiche cartonnée explicative.
- Organiser une journée Clean Day.

La première étape du chantier est constituée en deux temps de formations. Le premier étant de se réunir au siège de 1001 Vies Habitats, afin d'expliquer aux jeunes les missions du bailleur, sa création et sa répartition sur la France. La deuxième partie de la journée, consiste à visiter le centre de tri SMITOM. Cette visite vient mettre en lien la théorie et la pratique liée autour du recyclage, en visualisant les différentes étapes. Les jeunes peuvent s'imprégner du discours et de ce fait, se sentir plus à l'aise lors du porte-à-porte.

La seconde partie de la formation permet de les sensibiliser sur la posture à adopter pour le porte-à-porte. La base de la formation est ciblée sur la communication. Les jeunes se sont investis et ont participé de manière très active.

Afin de stimuler les jeunes, l'intervenante a opté pour de la mise en situation sous forme de jeux de rôle sur le porte-à-porte. Les jeunes devaient adapter leurs postures en fonctions des diverses problématiques qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

La deuxième partie du chantier a consisté en de petits temps de porte à porte dans la semaine, et le samedi toute la journée. Le matin, les jeunes ont travaillé sur l'organisation de la dernière journée du chantier. Sachant qu'il doit y avoir des actions menées par le réseau éco citoyens du quartier, les jeunes ont mis des jeux en place adaptés à tous en les planifiant sur des créneaux horaires pour que la journée soit le plus fluide possible.

Durant le porte-à-porte, les jeunes ont visité environ 300 habitations réparties dans 19 bâtiments. Ils ont pour mission d'appliquer les consignes apprises en formation ainsi qu'offrir des sacs poubelles aux habitants. Les jeunes ont fait face aux différentes problématiques, comme par exemple les habitants qui les prenaient pour des prestataires du bailleur ou encore des habitants réfractaires au tri sélectif. Ils ont su garder leur posture professionnelle et ont réussi à mener à bien leur mission malgré les difficultés rencontrées.

Organisation

Le chantier s'est déroulé du 19 Octobre 2020 au 24 Octobre 2020.

La mise en place du chantier avec le bailleur a été plutôt complexe, nous avons les informations à la dernière minute et celles-ci changeaient régulièrement toute l'organisation mise en place avec les jeunes. Mais les jeunes ont su s'adapter et se montrer motivés.

Frein rencontré

Nous avons rencontré des difficultés d'organisation sur le temps du chantier, notamment lié à la situation sanitaire. Quelques habitants ne souhaitaient pas ouvrir leurs portes. De plus, il a été remarqué par les jeunes que de nombreux habitants n'avaient pas une bonne compréhension de la langue française pour comprendre le but de notre intervention.

Conclusion

Le chantier leur a permis de participer des formations (SMITOM, sur la communication et la posture professionnelle) qui leur seront utiles pour les oraux de leur cursus scolaire, mais également dans leurs recherches de stages ou d'emplois à venir.

Les jeunes participants ont apprécié ce chantier. Même si au début ils ont pu se montrer peu confiants sur la prise de parole, lors du porte-à-porte, tous ont pu passer outre cette barrière et/ou timidité afin d'être très professionnels.

Malgré la fin du chantier, nous gardons le contact avec eux afin de pouvoir les accompagner sur différents axes.

Olivier ROUX, Léa ARNAUD-MALLET

Pour l'équipe éducative, Novembre 2020



Doc 9- Listing interventions en milieu scolaire 2019-2020

Établissement	Modalités d'interventions
SUD	
Collège R. DOISNEAU Dammarie-les-Lys	<p>1- Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations aux classes de 6^{ème} - 8 classes dont <i>SEGPA</i> - Accompagnements individuels d'élèves - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternative Suspension, <i>depuis octobre 2019</i> - Rencontre hebdomadaire avec infirmière et le directeur <i>SEGPA</i> <p>2- Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail charte des droits et devoirs avec les 6^{èmes} <p>3- Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence au forum des métiers
Collège G. POLITZER Dammarie-les-Lys	<p>1- Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations classes de 6^{ème} (8 classes) - Rencontre hebdomadaire avec les CPE. - Accompagnements individuels d'élèves - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternative Suspension <p>2- Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail avec la classe de 6^{ème} 6 sur les perturbations en classes <p>3- Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence sociale hebdomadaire le jeudi à la récréation de 15h20 (et ou 16h35)
Lycée J. CURIE Dammarie-les-Lys	<p>1- Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations classes de seconde générale - - Présentations classes de seconde professionnelle - - Rencontre hebdomadaire avec l'assistante sociale et les CPE du général et du professionnel - Accompagnements individuels d'élèves - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternative Suspension <p>2- Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervention avec les classes de seconde MDI, Melec1 et Melec2 sur les « incivilités », « sensibilité » à la demande de la proviseure adjointe - Animation « Fait ta prèv ! » les mardi midi du mois de mars sur le thème des relations filles garçons avec les élèves volontaires

<p>Collège J de la FONTAINE Le Mée-sur-Seine</p>	<p>1- Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations auprès de jeunes de 6^{ème} - 8 classes - Rencontre hebdomadaire avec l'équipe vie scolaire et les CPE - Accompagnements individuels d'élèves - Participation au Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) - Accompagnement d'élèves dans le cadre du dispositif Alternative Suspension <p>2- Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervention avec la classe de 5^{ème}4 à la demande de la CPE et de la PP en partenariat avec l'association panorama « atelier SLAM » <p>3- Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence sociale hebdomadaire « aux abords » de l'établissement
<p>Collège E. TRIOLET Le Mée-sur-Seine</p>	<p>1- Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre hebdomadaire avec les CPE ou Principale adjointe - Accompagnements individuels d'élèves - Participation au Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) - Accompagnement d'élèves dans le cadre du dispositif Alternative Suspension <p>2- Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans les de 6ème - 9 classes - Intervention avec la classe de 6^{ème}5 à la demande de la PP en partenariat avec l'IUT de Lieusaint « théâtre Forum sur les stéréotypes de genre ». <p>3- Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence sociale hebdomadaire lors de la récréation
<p>Lycée G. SAND Le Mée-sur-Seine</p>	<p>1- Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre hebdomadaire avec les CPE - Accompagnements individuels d'élève
NORD	
<p>Collège F. CHOPIN QPV : Schuman</p>	<p>1- Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans les classes de 6^{ème} - 3 classes - Accompagnement individuel d'élève - Participation à des commissions éducatives - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternative Suspension, (depuis octobre 2018) - Participation au Comité d'Éducation à la Santé et Citoyenneté (CESC) <p>2- Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers Slam de poésie « Melun val de seine en scène » - Concours Académique « Violences faites aux femmes », élaboration d'affiches avec les élèves de 3ème - Café des parents (présentation du rôle de l'APAM) - Participation à l'école ouverte pendant les vacances scolaires - Eco-nettoyage au collège

<p>Collège F. CHOPIN</p> <p>QPV : Schuman</p>	<p>3- Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence sociale hebdomadaire et travail avec la médiatrice scolaire - Participation à l'aide pour la mise en place et l'encadrement du Cross du collège - Bal de fin d'année au collège
<p>Collège PIERRE BROSSOLETTE</p> <p>QPV : Almont</p>	<p>1- Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation dans les 8 classes de 6^{ème} générale - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternative Suspension, depuis octobre 2018 - Participation conseil de discipline, CESC, commission éducative - Accompagnements individuels d'élèves <p>2- Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action prévention Égalité filles-garçons – 5^{ème} A et 5^{ème} B SEGPA - Intervention CIRFA chez les 4^{ème} et 3^{ème} SEGPA <p>3- Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence sociale hebdomadaire dans et aux abords de l'établissement - Tenue de stand lors de la remise des bulletins du 1er trimestre
<p>Collège Les CAPUCINS</p> <p>QPV : Montaigne</p>	<p>1- Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans les classes de 6^{ème} – 4 classes - Accompagnements individuels d'élèves - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternative Suspension, <i>depuis Octobre 2018</i> <p>2- Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'école ouverte – avril, juillet annuel - Atelier Radio Capucins avec un groupe de 6 jeunes novembre 2019 <p>3- Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence sociale hebdomadaire « dans » et « aux abords » du collège
<p>Lycée Léonard de VINCI</p> <p>QPV : Montaigne</p>	<p>1- Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternative Suspension, <i>depuis octobre 2018</i> - Accompagnements individuels d'élèves - Présentation dans toutes les 12 classes de 2^{nde} et 3^{ème} PM <p>2- Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet Sport et motivation scolaire, 2019-2020 seconde 2TU - Participation à la semaine de la santé et de la citoyenneté <p>3- Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence sociale hebdomadaire « aux abords » du lycée

<p>Collège La Mare aux champs Vaux-le-Pénil</p>	<p>1- Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation dans les classes de 4ème– 7 classes - Contacts réguliers avec les CPE et la direction pour réintégrer le collège, depuis janvier 2019 - Participation GPDS - Accompagnements individuels d'élèves <p>2- Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence sociale hebdomadaire dans (et aux abords) du collège
<p>Lycée Simone Signoret Vaux-le-Pénil</p>	<p>1- Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation dans les classes de 2^{nde}– 5 classes - Accompagnements individuels d'élèves <p>2- Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prevention, culture, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet Filière ASSP : - Jury d'épreuve « BEP ASSP » - Débat sur le harcèlement et les réseaux sociaux - Action thématique sur classe 2nd ATMFC ; Dynamique de classe, comment faire ?

Doc 10- Bilan présentation 6ème Collège la marre aux champs

Suite à de nombreux échanges de mails avec la CPE Madame B afin de trouver une date pour la présentation de l'Association aux élèves des classes de 6^{ème}, nous avons décidé de les effectuer le mercredi 16 décembre 2020. Les jeunes n'ayant cours que le matin et compte tenu du nombre de classes (5) à rencontrer, nous décidons de les réaliser sur un format d'une demi-heure. Présentation légèrement allégée durant laquelle nous nous attachons à définir le rôle et les missions de l'éducateur APAM.

À la fin de chaque présentation, nous leur avons demandé s'ils avaient des questions. À plusieurs reprises, les jeunes nous ont interrogés sur notre parcours professionnel « *pourquoi avez-vous choisi d'être éducateur ?* », « *Quelles études avez-vous faites pour devenir éducateur* ». À l'inverse, certains ont eu des difficultés à saisir la différence entre nous (éducateurs) et les animateurs qu'ils côtoient au service jeunesse. Nous nous sommes donc attachés à expliquer les différences entre nos deux fonctions.

Dans l'ensemble les présentations, bien que courtes, se sont bien passées. En effet, dans les cinq classes (représentant une centaine d'élèves), les professeurs ont été prévenus de notre intervention et nous ont bien accueillis. Ils se sont montrés sensibles à notre discours et ont veillé à ce que les élèves soient attentifs.

En fin de présentations, nous avons échangé avec la CPE. Satisfaite que ces dernières se soient bien déroulées, Mme B nous a fait part de ses inquiétudes concernant un jeune scolarisé au sein de l'établissement. Une rencontre a été programmée.

HARMENIL Frédéric et MOITIE Sophie

Pour l'équipe éducative, Décembre 2020

Doc 11- Bilan présentation 6ème Collège CAPUCINS

Nous intervenons en binôme avec un planning établi par la CPE. Nous avons préparé en amont un petit écrit que nous avons transmis à la CPE afin que ce mot soit collé dans les carnets ou bien apparaisse dans l'ENT (pour que les parents soient informés de notre présence). Il y avait 4 classes de 6^{ème} soit environ 80 élèves.

Le jour des présentations :

Nous présentons l'Association et 3 de ses principes (Le non Mandat, L'anonymat, La libre adhésion), pendant une vingtaine de minutes, en présence du professeur.

Avec un public aussi jeune, nous prenons soin de ne pas aller trop dans le détail, mais plutôt nous efforcer de partir de leurs idées, leurs connaissances du métier d'éducateur. Nous illustrons nos propos d'exemples connus de tous.

Nous insistons sur le fait qu'ils nous verront aux abords du collège, au centre social, au service jeunesse et surtout dans la rue.

Durant les interventions, les jeunes sont attentifs et respectueux. Ils prennent la parole en respectant le cadre. Certains jeunes sont plus participatifs que d'autres, dans l'ensemble toutes les classes ont bien réceptionné notre message et ont compris notre présence dans l'établissement, dans la rue, et aux abords du collège.

Certains jeunes restent plus timides, mais attentifs et respectueux. Il y a toujours un noyau d'élèves qui prend la parole avec des propos appropriés au thème abordé.

Nous avons rencontré quelques difficultés au niveau du temps d'intervention dans certaines classes, car il y avait beaucoup de questions et donc beaucoup d'échanges.

Les points forts de ces présentations :

Très bon accueil au sein du collège et dans les classes, les professeurs étaient tous au courant de notre intervention, la pertinence de certains jeunes est à signaler.

Notre analyse sur ces présentations :

Il nous paraît important de continuer à venir chaque année afin de nous présenter. Ces jeunes que l'on a pu croiser au service jeunesse ou au centre social, mais avec lesquels nous n'avons encore pu créer de lien. Cela est sans nul doute dû au fait qu'ils aient pu faire l'amalgame. À leurs yeux, sommes-nous des animateurs ? Des médiateurs ? ...

Sophie MOITIE, Kadour OUBBANA

Pour l'équipe éducative, Novembre 2020

Doc 12- Bilan présentation 6ème Collège Jean de la Fontaine et Elsa Triolet

Comme chaque début d'année scolaire, nous sommes amenés à présenter nos missions aux classes de 6^{ème} des collèges Jean de la Fontaine et Elsa Triolet.

Nous avons commencé sur Jean de la Fontaine :

Le lundi, trois présentations se sont déroulées sur une demi-heure chacune. Nous avons fait en sorte que les jeunes réfléchissent sur ce qu'est un éducateur. Il y a eu beaucoup d'échanges autour de la définition et du rôle de l'éducateur, nous les amenons ensuite sur la définition l'éducateur de rue en fonction de leur réflexion précédente. Les jeunes échangent beaucoup, certains évoquent des problématiques proches de leur lieu d'habitation et sont très à l'écoute de ce que l'on est susceptible de proposer.

La présentation d'une demi-heure permet au jeune de réfléchir, de discuter sur certaines situations et d'être acteur de ce moment. De la manière dont on l'a construite avec Stéphanie, les jeunes sont l'élément principal de la réflexion.

Le mardi nous avons eu trois autres classes de Jean de la Fontaine.

La dynamique est restée la même sur ces trois classes, nous avons adopté la même stratégie afin de faire réfléchir un maximum les collégiens, pour qu'eux-mêmes découvrent nos missions. Toutes les interventions se sont bien déroulées, les classes étaient en très grande partie accompagnées d'un AED, du coup la parole circulait plutôt librement.

Le mardi après-midi, nous avons eu toutes les classes de 6^{ème} du collège Elsa Triolet. Le processus de présentation était complètement différent. Nous étions sur un créneau de présentation de 15 minutes (sur un temps de classe découpé et avec une distribution de dictionnaire faite par le Maire de la ville).

Afin de faire passer le message au mieux nous avons limité les interactions avec les jeunes pour leur présenter nos missions. Certaines classes étaient en retard suite à la distribution, ce qui fait que notre créneau déjà très court a diminué. Du coup, je ne pense pas que les informations que nous leur avons fournies sont ancrées dans leur mémoire, il y a trop de mouvement en l'espace d'une seule heure pour des élèves si jeunes. Il y a aussi un autre paramètre à prendre en compte, sur une grande partie des présentations les professeurs étaient présents et certains mettaient une « pression » aux jeunes et du coup la parole ne circulait pas.

En conclusion nous pensons que la première formule que mise en place sur le premier collège est plus efficace que celle sur le second. Afin de bien être identifiés par les jeunes, nous sommes présents les vendredis après-midi au collège Fontaine (sortie de court la plus dense) et nous faisons un point hebdomadaire avec les CPE. Les jeudis soir, nous sommes présents à la sortie du collège Elsa Triolet.

Gérald BARQUERO

Pour l'équipe éducative, Octobre 2020

Doc 13- Étude de situation 1

Historique familial

Le jeune H habite la commune de Vaux-le-Pénil. Madame s'est séparée de Monsieur, il y a neuf ans suite à des violences conjugales. H est âgé de 11 ans, il a une grande sœur de 15 ans et il est décrit comme un jeune ayant peu de limites.

En effet, il peut à certains moments taper sa grande sœur sans aucune raison, se positionner comme « l'homme de la maison » et être dans un rôle qui n'est pas le sien. Le jeune H a eu un suivi par le CMPP, et il a un traitement pour son hyperactivité. H ne le prend pas de manière régulière (notamment pendant la période de confinement).

Concernant le père de H, ce dernier a la garde un Week-end sur deux, et habite la ville du Mée-sur-Seine, je l'ai rencontré dans le cadre des activités mises en place par l'équipe cet été. Enfin, Mme exprime le souhait d'avoir un soutien, car elle manque de confiance en elle. Elle semble désemparée et chaque insolence de son fils peut déborder et provoquer des tensions au domicile.

L'accompagnement

Je rencontre la maman et lors de ce premier entretien elle m'explique l'historique familial, son mariage (qu'elle dit regretter avec du recul). Aussi, elle explique qu'au moment de son mariage certains proches lui disaient qu'elle allait faire une erreur dans cette union.

Concernant H, lors de notre première rencontre au domicile, j'ai pu découvrir un jeune timide dans un premier temps puis au fil de la discussion il s'est un peu plus ouvert. Nous avons parlé de football sport qu'il pratique en club.

Le jeune doit intégrer le collège La Marre aux champs en début d'année scolaire 2020/2021. À la maison, les enfants ne manquent de rien.

L'objectif de cet accompagnement est de l'amener à réfléchir sur son attitude et à sa posture d'enfant. H est un jeune capable de réfléchir, il a besoin d'être questionné par l'adulte. C'est un jeune spontané et dynamique qui doit apprendre à se canaliser et maîtriser son énergie. H prend plaisir et est motivé à chaque moment en individuel. L'objectif est également de bien préparer sa future rentrée au collège afin qu'il puisse suivre une scolarité dans les meilleures conditions.

Relation avec l'adulte

H est souriant respectueux de l'adulte. Il verbalise ses difficultés sans peine dès lors qu'il se sent en confiance. C'est un jeune qui ne se laisse pas faire et sait où il veut aller. Son caractère est sa force et il doit s'en saisir pour mûrir et avancer dans sa réflexion.

Scolarité

En ce qui concerne sa scolarité, Mme m'alerte sur le fait que H peut effectivement de temps en temps rechigner à vouloir aller à l'école le matin. Il semble très fatigué au réveil, cela peut s'expliquer par le traitement ou sur une mauvaise hygiène de vie (couché tardif). Le jeune finit toujours par aller à l'école primaire, car Mme prend souvent sa matinée pour gérer cette situation. De plus, concernant le traitement, H ne montre pas une grande régularité à le prendre.

En vue de la prochaine rentrée scolaire, il me semble important de mettre en place :

- Mise en place d'un tutorat pour le soutenir et lui offrir un espace de parole et d'écoute dans un cadre plus restreint.
- Valoriser ses efforts en l'encourageant, le soutenant et le félicitant.
- S'investir pour travailler sur la méthodologie et l'encourager dans son travail.

Il reste un élève qui ne pose pas problème en classe, lors d'une classe découverte son enseignante de primaire explique que ça s'est très bien passé.

Il a un comportement qui change selon l'interlocuteur.

Santé

H a été suivi au CMPP de Melun, il a un traitement «3 X par jour », il est décrit comme un jeune hyperactif. Mais comme tout jeune de son âge, il a besoin qu'on l'écoute, qu'on lui montre de l'attention et qu'on le valorise. H a aussi un surpoids qu'il ne le gêne pas, mais peut le freiner dans la pratique du sport.

Loisirs

Le jeune est licencié au club de football de la ville (Vaux-le-Pénil FC) dans la catégorie U11, pour lui le football est une passion, il aime l'esprit de camaraderie et d'équipe. H est fier que son entraîneur lui confie parfois le brassard de capitaine, et que souvent il lui demande de montrer les exercices à l'entraînement pour ses partenaires.

Hygiène et estime de soi

Nous lui avons proposé d'intégrer notre action sport à « La Passerelle » du lundi soir. Il a participé à une dizaine de séances. Le jeune semble investi dans cette action. Cependant, il peut parfois se montrer démotivé et même prétexter une excuse (« j'ai mal au bras ») ou une blessure afin d'arrêter la séance. L'objectif de ces temps passés ensemble est de travailler l'estime de soi, de l'amener à se situer par rapport aux autres, mais aussi de se questionner sur les moyens dont il dispose pour tenter d'améliorer son image.

Conclusion

Le travail d'accompagnement débuté en juin 2020.

Le jeune s'interroge sur « l'estime de soi », cela lui permet de réfléchir sur les moyens dont il dispose pour tenter d'améliorer son comportement à la maison afin d'éviter les possibles conflits avec sa sœur et sa mère. Depuis la rentrée, le jeune semble avoir changé d'attitude. Selon sa mère l'accompagnement d'un éducateur lui a certainement fait beaucoup de bien et semble compenser l'absence du père au quotidien.

Ce lien de confiance tissé avec le jeune et sa mère ont permis à Mme de reprendre confiance en elle et de renforcer ses capacités parentales.

Hylale ATIGUI

Pour l'équipe éducative, Octobre 2020

Doc 14- Étude de situation 2

En août 2020, Mme A du SPIP de Fleury-Mérogis nous contacte pour nous faire part de la situation d'une jeune détenue. J, 20 ans originaire du Mée-sur-Seine est actuellement incarcérée à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Mme A (référente SPIP de J) souhaite que l'APAM accompagne cette jeune dans sa recherche d'hébergement d'urgence à sa sortie d'incarcération prévue le jeudi 24 septembre 2020. J ne perçoit aucun revenu et ne sait pas où aller à sa sortie. Mme A nous explique qu'un dossier SIAO est en cours sur le département du Havre et qu'une Mesure UEMO est mise en place jusqu'en décembre 2020 et qu'elle n'arrive pas à joindre sa référente. Nous lui expliquons que nous pouvons accompagner J dans sa démarche de recherche d'hébergement si J le souhaite également, en lui précisant que les places se libèrent rarement et que les délais d'attente sont parfois longs. Nous fixons alors un RENDEZ-VOUS à J au siège de l'APAM à Melun le jour de sa sortie d'incarcération.

Nous rencontrons J comme convenu le jeudi 24 septembre. À son arrivée à la gare de Melun, nous lui proposons de la récupérer directement sur place, puis nous décidons d'aller faire connaissance à l'extérieure dans un lieu tiers autour d'un repas. Au début de l'entretien J est sur la réserve, elle ne parle pas beaucoup puis nous lui expliquons qui nous sommes et quels types d'aides nous pouvons lui apporter. Une fois que nous obtenons son accord pour l'accompagner dans ses démarches, nous décidons de poursuivre cet entretien au local (siège de l'APAM).

J nous confie alors qu'elle a pour projet d'aller vivre au Havre, car elle a une amie de confiance qui pourrait l'accueillir, mais qu'elle souhaite rester deux semaines sur Melun afin de régler des démarches administratives et de récupérer des habits chez sa mère qui habite au Mée-sur-Seine. Elle nous fait part de son long parcours de prise en charge par l'aide sociale à l'enfance (famille d'accueil, grand-mère aux Antilles, foyer) dans différentes régions. À ce jour ses parents sont séparés. Elle est en conflit avec sa mère, elle s'entend bien avec son père qui vit dans l'Essonne, mais sa situation précaire ne lui permet pas d'accueillir J à son domicile. Avant son incarcération, J s'est retrouvée à la rue à plusieurs reprises, elle veut éviter que cela recommence. C'est pour ses raisons qu'elle souhaite quitter le territoire du Mée-sur-Seine.

Dans un premier temps, nous contactons le 115 afin de lui trouver une solution d'hébergement. Une travailleuse sociale nous explique qu'il existe un accueil de nuit sur Melun proposé par la croix rouge, mais que pour le moment cet hébergement est complet. Elle nous conseille d'appeler le matin dès 8h30 au cas où une place se libère. Elle nous confirme qu'une demande SIAO est en cours sur le département du Havre.

J nous explique avoir rencontré une assistante sociale au CCAS du Mée-sur-Seine en mai 2020, car elle n'avait plus d'hébergement à ce moment-là. Nous contactons alors cette AS. Elle nous explique avoir fait une demande de domiciliation et ouvert un dossier SIAO.

Puis elle a transféré ce dossier dans le département du Havre à la suite de la demande de la référente SPIP de J. Son dossier doit passer en commission le 7 octobre.

Nous avons contacté l'accueil de jour de Roissy-en-Brie, ils peuvent accueillir J en journée, mais ils n'ont pas de solutions d'hébergements à proposer.

Nous avons contacté la MDS afin de prendre rendez-vous avec une AS, la personne de l'accueil nous a indiqué que l'AS ne peut rien faire de plus. Ils ne financent pas de chambre d'hôtel (mise à l'abri).

Nous avons financé un billet de train pour Sens, car J a une amie qui peut l'héberger pour le week-end.

Nous avons fait une demande d'aide alimentaire en urgence (30€ en chèque service). Nous l'avons accompagnée faire quelques courses puis nous l'avons déposée à la gare de Melun le jeudi en fin d'après-midi pour qu'elle puisse rejoindre son amie à Sens.

Nous avons prévu de revoir J lundi dans l'après-midi après son RENDEZ-VOUS avec le SPIP de Melun, mais elle ne s'est pas présentée à son rendez-vous. Nous contactons alors le SPIP de Melun, Mme B nous informe qu'elle a rencontré J le vendredi en fin d'après midi, car elle se sentait en insécurité chez son amie et que depuis vendredi soir elle est hébergée dans le cadre du 115 à Chelles dans un pavillon individuel avec l'association « Aurore », un repas lui est livré chaque jour. J restera dans cet hébergement jusqu'à son départ prévu le lundi.

Mardi, Julie nous appelle et nous demande si nous pouvons l'accompagner chez sa mère afin de récupérer quelques habits. Nous contactons alors sa mère puis nous convenons d'une date afin de passer récupérer quelques affaires. J nous rejoint alors au local où elle récupère ses habits. Pendant ses quelques jours, nous sommes régulièrement en lien avec elle.

De notre côté nous contactons la Prévention Spécialisée du Havre ainsi que différentes structures (CCAS, croix rouge, 115) qui seraient à même d'accompagner J à son arrivée sur leur territoire. Nous prévenons également le SPIP du Havre de l'arrivée de J. Nous contactons l'UEMO de Montereau afin de leur faire un compte rendu sur la situation de J puis nous leur transmettons les coordonnées des différents travailleurs sociaux qui ont accompagnés Julie pendant ses deux semaines.

Le vendredi, nous rencontrons Julie afin de lui remettre son billet de train pour le Havre, ainsi qu'une liste de professionnels à contacter à son arrivée. Elle nous remercie pour l'aide que nous lui avons apportée.

Le lundi en début d'après-midi nous contactons J afin de nous assurer qu'elle est bien dans le train en destination du Havre. En fin d'après-midi nous contactons Mme M du SIAO, J s'est bien présentée à son rendez-vous elle est maintenant prise en charge par leur service.

À ce jour, J est prise en charge par le département du Havre. Elle est accompagnée par le SPIP, le CCAS. Nous avons passé le relais auprès de ces différents dispositifs.

Nous sommes convaincus que le lien que nous avons établi avec cette jeune lui permettra de nous solliciter si elle en ressent le besoin.

Stéphanie BRUN

Pour l'équipe éducative, Novembre 2020

Doc 15- Étude de situation 3

X est un jeune de 18 ans. Il a été placé à l'ASE dès l'âge de ses 18 mois jusqu'à ses 18 ans.

L'orientation s'est faite via un appel de l'EDI pour rencontrer en urgence le jeune X. Il y est inscrit depuis début février 2020, à ses 18 ans, son hébergement au foyer de Rubelles s'est arrêté.

Lors de cette première rencontre, il nous fait expliquer qu'il est à la rue, qu'il n'a rien à manger. Il revient de Marseille où il s'est fait frapper, on lui a volé ses baskets, il n'a plus d'affaires. Lors de cette agression, il s'est bagarré et il a été blessé à la cheville. Il aimerait qu'on le dépose à l'hôpital par ce qu'il a mal.

Il souhaite refaire sa pièce d'identité et demander une carte bancaire pour retirer l'argent qu'il a sur son compte bancaire. Il a un autre souhait qui est de faire une demande de domiciliation au CCAS pour pouvoir recevoir son courrier.

Il nous explique être suivi par Mme Y de l'UEMO de Torcy, avec son autorisation nous prenons contact avec elle. Absente ce jour-là, sa responsable nous informe que X serait « black listé » au SIAO à cause des exclusions d'hébergements d'urgences dues à des faits de violences. Lorsqu'il entend la conversation, il commence à s'énerver et à avoir des propos incohérents.

Avant d'aller aux urgences, j'emmène X à la pharmacie, il veut une chevillière à la place d'une attelle, je lui explique que la chevillière n'a pas d'intérêt au vu de l'état de sa cheville, il ne veut rien entendre et commence à s'énerver, ensuite la pharmacienne lui explique la même chose, mais X ne démord pas et je le sens monter en pression.

Lors de cette première rencontre, je me suis aperçu que X avait des changements d'humeurs et qu'il pouvait être potentiellement violent.

Le lendemain, j'ai reçu un appel de Mme Y de l'UEMO de Torcy. Elle me résume la situation de X. Elle m'informe qu'il a une notification MDPH, et m'explique son parcours :

Avant sa majorité, il était prévu qu'il intègre un établissement de soin psychiatrique et éducatif en Belgique, mais au moment d'intégrer cet établissement X s'est rétracté. Elle m'explique qu'il a un profil abandonnique et qu'il met en échec tout ce qu'on lui propose.

Il a repris contact avec sa mère il y a quelque temps, puis elle l'a accueilli à son domicile, mais X aurait posé des actes inappropriés sur sa petite sœur. Il a ensuite été accueilli chez son père, mais X a recommencé sur ses demi-sœurs. Désormais ses parents refusent de l'héberger ou de l'aider. Mme Y a mis en place un dossier SIAO, X a été accueilli dans un CHRS de Melun, mais il s'en est fait exclure pour des faits de violences. X est alors accueilli à l'hôtel social de Nemours, mais là encore il finit par se faire renvoyer. Ensuite X erre entre Lyon et Paris.

Il est parti à Bordeaux chez un ami où il passe en comparution immédiate pour violence.

Il est parti à Marseille, il s'est fait frapper par un groupe de jeune puis il est revenu à l'EDI de Melun le mardi 16 juin.

Avec Mme Y, nous avons contacté le psychiatre du CMP de Meaux qui a suivi X, pour demander une hospitalisation, mais cette demande a été refusée. Et pourtant, X n'a plus d'hébergement, il est instable, il peut être dangereux pour lui-même et pour les autres. Nous pensons qu'il est important qu'il soit accueilli dans une structure adaptée avec des soins.

Lors de notre deuxième rencontre, il a le visage tuméfié, il me dit s'être fait agresser la veille au soir lorsqu'il se rendait chez un ami pour être hébergé. À ce moment précis je me rends compte réellement du danger de la situation, en l'espace de moins de 24h le jeune s'est fait agresser deux fois très violemment. Je pense que sa vie est potentiellement en danger. Je tente de contacter un maximum de partenaires afin de trouver une solution d'hébergement. Le gros problème est que X a un passé tellement violent dans les institutions que certaines refusent même de me parler au téléphone. La seule solution que je trouve est de mettre X en contact avec l'équipe mobile de psychiatrie de Melun.

Pendant deux semaines je n'ai eu aucune nouvelle de X puis j'ai été contacté par sa référente UEMO. Il est désormais dans un CHRS à Nevers.

X est capable de solliciter un grand nombre de travailleurs sociaux et de donner des versions différentes ce qui crée une incompréhension globale autour de sa situation. X se met dans des situations très complexes d'une journée à une autre.

X est revenu de Nevers une semaine plus tard, physiquement abîmé. La cheffe de service de l'EDI m'a appelé afin que l'on tente de lui trouver une solution temporaire. J'ai accompagné X auprès de l'équipe mobile de psychiatrie de Melun (epsylon). Ils l'ont accueilli et lui ont offert une douche. Pendant ce temps, je lui ai acheté un repas et je lui ai rappelé que mon rôle ne se limitait pas seulement à de l'alimentaire.

Afin de faire avancer sa situation et avoir une domiciliation au CCAS, j'ai contacté son ancien foyer pour obtenir un justificatif d'hébergement, que je n'ai jamais reçu malgré plusieurs demandes. J'ai appris que X a eu beaucoup de passage à l'acte au sein du foyer et qu'il a blessé plusieurs professionnels.

Grâce à l'équipe de psychiatrie, nous lui avons trouvé une solution en termes de repas et de douche, mais le logement reste très problématique. Au vu de son comportement, le 115 ne veut plus entendre parler de lui.

J'ai tenté de contacter à plusieurs reprises sa référente PJJ pour que l'on fasse le point sur son suivi médical, voir s'il pouvait rencontrer un autre psychiatre que celui du CMP.

L'équipe d'Epsilon est partie avec lui pour lui récupérer un téléphone. X doit m'envoyer un SMS afin que je puisse avoir ses coordonnées. Malheureusement, une fois de plus il ne m'a pas contacté.

Suite à des échanges avec tous les partenaires cités auparavant, une synthèse à l'hôpital de Meaux a eu lieu.

J'avais peur que le corps médical ne se positionne pas, sachant qu'il est majeur. Le psychiatre ne s'est pas positionné « l'hospitalisation ne sert à rien aux vues de sa situation », mais « ce serait bien qu'il soit accueilli à l'hôpital de jour de Bois le Roi » ce qui est, me semble-t-il, totalement contradictoire. Je me suis positionné en disant qu'il y avait un potentiel risque de « mort ». D'autant plus qu'il n'y a aucun suivi thérapeutique.

Lors de cette synthèse, la MDS souhaite qu'il soit accompagné pour faire sa demande de domiciliation.

X a été hospitalisé deux fois, une fois à Melun pendant une semaine et une autre, deux semaines à l'hôpital de Meaux. Les deux fois, il s'était jeté sur une voiture pour être hospitalisé.

Quelques jours plus tard, j'ai reçu un appel d'un centre d'hébergement où X avait déjà séjourné. Et malgré, ses passages à l'acte, ils veulent bien l'accueillir en journée. Il est toujours à la recherche d'un hébergement stable. Un peu plus tard, l'éducatrice m'explique qu'il est plus apaisé grâce à son traitement.

Le lendemain X m'appelle pour faire le point, il me dit qu'il a été agressé à la sortie du train par 4 jeunes sans raison. Il me demande le numéro d'Epsylone. Il a commencé à s'énerver parce qu'il voulait aussi aller l'EDI et avait du mal à entendre que la structure était fermée (vacances estivales).

Le centre d'hébergement de X me recontacte et m'informe qu'il recommence à s'agiter, qu'il ne tient plus en place au centre.

X m'a appelé quelques minutes après le CHRS, il était en train de craquer, il voulait absolument ses médicaments, il s'est mis à hurler par moment. Son discours est très décousu, change en une fraction de seconde et il passe d'un sujet à un autre.

Depuis X reste injoignable.

En conclusion, nous pouvons nous apercevoir que nous sommes démunis face à ce genre de situation qui réclame du soin. Ce jeune majeur reste en danger, mais les possibilités d'accompagnement et d'hébergement sont quasiment nulles à cause de ses nombreux passages à l'acte. Sa violence crée un climat de tension chez tous les partenaires que j'ai contactés ce qui rends le dialogue compliqué, voire inexistant. Malheureusement ce suivi nous montre nos limites face à ce type de situation (problématique psychiatrique).

Gerald BARQUERO

Pour l'équipe éducative, Octobre 2020

Doc 16- Étude de situation 4

Nous avons rencontré X le 22 octobre 2019 au service jeunesse de Dammarie-les-Lys, dans le cadre d'une présentation d'un chantier. X nous a demandé d'y participer. Une réunion a eu lieu pour constituer un groupe et leur expliquer le contenu du chantier. Lors de cet entretien de groupe, X nous dit qu'il est en terminal et qu'il a des problèmes pour trouver un stage.

X est venu au local pour « peaufiner » son CV et sa lettre de motivation. Nous les avons corrigés et mis en forme. Suite à cela, nous avons prospecté des entreprises. Il réussit à avoir plusieurs entretiens. Sachant que X a quelques soucis pour s'exprimer, je lui propose de l'entraîner à des entretiens fictifs. Il est d'accord et reviens le lendemain au local. Malheureusement, nos entraînements ont été compliqués. J'ai donc appelé un partenaire afin qu'il nous aide dans cette démarche. L'EDI a répondu favorablement.

X a débuté son stage, mais ne s'est pas saisi de cette chance. Il y est allé avec une posture nonchalante, il ne travaillait pas et restait les trois quarts du temps sur son téléphone portable. Il a été exclu de son terrain de stage. J'ai appris par la suite que X s'était complètement détaché de tout ce qui était scolaire.

Du 27/11/2019 au 14/12/2019 a lieu le chantier éducatif de porte à porte. X a eu une bonne attitude tout le long du chantier. Il a fait l'effort de tenir une posture professionnelle sur l'ensemble des heures. Il avait malgré tous quelques problèmes pour s'exprimer à l'oral, ça a été un bon exercice pour lui. Sur son temps de travail, il a eu de bonnes relations avec les autres jeunes présents et avec les éducateurs. Il a toujours le sourire et véhicule une bonne humeur à tous.

Un mois après le chantier X m'apprend qu'il a un souci avec la justice, mais il refuse de m'en parler. La seule chose qui veut bien me dire, c'est qu'il est convoqué au commissariat. Il refuse catégoriquement d'être accompagné à ce RENDEZ-VOUS. J'apprends qu'il n'est pas allé à son RENDEZ-VOUS et qu'un deuxième lui a été donné. Cette fois-ci il me laisse « quelques bribes » de son histoire. Il m'explique qu'une ex-copine à lui aurait subi un viol, mais que lui n'a rien à voir avec cette histoire et qu'il ne comprenait pas pourquoi il devait être auditionné. Il ne s'est jamais rendu à l'audition.

Le 04/05/2020 j'apprends de la part de X qu'il est viré du lycée, il ne me dit pas clairement les choses, il est compliqué d'avoir les détails. J'ai eu son professeur principal qui m'a expliqué que X était absentéiste et qu'il était démobilisé. En reparlant à X, il me dit que c'est la faute du Lycée et qu'il ne comprend pas. Dans la foulée, X souhaite changer d'orientation, il veut intégrer le CFA de Jouy le Moutier, mais pas pour raison scolaire, surtout par ce qu'un ami à lui y est. Après moult explications avec lui, il ne démord pas et veut absolument y aller. Je l'aide à réaliser les démarches d'inscription.

En attendant la réponse du CFA, X souhaite avoir un petit boulot. Nous partons à la recherche d'un employeur sur plusieurs villes aux alentours.

Dans la semaine qui suit, X reçoit un justificatif de réception de son inscription et décroche un entretien dans une grande surface. Afin de réussir son entretien, nous effectuons des entraînements au local. Trois jours plus tard, X apprend qu'il décroche un CDI. Il s'est mobilisé sur chaque démarche.

Un mois plus tard, X me recontacte et m'annonce qu'il n'a plus d'hébergement. Il est chez un ami au sein d'une institution, s'ils sont vus ensemble, ils risquent tous les deux d'être à la rue. J'apprends que ça fait déjà plus de deux semaines qu'il est dans cette situation et qu'il n'a pas osé m'appeler. Pour pouvoir faire avancer sa situation rapidement, nous avons pris contact avec une assistante sociale de la MDS, celle-ci s'est déplacée sur le lieu de travail. Une demande de SIAO a été lancée très rapidement. En parallèle et aux vues de sa situation, nous avons monté un dossier pour intégrer un FJT proche de son lieu de travail. Le problème était qu'il avait besoin de trois feuilles de salaire, mais il n'a fait qu'un mois au sein de son nouveau travail. On discute sur la manière dont il peut être hébergé sur les deux mois à venir en attendant d'intégrer le FJT. Il m'explique qu'il peut tenter de dormir chez son frère, mais X ne le fera pas. Pendant un temps il a été hébergé dans l'appartement d'un ami sur une autre commune, mais cela n'a pas duré bien longtemps aux vues de leur relation conflictuelle. Il est retourné par la suite chez son ami qui est hébergé dans une institution.

Les trois mois sont bientôt écoulés pour intégrer le FJT et X a besoin d'aide pour compléter sa garantie visale. Je m'aperçois qu'il ne lit pas les documents qu'on lui fournit, comme son contrat de travail ou encore comment remplir sa garantie visale. Quelques jours plus tard, le dossier de X est passé en commission au FJT, il est accepté. À l'heure actuelle, il est très content d'y être, il est plus serein. Nous l'avons accompagné dans ses démarches auprès de la CAF pour obtenir la prime d'activité.

En conclusion, on peut dire que X est un jeune qui a besoin de soutien régulier pour faire ses démarches, il n'y arrive pas seul, mais il se mobilise systématiquement. Quand il s'engage dans quelque chose il va jusqu'au bout, même s'il faut lui rappeler ce qu'il doit faire de temps en temps. Je trouve qu'il a pris plus confiance en lui et il enclenche des démarches seul de son côté. À l'heure actuelle, l'accompagnement continue, il a pour objectif de prendre un appartement de manière autonome.

Gérald BARQUERO

Pour l'équipe éducative, Décembre 2020

Doc 17- Étude de situation 5

C est une jeune fille qui vit au domicile de sa mère sur le quartier des Mezereaux à Melun. La famille de C est une famille recomposée de 7 enfants. Sa mère vit avec Mr B depuis plusieurs années, avec qui elle a eu une fille, F âgée de 6 ans .

Mme B est divorcée de Mr A (le papa de C) depuis 8 ans. Ils ont eu ensemble 6 enfants : B, M, R, S, C et F. Aujourd'hui C vit avec sa mère et son beau-père et S, R, F. Elle se rend chez son père en VL (Visite Libre à la journée) 2 Dimanches par mois.

L'accompagnement

Je l'ai rencontrée dans le cadre d'un partenariat, avec le service jeunes de Melun, sur le quartier des Mezereaux.

Les animateurs, du service jeunesse, m'ont informé de la situation de C, l'été 2019. C aurait subi une agression sexuelle, pour laquelle elle aurait porté plainte, L'enquête est toujours en cours d'instruction.

Nous avons présenté nos missions, en octobre 2019, au lycée Simone Signoret, aux classes de Seconde. Le harcèlement a été le sujet pour lequel les élèves ont été attentifs. C, scolarisée dans une de ces classes, a changé de comportement à l'évocation du harcèlement et a demandé à quitter le cours, je l'ai rejointe dans les couloirs.

Après avoir instauré un climat de confiance, C me fait part de s'être fait agresser sexuellement, l'été dernier. Je lui demande si elle a déposé une plainte et vu un psychologue. Elle a répondu dans l'affirmatif, mais en restant évasive.

C m'informe de ne plus vouloir continuer les études. Je la questionne sur son avenir professionnel. Elle m'indique vouloir travailler « dans l'animalerie ». Je tente de la soutenir dans ses démarches afin de trouver l'orientation qui lui conviendrait. J'ai mis en place des outils éducatifs, à savoir des règles ainsi que des codes sociaux qu'elle ne semble pas avoir acquis.

Lors de la rencontre avec la maman le 14 janvier 2020, Mme B m'indique avoir les services sociaux, « sur le dos », depuis 13 ans et qu'elle ne supporte plus cette situation.

Mme B est peu présente dans la scolarité de sa fille. Elle a eu un différent, avec le lycée Simone Signoret, concernant la remise des bulletins. Elle ne s'est pas présentée le jour du rendez-vous en évoquant qu'elle avait 7 enfants à s'occuper et elle a suggéré à la CPE de lui envoyer le bulletin par voie postale.

Scolarité

Après une 3ème SEGPA C. était scolarisé au lycée S. Signoret de Vaux-Le-Pénil de septembre 2019 jusqu'au 28 janvier 2020. Sa scolarité a été compliquée, à chaque cours elle sortait de classe pour aller à l'infirmerie. Elle ne se rendait pas à tous les cours. Elle a été exclue définitivement par conseil de discipline. Par la suite elle a été réorientée vers le lycée Uruguay France à Avon où elle a intégré une 2nd ATMFC. Elle n'a pas été très assidue dans son parcours scolaire. Suite au confinement en mars 2020 C a suivi les cours durant le confinement en distanciel, cela ne l'a pas aidé dans son cursus scolaire. Elle a évoqué des difficultés.

Septembre 2020, C intègre la classe de 1ère dans la filière ATMFC. Par ailleurs, elle me fait part de son souhait d'arrêter cette filière. Dans un premier temps, elle m'a dit vouloir s'orienter vers un métier en rapport avec les animaux pour finalement « m'avouer » qu'elle n'envisage pas de poursuivre sa scolarité (à la fin du confinement). Nous lui avons proposé de l'accompagner dans ses démarches de formations/scolarités. En lui proposant un bilan au CIO.

Relation avec l'adulte

C n'est pas toujours cohérente dans ses propos. Elle adapte son discours selon la personne avec qui elle échange.

C a des soucis de compréhension, que ce soit écrit et/ou oral, ce qui engendre des frustrations.

Depuis Octobre 2019, j'ai, parfois avec mon collègue, rencontré C au lycée et/ou autour du lycée, dans le service jeunesse qu'elle fréquente et dans notre local. C est une jeune fille en manque de confiance, elle est en recherche perpétuelle d'un lien de confiance et de sécurité auprès de l'adulte.

Conclusion :

C est une jeune qui a besoin d'un adulte référent et bien veillant afin de lui expliquer les choses, C a un manque de confiance en elle, il faut travailler cela avec elle. Nous sommes en lien avec le service gardien mesure d'AED.

Préconisation à avoir :

- médiation familiale
- soutien à la parentalité
- soutien à la scolarité

Défiance de la mère vis-à-vis de notre service, Mme B est très méfiante de tout ce que l'on peut faire avec sa fille, nous avons créé un binôme éducatif, homme/ femme. La mère est moins réceptive aux demandes de l'éducatrice que de l'éducateur, nous avons donc organisé notre travail en fonction de la famille et donc nous nous sommes adaptés à la situation.

Difficilement joignable, la maman interdit sa fille d'être en lien avec nous. À ce jour, la jeune tente toujours de nous solliciter malgré le refus de la mère. Nous nous posons des questions sur le suivi de cette jeune qui cherche continuellement à nous joindre et a gardé ce lien qu'elle a établi avec nous.

Sophie MOTIE

Pour l'équipe éducative, Décembre 2020

Doc 18- Comité d'attribution « la Passerelle »

Le comité d'attribution de la passerelle a lieu 1 fois par mois, dans le Foyer de Jeune Travailleur de Vaux-le-Pénil. En présence du directeur et de l'adjointe en charge des dossiers d'inscription, les partenaires présents lors de cette commission sont nombreux (Les copains de l'Almont, La présidente de la commission, Des bénévoles de la ville de Vaux-le-Pénil, L'APAM...)

Au début de chaque rassemblement, l'adjointe (Mme C) réalise un retour de la commission précédente. Puis, l'ensemble des partenaires présents recensent les places libres (soit des T1 (studio de 15m²) ou T1bis (18m²)).

À l'inverse des autres foyers de jeunes travailleurs de l'agglomération, le F.J.T de Vaux-le-Pénil associe ses partenaires lors de cette étape. Le nombre important de demandes de la part des jeunes nous impose de procéder à une sélection et de prioriser les demandes en fonction de chaque situation... Ainsi chaque partenaire, fort de son expertise, peut « influencer » sur une décision d'attribution (ou non) d'une place en fonction des dossiers présentés.

L'APAM participe à chaque commission et est de fait en capacité de proposer aux jeunes qu'elle suit, en fonction de leurs besoins, mais aussi des prérequis du FJT, de prétendre à un logement. Lors de l'année 2020, nous avons présenté cinq dossiers de jeunes. Quatre de ses dossiers ont été acceptés permettant aux jeunes de bénéficier d'un logement et d'un accompagnement social au sein de cette structure. FJT de la Passerelle, renforçant ainsi le partenariat entre nos deux structures.

En 2020 nous avons également animé au sein du F.J.T une action collective à dominante sportive (musclature). Tout en intégrant des jeunes de nos cohortes « hors FJT », nous avons été en mesure de poursuivre le lien avec les jeunes que nous avons orientés sur ce mode d'hébergement.

Au regard de ces actions, l'importance de la dimension partenariale entre l'APAM et Le FJT La passerelle prend tout son sens.

MOITIE Sophie.

Pour l'équipe éducative, Décembre 2020

Doc 19- Bilan animations pieds d'immeubles au Mée-sur-Seine



Suite à l'annulation du Mée plage 2020 pour des raisons de crises sanitaires, nous avons souhaité mettre en place une action, pendant l'été, en partenariat avec 1001 vies habitat.

Cette action a plusieurs objectifs : développer le lien avec les habitants et les partenaires, animer le territoire et impliquer les jeunes, mais aussi leur famille dans la vie du quartier. Pour ce faire, nous avons eu l'idée de proposer des activités manuelles et sportives au sein de la résidence les Circées en juillet et en août 2020. Cinq ateliers tous les mercredis de 15h à 18h.

Ces ateliers ont attiré une trentaine de jeunes à chaque séance, principalement des moins de 15 ans. Quelques parents sont venus à notre rencontre. Nous avons pu nous présenter et échanger avec eux. Certains ont participé aux ateliers avec leur enfant. Quelques jeunes nous connaissaient « de vu ». Ils nous ont repérés leur de nos passages de rue ainsi que lors de nos interventions au sein des établissements scolaires.

Cette action nous a permis de gagner en visibilité sur la résidence des Circées. Nous avons créé du lien avec le bailleur, les gardiens, les familles et les jeunes. Les familles nous ont remerciés d'être intervenus sur leur Résidence, ils souhaitent que l'on intervienne plus souvent.

Pendant nos interventions, nous avons repéré une maman en difficulté. Nous en informons nos partenaires du centre social puis nous récupérons de la documentation sur les différents ateliers qui pourraient correspondre aux besoins de cette famille.

Nous transmettons ces documents à cette maman et nous proposons de l'accompagner au centre social du Mée-sur-Seine afin de faire le relais (ateliers parents/enfants + accueil de loisir).

À la fin de cette action, nous avons fait un bilan avec le bailleur 1001 vies habitats. Il en ressort que les habitants sont ravis de nos interventions. Nous envisageons de pérenniser notre partenariat avec le bailleur 1011 vies habitats, et d'intervenir sur différentes actions tout au long de l'année sur le territoire du Mée-sur-Seine.

Par ailleurs, lors de nos présentations dans les classes de 6^{ème} à la rentrée de septembre au Collège Jean de la Fontaine, nous avons revu quelques jeunes présents sur ces animations en pied d'immeuble. Ils nous ont reconnus et nous ont présentés à leurs camarades.

Stéphanie Brun

Pour l'équipe éducative, Octobre 2020

Doc 20- Chronique d'une médiatrice scolaire à l'APAM

Le poste de médiatrice/éducatrice scolaire dans un collège était pour moi inconnu avant mon arrivée dans le collège Frédérique CHOPIN à Melun.

Quand j'ai postulé ce poste, j'étais loin d'imaginer que j'allais autant m'épanouir professionnellement. J'ai eu la chance de porter deux « casquettes », celle de médiatrice au sein du collège, mais également celle d'éducatrice au sein de l'APAM.

Je n'ai pas fait de carrière dans le social, et pourtant j'ai toujours eu cette fibre sociale pour mes proches et mon entourage.

Mon arrivée en cours d'année, février 2019, n'a pas facilité mes présentations au sein du collège. L'arrivée d'une médiatrice extérieure à l'éducation nationale a été perçue par les professeurs avec beaucoup de méfiance. Aucune présentation officielle par le Directeur de l'établissement hormis un mail à chaque membre du personnel n'a également pas facilité mon intégration.

Il m'aura fallu la rentrée de septembre 2019 et des présentations officielles avec mes collègues Fabien et Hylale pour être enfin légitimé au sein du collège par les adultes de l'établissement. À l'exception de la vie scolaire et des assistants d'éducatrices qui dès le départ m'ont très bien accueillie, m'ont très vite intégré à leur équipe.

Je me suis rapidement adapté au rythme scolaire, et à ce contact permanent avec les élèves de la 6ème à la 3ème.

N'ayant pas de réelles missions fixées par le collège, j'ai observé, analysé et donné un sens à ma venue dans l'établissement.

J'ai commencé dès le départ à déjeuner chaque midi à table avec les élèves dans leur self, c'était le seul moyen de créer un véritable lien hors temps scolaire dans le collège. On pourrait croire que ce temps est un espace bruyant et anarchique, mais pas du tout c'est également un temps d'échanges et de rigolades. Cela permet aussi de parler d'alimentations et d'observer leurs habitudes alimentaires. Des discussions informelles sont partagées avec les élèves. Mon rôle qui est aussi d'encadrer en tant qu'adulte référent est déterminant dans la relation entre eux, puisque je peux être amené à empêcher des conflits de places à table ou de comportements inadaptés de certains élèves.

Mais très honnêtement c'est sur le temps récréatif dans la cour après avoir mangé que les liens se sont véritablement créés. Ils se confient plus facilement en petit groupe ou seuls. Le fait de faire le tour de la cour est de prendre du temps avec chacun des groupes est primordiale. L'intérêt que je le porte est différent de celui d'un adulte du collège. On me perçoit autrement, pas comme une personne qui peut les sanctionner, mais plutôt comme une personne ressource, à l'écoute de leurs besoins et envies.

D'ailleurs c'est dans ces temps de discussions et d'échanges que sont nées les actions menées au sein du collège.

Dans un premier temps, j'ai participé à l'Educap city édition 2019 le 23 mai 2019, à la demande des professeurs principaux des classes de 6ème, avec un groupe de 6 élèves. L'Educap city est un parcours d'orientation lors duquel les enfants partent à la découverte des acteurs institutionnels, associatifs, économiques de la ville où ils grandissent et se construisent. Une journée riche en émotions, en partages avec les découvertes du musée de la Gendarmerie, de la préfecture, de la police nationale, municipale, mairie etc.

Le 24 mai, j'ai également été sollicité pour accompagner les élèves médiateurs du collège à la Bourse du travail de Bobigny avec deux professeurs et la CPE à une conférence animée par Mr Kherfi Yazid sur son parcours (ancien braqueur repenté en devenu éducateur) et de l'intérêt de se servir plus de la parole que de la violence. Une journée où nous avons revu les pratiques de médiations et de l'intérêt du projet des médiateurs par les pairs dans les collèges.

Le 5 juin 2019, la Dictée de l'Agglo a été organisée par la CAMVS. Cette dictée est un événement ludique qui a pour but de redonner le goût à l'écriture et à la lecture en invitant les habitants de tous les âges à se dépasser pour rendre la meilleure copie. J'ai constitué un groupe de 7 élèves bénévoles du collège, 6 ont réellement participé, essentiellement des 3èmes et j'ai associée Sandrine d'alternative suspension à cette action. Nous avons organisé 5 séances de révisions. Nous les avons emmenés jusqu'à la salle de l'Escale à Melun et avons participé avec eux. Les élèves ont pris plaisir à y participer. Nous avons rencontré pendant cette après-midi, le champion de France de Slam Stéphane FAIDER alias Lord Myke Jam, qui était l'animateur de la journée. Nous avons échangé avec lui et décidé de travailler en partenariat avec le collège CHOPIN.

C'est alors que l'action SLAM au collège par le biais du projet Melun Val de seine a été mis en place dès la rentrée de septembre 2019 à décembre 2019, avec comme intervenant Stéphane rencontré lors de la dictée de l'agglo à raison de 5 séances de SLAM au collège avec une restitution lors d'une première d'un concert à l'espace Saint Jean de Melun. Malheureusement, aucun des 17 élèves qui ont participé à ces séances ont pu être disponible pour cette restitution.

Lors du forum éducatif du collège qui s'est déroulé le 24 septembre 2019, j'ai organisé un café des parents afin de rencontrer les parents des élèves sur un temps convivial et sympathique. Peu de parents se sont présentés cependant l'échange avec ceux présents a été enrichissant sur leur besoin et ceux de leur enfant.

Dès le mois de février 2020, une action Eco nettoyage au collège sur le temps de demi-pension a été mise en place afin de responsabiliser les élèves aux déchets et à leur traitement, mais également en amont sur le gâchis et le tri lors du repas.

Une prévention sur les dangers de la chicha devait être mise en place les 19 et 20 mars 2020 en partenariat avec le BIJ de Melun pour les classes de 4ème et 3ème, mais en vue des conditions sanitaires et de l'épidémie du COVID, elle a été annulée.

L'arrivée du Covid en mars 2020 a marqué l'année 2020, synonyme de changement et d'adaptation.

Lors de la période du confinement, il a fallu s'adapter à la situation et surtout ne pas perdre le lien avec les élèves.

C'est alors que j'ai créé un groupe sur l'application Whatsapp nommé SOS CONFI pour permettre aux élèves de communiquer avec Hylale et moi. Afin de pouvoir répondre au mieux à leurs demandes et inquiétudes. Groupe qui a très bien fonctionné dans les débuts, mais qui s'est essouffé au fil des mois. Ce groupe a permis tout de même de ne pas casser le lien créé et dès la sortie du confinement se retrouver comme-ci de rien était !

Chaque première semaine de vacances scolaires des deux années, j'ai participé à l'école ouverte du collège CAPUCIN, car le collège CHOPIN ne l'a pas encore mise en place, mais c'est prévu pour l'année 2020/2021. Accompagnement d'élèves à des sorties telles que l'accrobranche ou patinoire et visites (le Louvre, les zoos et musées).

Durant ses deux années et en parallèle de ses actions, je participe à la réunion dite GPDS qui se déroule le mardi tous les 15 jours et qui a pour but de parler des élèves repérés en difficulté soit par un adulte de l'établissement, soit par un professeur. Une équipe pluridisciplinaire avec notamment le Directeur, La CPE, l'infirmière ou l'assistante sociale permet un suivi sérieux et régulier de l'élève.

J'ai pour mission d'écouter les élèves, de les recevoir et de les orienter soit vers un éducateur de l'APAM soit vers l'assistante sociale en fonction du problème ou de la demande. J'ai donc orienté environ 10 élèves en relais avec un éducateur de l'APAM soit à la demande du jeune soit de la famille.

J'ai encadré les élèves absentéistes ainsi que ceux exclus de cours. Mises en place des temps d'écoutes et d'échanges. Des jeux collectifs comme le petit bac ou des ateliers pour les recherches de stages des élèves de 3^{ème}.

J'ai également fait de la médiation entre élèves souvent à la demande des professeurs lors de conflits entre élèves et même une médiation entre un élève et un professeur.

En conclusion, deux années riches en émotion, je dirais que malgré les difficultés rencontrées et l'apprentissage du métier, c'est un poste intéressant qui permet d'avoir deux angles de vue sur la situation de l'enfant, un, interne au collège et donc de l'éducation nationale et l'autre extérieur en tant qu'éducatrice en prévention spécialisée auprès de l'APAM. Les échanges internes et externes ont permis de croiser des informations qui ont permis un meilleur suivi des enfants ou familles en difficultés.

J'ai toujours mis un sens à toutes mes actions éducatives dans des contextes variés.

Ma présence journalière est rassurante auprès des élèves favorise la qualité de la relation et permet un lien durable.

L'idée est bien sûr d'assurer une continuité éducative entre l'intérieur et l'extérieur du collège.

Au-delà des questions scolaires, le rapport de certains collégiens ou parents aux institutions est parfois difficile, il est de notre mission de les rapprocher et d'améliorer ce rapport.

C'est un poste de médiation, mais également de prévention.

Je pense qu'il est bon de maintenir un poste tel que celui-là qui permet d'être un acteur interne et extérieur à l'établissement.

Charlotte BARO

Médiatrice – Éducatrice Scolaire

Décembre 2020, pour l'équipe éducative



Doc 21- Bilan « Soutien scolaire devenant aide à l'orientation »

Suite à la mise en place du confinement le 14 mars 2020, nous avons décidé d'aider les collégiens et les lycéens connus de l'association à poursuivre leur scolarité le plus normalement possible. Cette action, en partenariat avec les collèges et lycées de Dammarie-les-Lys et du Mée-sur-Seine, voulait éviter un décrochage scolaire important.

Ainsi nous voulions apporter une aide scolaire et motivante voir motivationnelle a ces jeunes, mais aussi apporter notre soutien à leurs parents si nécessaire. Cette action, en plein confinement, devait me permettre d'entretenir le lien avec mes accompagnements individuels, de renforcer le lien de confiance avec leurs parents, mais aussi de renforcer la collaboration avec les établissements scolaires.

Pour ce faire nous avons décidé d'être en contact régulier hebdomadaire avec les conseillers principaux d'éducation (CPE) respectifs de tous établissements scolaires du secondaire des villes de Dammarie-les-Lys et du Mée-sur-Seine. Cela nous a permis de connaître les jeunes qui ne travaillaient pas chez eux, soit par qu'ils n'avaient pas le matériel adéquate au travail en distanciel, soit parce qu'ils n'avaient tout simplement pas envie de travailler. Il était aussi nécessaire que nous puissions rentrer directement en contact téléphonique avec tous les jeunes que nous connaissions pour leur signifier l'existence de cette action de soutien scolaire, afin qu'ils puissent nous contacter dès qu'ils en éprouveraient la nécessité.

Les jeunes que nous avons en accompagnement lors du confinement ont été sollicités très tôt pour éviter qu'ils accumulent trop de retard. Mais malgré cela les jeunes et les parents mis au courant de la mise en place du soutien scolaire pendant le confinement ne nous ont pas sollicités. Les jeunes n'étaient pas dans une réelle dynamique de travail. Ils se couchaient tôt le matin et se levaient en fin d'après-midi. Néanmoins, nous avons réussi à remobiliser une grande partie des lycéens que nous avons dans notre cohorte. D'ailleurs, tous les jeunes que nous suivions ont eu leur Baccalauréat ou leur BEP.

Comme le soutien scolaire n'a pas fonctionné et que nous étions sollicités par les jeunes de troisième pour les aider dans leur poursuite de parcours de formation, l'action s'est transformée en soutien à l'orientation. Il faut savoir que cette année était la première où les vœux d'orientation devaient être remplis sur internet. Or la plupart des familles n'étant pas francophones, elles n'ont pas compris la marche à suivre pour les inscriptions. Cette aide hebdomadaire a permis d'accompagner les jeunes dans leur choix d'orientation en coopération avec les établissements scolaires. Les échanges récurrents que nous avons avec les cpe des collèges et lycées du territoire ont permis également de remotiver et de capter les jeunes en décrochage afin qu'ils ne restent pas sans solution à la rentrée de septembre 2020.

Cette action nous a permis d'avoir de nouveaux accompagnements sur le territoire notamment des troisièmes (en recherche d'aide pour remplir, ou aiguillier, leurs vœux d'orientation post collège).

Le soutien scolaire a été réalisé par les établissements scolaires et nous, éducateur de l'APAM, notre travail consistait à relancer et informer les jeunes qui commençaient à décrocher ou qui avaient des questions et qui n'arrivaient pas à joindre leur établissement.

Les échanges avec les établissements et les jeunes ont permis de soulever des difficultés concernant l'orientation des jeunes collégiens, mais également lycéens. C'est pour cela que naturellement l'action soutien scolaire s'est transformé en soutien à l'orientation.

Dans le cadre de cette action précise, nous avons pu accompagner sur les établissements de Dammarie-les-Lys 46 jeunes, dont 26 collégiens et 20 lycéens avec une proportion de 12 filles pour 34 garçons. 35 des jeunes qui ont pu profiter de ce soutien faisaient partis de nos accompagnements. Cette action nous a également permis donc d'accompagner 11 jeunes inconnus de notre association et avec qui nous avons pu créer du lien et être des personnes ressources sur le territoire même après la fin de l'action (et du confinement).

Nous avons même pu rencontrer certains parents pour les jeunes où l'orientation était plus complexe avec parfois des accompagnements au CIO de Melun ou des appels téléphoniques auprès de l'inspection académique de Seine-et-Marne.

Compte tenu de la transformation, de l'action de soutien scolaire en soutien à l'orientation, nous avons montré que nous pouvions renforcer le lien avec les jeunes en étant un intermédiaire, mais aussi un relais pour faciliter la communication entre les élèves et leur établissement scolaire. Cela a permis aussi aux éducateurs de développer leurs compétences sur les rouages de l'orientation scolaire ainsi que de fortifier les liens avec les CPE et chefs d'établissements. Il est de ce fait évident que ces compétences acquises pourront resservir tous les ans pour aider et conseiller les jeunes que nous connaissons, à faire les « bons » choix pour leur avenir. Il est important qu'ils ne soient pas scolarisés dans des filières qui ne leur correspondent pas et où ils risquent d'être en décrochage scolaire. Il est important que tous les jeunes soient encadrés et soutenus dans la réalisation de leur projet d'avenir. C'est pour cela que cette action de soutien à l'orientation doit être maintenue, et ce dès le début de l'année en partenariat avec les établissements scolaires.

Olivier ROUX

Pour l'équipe éducative, Décembre 2020

Doc 22- Bilan « SOS confinement »

L'action Sos Confi a été mise en place lors de l'épidémie du COVID et notamment pendant le 1^{er} confinement ordonné par le Gouvernement.

La rapidité de l'annonce du Président concernant la fermeture des établissements scolaires a eu un impact fort auprès des enfants et adolescents. Dès les premiers jours de confinement, j'ai reçu plusieurs sms ou appels d'élèves relatant leurs inquiétudes face à la situation, ou demandant une aide pour les connexions à Pronote (devoirs, etc....)

Pour que cela soit pratique, j'ai créé un groupe sur l'application WHATSAPP.

L'objectif général était surtout de ne pas perdre le lien avec les élèves. Il était évident que nous n'allions pas atteindre les 350 élèves du collège, mais nous voulions rester en lien avec ceux qui étaient demandeurs. C'était aussi une occasion, pour nous, de tester l'utilisation éducative des réseaux sociaux.

Dans un premier temps, j'ai ajouté au groupe les élèves qui m'avaient contacté, puis je leur ai dit d'en parler aux autres élèves qui souhaitaient s'ajouter également. Une annonce sur mon réseau social SNAPCHAT pour les élèves que j'avais sur ce réseau a été faite également.

Ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont nommé ce groupe ; « SOS CONFI ».

Au début de l'action, nous étions deux éducateurs et une dizaine d'élèves (essentiellement des élèves de 3^{ème}).

Les premiers échanges ont été un peu récréatifs. Il y avait beaucoup de « bavardage » ici et là, nous avons donc rappelé les règles et le but de ce groupe. La première discussion se lance sur le discours du Président de la République. La plupart des élèves du groupe avaient regardé en famille le discours. Chacun commentait ou à répétait les commentaires entendus par leurs parents. Deux sujets forts ont été évoqués. Le mot « guerre » employé par Le Président de la République, et le fait que les parents étaient inquiets de la proximité qu'il y allait avoir à la maison.

Nous avons donc repris le sens et les différentes formes de guerre. Ainsi, nous avons rassuré les élèves sur ce mot et son sens dans la bouche du président. Nous avons rappelé également certaines règles pour vivre sereinement en proximité 24h sur 24h. comme essayer de garder un petit univers à soi si on a la chance d'avoir une chambre seule. D'essayer de gérer ses émotions qui vont être décuplées par un enfermement total. De choisir un temps à soi comme la lecture, ou l'écoute de musiques. L'objectif étant d'être plus compatissant envers les membres de sa famille, car nous sommes tous dans la même situation.

En ce qui concerne les relations entre enfants et parents. Nous avons rappelé que nous étions aussi disponibles en individuel si certains le souhaitaient, pour parler de difficultés plus personnelles. Cela n'aura pas été le cas pendant l'action.

Les premières semaines nous n'avons pas eu de demande particulière sur le plan scolaire, l'annonce de la fermeture a été vécue par les élèves comme des « vacances ».

Nous avons évoqué plusieurs sujets d'actualités, car beaucoup d'élèves n'ont jamais autant regardé les journaux télévisés qu'en cette période (le professeur Raoult, les modalités des autorisations de sorties, la rapidité de propagation, les médecins, les infirmières, le nombre de morts...). Ils étaient affolés du nombre grandissant chaque jour des personnes touchées par l'épidémie.

Dans ce groupe, aucun élève n'a été ou n'a eu un parent atteint (ou décédé) du COVID.

Un autre sujet récurrent : la nourriture. En effet, le fait d'être enfermé, beaucoup d'élèves mangeaient à toute heure. Nous avons donc repris certaines règles alimentaires et proposé quelques exercices sportifs. Les effets du confinement sur le sommeil avec un nouveau rythme de vie, ou chacun se lève et se couche à l'heure qu'ils souhaitent a été dévastateur.

Nous avons constaté quand même des écarts assez importants dans les modes d'éducatons (et d'autorisations) d'une famille à une autre.

Lesdites « vacances » se sont transformées en un véritable ennui pour les élèves. En effet, n'ayant pas le droit de sortir, leurs seules activités étaient la télé, l'ordinateur, le téléphone ... Et là, le collège et leur rythme de vie commencent à leur manquer. De ce fait, les premières questions et inquiétudes concernant le scolaire arrivent (...concernant la date de réouverture du collège, la notation des devoirs rendus par l'intermédiaire de pronote (internet) et l'obtention du brevet des collèges).

Nous les avons sensibilisés sur le fait de regarder journalièrement leur pronote afin d'être informé de chaque mail envoyé par le collège ou par les professeurs.

L'annonce de la reprise des cours a été dans l'ensemble vécue positivement par les élèves et leurs parents. Je ne sais pas s'ils mesuraient réellement l'impact que le COVID allait avoir sur la « nouvelle vie » qu'ils allaient devoir mener (port du masque obligatoire au collège, distanciation physique).

En lien avec Mme B. Principale Adjointe du collège CHOPIN, nous avons remobilisé les élèves à la reprise des cours. Cependant, nous avons été confrontés à l'inquiétude des parents de remettre leurs enfants à l'école dans la mesure où le virus circule encore.

À la fin du confinement nous avons dans le groupe une vingtaine d'élèves et toujours essentiellement des élèves de 3^{ème}.

Bilan de l'action

Nous avons atteint notre objectif principal qui était de rester en lien avec les élèves (même si les dernières semaines de confinement le groupe s'est essoufflé). Nous avons su nous adapter à ce mode de communication (réseaux sociaux) et compris l'intérêt des jeunes de communiquer par sms. C'est simple et plus facile pour ceux qui ont dû mal à s'exprimer (par peur ou manque de confiance en soi).

Certains jeunes repérés ont accepté un accompagnement individuel avec Hylale.

Aujourd'hui le groupe est encore actif, mais il n'a plus le même but, car d'une part nous ne sommes plus en confinement et d'autre part les élèves concernés ont été affectés au lycée.

Nous gardons le lien en prenant des nouvelles régulièrement. Nous restons à leur disposition si besoin.

Charlotte BARO (Médiatrice – Éducatrice Scolaire)

Septembre 2020, pour l'équipe éducative

